



LUNDI 20 FÉVRIER 1995

No 35892 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Tchéchénie

Trêve rompue

Le cessez-le-feu en Tchétchénie ne sera pas prolongé. Le commandant des forces russes dans cette république caucasienne a estimé hier que «les possibilités pour arrêter la guerre étaient épuisées».

Page 2

Israël - OLP

Impasse



Les négociations entre Israël et l'OLP sont toujours dans l'impasse. Aucun progrès n'a en effet été réalisé lors de la rencontre samedi à Paris entre Shimon Peres et Yasser Arafat (photo Keystone-AFP).

Page 2

Canton de Neuchâtel

Une loi de vie

Le législatif cantonal neuchâtelois vient d'accepter une nouvelle loi sur la santé publique consacrant une mini-révolution au chapitre de la réglementation des dons d'organes. Un «renversement» légal autorisant de nouveaux espoirs dans un domaine hautement émotionnel où le manque de donneurs est notoire.

Page 17

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Conférence nationale sur la drogue à Berne

Une amorce de dialogue

Les quelque 200 participants à la première conférence nationale sur la drogue n'ont trouvé aucune recette miracle, samedi à Berne, pour venir à bout du fléau de la toxicomanie. N'empêche! Des gens d'horizons très divers se sont parlés et ont dégagé une voie moyenne en matière de prévention, de thérapie, d'aide à la survie et de répression. La distribution contrôlée d'héroïne et la décriminalisation de la consommation continuent en revanche à diviser. A l'invitation de l'Office fédéral de la santé publique, des politiciens, des représentants des autorités mais aussi des toxicomanes, leurs familles, des policiers, des juristes, des médecins, des enseignants et des spécialistes de la prévention et des thérapies se sont rencontrés au Palais fédéral pour un vaste forum. Les trois quarts des 200 participants venaient de Suisse alémanique. Pour la première fois, ces gens si différents ont entamé le dialogue et échangé leurs expériences.



Berne

Le conseiller fédéral Arnold Koller a appelé à un dialogue ouvert ainsi qu'à la recherche d'une voie moyenne entre la répression unilatérale et la légalisation totale de la consommation de drogues. (Keystone-Schweizer)

Page 3

Hockey sur glace - Triste «spectacle» aux Mèlèzes

Un combat de rue



Sandy Jeannin - Claude Verret

Chaux-de-Fonnières et Lausannois ont avant tout songé à régler leurs comptes. Battu 5-2, le HCC a également perdu la quatrième place. (Impar-Galley)

Page 7

OPINION

Coup de main du Pakistan

L'Afghanistan meurt. Depuis plus de 15 ans, la guerre est quotidienne.

Les communistes et les Soviétiques furent un ennemi commun. Après le retrait des troupes de Moscou, le Jamiat-e-Islami de Borhanuddin Rabbani et le Hezb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar ont entraîné leur pays dans la spirale de la guerre civile.

Aujourd'hui, ces deux groupes sont en phase de désintégration face à la montée en force des Talibans. Ces «étudiants religieux» sont en passe de prendre le contrôle du pays.

Bien qu'il s'en défende, le Pakistan apparaît derrière cette nouvelle manœuvre. L'opposition a dénoncé les agissements du gouvernement de Benazir Bhutto. Des députés estiment que les Talibans sont «des bébés de l'ISI» (les services secrets de l'armée). «Ils veulent transformer l'Afghanistan en une colonie pakistanaise», a même dénoncé l'un d'entre eux.

L'Iran également a haussé le ton. Téhéran n'entend pas qu'on s'en prenne aux chiites du pays et a menacé Karachi à mots à peine couverts.

Bien équipés militairement - avions et chars d'assaut - les Talibans sont entrés en scène en novembre dernier. Depuis, personne ne semble leur résister.

Le fragile équilibre des forces qui prévalait jusqu'à aujourd'hui est en passe d'exploser. Des négociations sont en cours, mais personne ne sait si elles ont des chances d'aboutir.

A cela s'ajoute le problème ethnique. Les Talibans sont pachtounes, alors que l'actuel président et la majorité de ses partisans qui tiennent le centre de Kaboul sont tadjiks. Un nouveau danger menace le pays: un conflit ethnique.

De plus, les Talibans ont compromis le plan de paix de l'ONU. Celui-ci prévoyait de remettre aujourd'hui le pouvoir à un organisme collectif pour cinq ans. Force est de constater qu'une nouvelle fois, l'organisation internationale est hors jeu. Elle n'a jamais été en mesure de réaliser quelque chose dans ce bourbier.

La paix en Afghanistan reste une chimère.

Daniel DROZ

BIKINI TEST AUSTIN BLUES
GARY PRIMICH
Samedi 25 février 1995 à 21h.
20.-
UNIQUE CONCERT ROMAND
L'Impartial

Israël et l'OLP n'ont pas pu s'accorder à Paris

Les négociations sont enlisées

Les négociations entre Israël et l'OLP sont toujours dans l'impasse. Aucun progrès n'a en effet été réalisé lors de la rencontre samedi à Paris entre Shimon Peres et Yasser Arafat. Le seul signe de détente a été le retour en Israël de quelque 900 Palestiniens pour y travailler.

Le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres se sont séparés dans la nuit de samedi à dimanche à Paris. Ils n'ont réalisé aucun progrès dans les discussions sur l'extension de l'autonomie palestinienne à la Cisjordanie et le retrait de l'armée israélienne des territoires occupés pour permettre des élections générales.

Le comité exécutif de l'OLP va tenir une réunion début mars pour «reconsidérer le processus de paix avec Israël», a affirmé dimanche le secrétaire de cette instance, présidé par M. Arafat. Ce comité va décider d'un nouveau programme pour aboutir à une paix basée sur un retrait des territoires occupés, le démantèlement des colonies, le retour des réfugiés et l'établisse-

ment d'un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale.

RETOUR

Israël a fait un geste dimanche pour relancer le processus de paix: il a autorisé 900 Palestiniens de la bande de Gaza à se rendre à leur travail en Israël. La levée partielle du bouclage a toutefois été entachée par la mort d'un Palestinien, abattu par des soldats israéliens alors qu'il tentait de s'infiltrer en Israël, selon des sources militaires.

Avant de franchir Erez, principal point de passage entre Israël et la bande de Gaza, les travailleurs ont dû enlever leur veste pour montrer qu'ils n'étaient pas porteurs d'explosifs. Le bouclage avait été imposé le 22 janvier à la suite d'un attentat qui avait fait 21 morts dans les rangs israéliens.

Les Palestiniens autorisés à franchir la frontière avaient obtenu un permis de travail des autorités israéliennes. Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait annoncé la levée partielle du bouclage jeudi à l'issue d'une rencontre avec le chef de l'OLP Yasser Arafat.

Au total 15.000 permis de travail doivent être accordés cette semaine à des Palestiniens âgés de plus de 30 ans et mariés. Les autorités israéliennes estiment ce groupe moins susceptible de



Rencontre à Paris

Entourant Edouard Balladur, Yasser Arafat et Shimon Peres ont assisté à un symposium sur le Moyen-Orient.

se livrer à des attentats suicidés sur le sol israélien. A Gaza, le taux de chômage dépasse 50%.

RAID

Avant l'instauration des permis de travail en mars 1993, plus de 120.000 Palestiniens venaient travailler quotidiennement en

Israël. Pour remplacer les Palestiniens, l'Etat hébreu a embauché 45.000 travailleurs étrangers, surtout des Roumains et des Thaïlandais.

De violents combats entre le Hezbollah pro-iranien et l'armée israélienne ont fait au moins cinq morts au Liban sud.

Attaques et bombardements de représailles se poursuivaient en fin d'après-midi. Un milicien de l'armée du Liban-Sud a été tué lors d'une offensive du bras armé du Hezbollah. Quatre personnes ont été tuées dans les raids de représailles israéliens. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Elections en Hesse

La gauche l'emporte

Le Parti libéral (FDP) du ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel a franchi hier le seuil des 5% des voix nécessaires pour être représenté à l'assemblée régionale du Land de Hesse. La coalition sortante social-démocrate/écologiste a été reconduite, selon des sondages réalisés à la sortie des urnes. Pour la coalition sortante, le SPD (parti social démocrate) recueille 38,6 à 39,3% et les Verts 11,5 à 12,3%. La coalition «rouge-vert» s'assure ainsi de nouveau une majorité absolue en sièges au Parlement régional de Wiesbaden. L'Union démocrate-chrétienne (CDU) du chancelier Helmut Kohl, pourtant emmenée par le ministre fédéral de l'Intérieur Manfred Kanther, réaliserait 38,1 à 38,4% des voix. C'est son plus mauvais résultat dans une élection régionale en Hesse depuis 1966.

Kirghizistan

Faible participation

La participation a été assez faible hier, lors du deuxième tour des élections législatives au Kirghizistan. Au premier tour, le 5 février, seuls treize députés avaient été élus pour 105 sièges. Ce deuxième scrutin s'est déroulé en l'absence d'observateurs internationaux.

Sierra Leone

Avertissement

Les rebelles sierra-leonais ont demandé à la communauté internationale d'agir pour que leur pays ne se transforme pas en un deuxième Liberia. Ils détiennent seize étrangers, dont deux Suisses, qui ont été enlevés entre le 7 novembre et le 25 janvier derniers. Dans une lettre ouverte à l'ONU, à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et au Commonwealth, le Front révolutionnaire uni (RUF) souligne la nécessité d'engager une médiation impartiale pour mettre fin au conflit.

Mexique

Accrochages

Une dizaine de personnes ont été blessées hier à San Cristobal de Las Casas au cours d'accrochages entre partisans et adversaires de l'évêque Samuel Ruiz. Ce dernier exerce une médiation dans le conflit du Chiapas (sud du Mexique).

Vague d'actes de sabotage dans la région d'Alger

Poursuite de la terreur en Algérie

Le déchaînement de violences s'est poursuivi ce week-end en Algérie. Une série d'actes de sabotage à l'explosif a secoué la région d'Alger. Ces attentats ont visé des installations économiques. En dépit des mesures de sécurité, les groupes armés agissent jusque dans le centre d'Alger.

Durant la nuit de vendredi à samedi, deux explosions ont été entendues sur les hauteurs d'Alger. Selon le quotidien algérois «Le Matin», il s'agit d'une ten-

tative de destruction à l'explosif d'un pont sur la route reliant Baba-Ali à Saoula, au sud de la capitale.

Le quotidien «Liberté» indique qu'une autre explosion dans la même nuit a été entendue près du pont sur l'oued Mazafran sur la route Alger-Tipaza. Citant des sources dignes de foi, il affirme que le pont a été «plastiqué» par un groupe de terroristes sans donner de détails sur les dégâts.

Selon «El Watan», deux au-

tres bombes ont explosé à l'entrée et à la sortie du pont de Saoula dans la nuit de vendredi à samedi sans faire de dégâts.

Un bilan officiel publié il y a cinq jours faisait état de 2275 actes de sabotage et de destruction attribués par les forces de sécurité à des groupes armés islamistes. Mais il semble que c'est la première fois que des islamistes recourent à de tels actes de sabotage pour déjouer la censure officielle sur leurs opérations. (ats, afp, reuter)

Le cessez-le-feu ne sera pas prolongé

Trêve rompue en Tchétchénie

Le cessez-le-feu en Tchétchénie ne sera pas prolongé. Le commandant des forces russes dans cette république caucasienne a estimé hier que «des possibilités pour arrêter la guerre étaient épuisées». Forces russes et tchétchènes s'accusent mutuellement d'avoir violé la trêve.

Des négociations pour prolonger le cessez-le-feu n'ont pas eu lieu. Il ne reste plus de possibilités «d'empêcher les hostilités armées» en Tchétchénie, a déclaré le commandant en chef des

forces russes dans la république séparatiste, Anatoli Koulikov. Dans un communiqué publié par l'agence Itar-Tass, il ajoute qu'il est «contraint à prendre les mesures adéquates».

ACCUSATIONS

L'état-major russe a dénoncé hier matin la violation de la trêve par les combattants tchétchènes. Il a affirmé que «les bandes armées illégales ont rompu le cessez-le-feu». Selon lui, un groupe de 80 combattants tchétchènes avait «tenté de rentrer

dans Grozny samedi en utilisant des mortiers».

Les indépendantistes tchétchènes avaient de leur côté affirmé que l'artillerie russe avait violé l'accord de cessez-le-feu dès l'aube samedi dans Grozny. Les négociateurs tchétchènes avaient demandé des négociations au niveau des plus hautes instances politiques et non au niveau des responsables des forces militaires. Mais Moscou écarte toujours tout dialogue politique avec les autorités indépendantistes. (ats, afp, reuter)

Fin de la visite à Belgrade d'Andreï Kozyrev

Soutien russe à la Serbie

Le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, s'est prononcé pour une levée sans conditions des sanctions imposées à la Serbie. La Russie manifeste ainsi une nouvelle fois son soutien au président serbe Slobodan Milosevic.

Au cours d'entretiens menés durant le week-end en Serbie, MM. Milosevic et Kozyrev ont estimé que «la levée des sanctions est incontestablement le premier pas incontournable à accomplir pour parvenir à un ré-

glement définitif de la crise yougoslave».

M. Kozyrev a souligné, selon l'agence serbe Tanjug, que Moscou «apprécie hautement la politique de paix que la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie-Monténégro) mène avec constance ainsi que le rôle-clé qu'elle joue dans les efforts et les processus de paix en cours».

SARAJEVO MENACÉ

Sur les terrains, les forces gouvernementales bosniaques et les

rebelles musulmans de Fikret Abdic se sont affrontés hier dans l'enclave de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, ont rapporté les Nations Unies. Plus de 244 détonations d'armes lourdes ont été enregistrées en moins de 24 heures.

Par ailleurs, les forces serbes encerclant Sarajevo ont menacé d'isoler une nouvelle fois la capitale bosniaque si les forces gouvernementales ne respectent pas le cessez-le-feu en vigueur, a-t-on appris hier. (ats, afp, reuter)

Burundi: conférence sur les réfugiés

L'ONU préoccupée

Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, a annoncé hier que la situation des réfugiés rwandais s'améliorait. Mme Ogata a assisté au Burundi à une conférence internationale sur la situation des 3,8 millions de réfugiés et «déplacés» de la région. Elle s'est déclarée préoccupée par la crise qui menace le pays.

Clôture d'une tournée de dix jours dans les Etats de l'Afrique centrale, Mme Ogata a déclaré que les conditions de vie des réfugiés s'étaient considérablement améliorées dans les camps du Zaïre et de Tanzanie. Elle s'est toutefois déclarée très pré-

occupée par la crise qui menace le Burundi.

«La situation se détériore; elle est très instable. J'ignore ce qu'il adviendra dans les prochains jours», a-t-elle dit. Le Conseil de sécurité de l'ONU et le président américain Bill Clinton ont déjà émis les mêmes craintes.

Le Burundi a dû annuler samedi un sommet régional sur la condition des réfugiés d'Afrique centrale. Aucun des représentants gouvernementaux invités ne s'était présenté, craignant pour sa sécurité. Bujumbura est paralysée par une grève générale, alors que le pays se cherche un nouveau premier ministre. (ats, reuter, afp)

Afghanistan: province conquise

Succès des Talibans

Les Talibans se sont emparés hier d'une nouvelle province afghane sans rencontrer de résistance, a déclaré l'Afghan Islamic Press (AIP). Ces étudiants en théologie et droit coranique enregistrent ainsi un nouveau succès dans leur tentative de contrôler le pays.

Les Talibans sont entrés dans la province de Faktika, au sud-est de Kaboul, à bord de chars et de véhicules blindés. «Il n'y a pas eu de résistance», a déclaré

l'AIP. La province et sa capitale Sharan ne sont pas le siège d'installations stratégiques, mais leur chute représente un succès politique.

Leur chef militaire, Arsalan Rehmani, était vice-premier ministre dans le gouvernement dirigé par le président Burhanuddin Rabbani. Le mouvement militaro-religieux des Talibans s'est déjà assuré du contrôle d'environ un tiers de l'Afghanistan depuis son apparition et sa marche sur Kaboul il y a six mois. (ats, afp)

Parti social-démocrate portugais

Un nouveau président

Fernando Nogueira, 45 ans, a été élu hier président du Parti social-démocrate (PSD, centre-droit/au pouvoir) à l'issue du 17e congrès du parti. Il succède à Anibal Cavaco Silva, premier ministre, qui a dirigé le parti pendant dix ans et ne se représentait pas.

Fernando Nogueira, ministre de la Défense et numéro deux du gouvernement, a recueilli 66

voix de plus que son adversaire, José Manuel Durao Barroso, 39 ans, ministre des Affaires étrangères, a indiqué l'agence Lusa citant une source officielle.

M. Nogueira aura comme principale tâche de chercher à obtenir pour le parti sa troisième majorité absolue consécutive aux élections législatives prévues pour octobre prochain. (ats, afp)

Conférence nationale sur la drogue: appui aux «quatre piliers» Reste la coordination

La Conférence nationale sur la drogue, qui a réuni 180 personnes samedi à Berne, a permis d'apporter un soutien au principe de la politique des quatre piliers préconisée par le Conseil fédéral: prévention, thérapie, aide à la survie et répression. Appui encore théorique dans le mesure où la définition de ces quatre volets et leur coordination reste à faire, de même que la fixation de priorités, dans l'immédiat et le long terme.

Berne
François NUSSBAUM

D'emblée, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss a relevé les nombreuses contradictions sur lesquelles bute toute tentative de politique cohérente en matière de drogue. A commencer par le cercle vicieux de la chaîne qui

mène de la drogue à la délinquance, à la répression, au chômage et à la rechute.

TÉMOIGNAGES

C'est cet univers qu'ont tenté de décrire quatre témoins (toxicomanes et parents concernés): un jeune tombé dans la drogue ne doit pas être confié à la police mais à la médecine, sinon il ne s'en sort pas. On réclame donc davantage de prise en charge thérapeutique, la dépénalisation de la consommation et la possibilité de prescrire médicalement de l'héroïne.

Dans les quatre groupes de travail (subdivisés chacun pour l'allemand et le français), toutes les contradictions n'ont pu être résolues. La prévention doit bien être traitée à l'égal des trois autres piliers, mais n'est-elle pas gênée parfois par la répression? Il faut en tout cas promouvoir l'information dans les écoles et dans les familles.

L'HÉROÏNE

L'aide à la survie n'est pas simple, non plus, à mettre en place.



De gauche à droite: Thomas Zeltner, Ruth Dreifuss et Arnold Koller

Thomas Zeltner, président de la conférence, s'est dit «gêné» par l'unilatéralité de la table ronde qui a suivi les discussions, à laquelle aucun Romand n'a participé. (Keystone)

Un peu trop unilatéral

D'inévitables récriminations ont entouré cette Conférence nationale sur la drogue. Pourquoi telle personnalité ou association n'a-t-elle pas été invitée? Les critères du choix des participants sont restés peu clairs mais on s'abstiendra de tout procès d'intention.

On relèvera tout de même que les quatre témoignages de parents et de toxicomanes allaient curieusement dans le même sens (cesser la répression, distribuer de l'héroïne), alors que de nombreuses personnes concernées tiennent un tout autre discours depuis longtemps.

De même, la table ronde qui a suivi les travaux de groupes réunissait une demi-douzaine d'Allemands, un Tessinois mais aucun Romand. Et presque tous réclamaient, en priorité, des mesures urgentes de libéralisation en matière de drogue.

A tel point que le président de la conférence, Thomas Zeltner (directeur de l'Office fédéral de la santé publique), confiait à l'issue des travaux qu'il s'était senti «gêné» par le caractère unilatéral de ces deux moments forts de la journée. (fn)

Il faut sortir de la déchéance les toxicomanes gravement dépendants, pour des raisons humanitaires, mais aussi pour éviter la propagation du sida. Mais doit-on offrir de l'héroïne à ceux qui ne veulent pas sortir de la drogue ou seulement, en dernier recours, à ceux qui ne peuvent pas le faire? Question non résolue.

Le consensus est plus facile sur la nécessité d'une prise en charge thérapeutique plus étoffée. Mais sur un plan concret, les difficultés réapparaissent: c'est peut-être ce volet qui coûte le plus et qui exige le plus de temps

et d'engagement. Veut-on s'en donner les moyens? Et la question retombe sur l'héroïne: doit-elle faire partie des thérapies offertes?

QUELLE RÉPRESSION?

Concernant la répression, l'accord est également très partiel. Pas de problème s'il s'agit de la lutte contre les gros trafiquants et ceux qui vendent sans consommer. Mais les autres, qui trafiquent pour s'approvisionner? Et les simples consommateurs? On sort de la difficulté en s'accordant sur le fait qu'un po-

licier n'est pas un juge et que celui-ci peut ordonner une thérapie plutôt que la détention.

Ce dernier point est repris par Ruth Dreifuss en conclusion des débats: cette compétence du juge - qui est inscrite dans la loi - doit être utilisée plus systématiquement. Pour le reste, elle rappelle brièvement qu'on ne peut exiger des toxicomanes un comportement cohérent si la politique ne l'est pas, elle. En outre, celle-ci ne peut ignorer celles pratiquées dans les pays voisins. F.N.

20 février 1931 - Les abondantes chutes de neige provoquent plusieurs avalanches dans les Alpes. Au val de Medels, dans les Grisons, sept personnes décèdent dans une maison ensevelie. Dans la vallée de Conches, dans le Haut-Valais, les avalanches coupent les communications avec plusieurs villages.

BRÈVES

S Plus prend congé des téléspectateurs

Dernière émission

La chaîne de télévision S Plus a pris congé des téléspectateurs dimanche. Le quatrième canal de la SSR est désormais libre pour la future «Suisse 4». La dernière production maison de S Plus a été le «Presseapéro», consacré au thème des médias en Suisse. La nouvelle chaîne «Suisse 4» a suscité un certain scepticisme chez les participants au débat. Les conditions-cadres n'ont pas été fondamentalement modifiées par rapport à celles dont S Plus disposait. La fin des émissions de S Plus était prévue pour dimanche à minuit. «Suisse 4» émettra à partir du 1er mars. Dans l'inter valle, l'écran restera vide.

Roggwil Fusillade

Une fusillade a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche entre ressortissants de l'ex-Yougoslavie dans un établissement public de Roggwil (BE). Un terme d'une dispute, un individu de 47 ans a tiré sur deux de ses compatriotes qu'il a grièvement blessés. Le tireur fut appréhendé peu après les faits à Langenthal (BE). Quant aux deux blessés, âgés de 46 et 41 ans, ils furent conduits à l'hôpital par un témoin. L'un d'eux fut ultérieurement transporté en hélicoptère dans un autre établissement hospitalier. Les circonstances exactes ayant conduit à cette fusillade demeurent peu claires. La police cantonale bernoise mène l'enquête.

Berne Manifestation pour Bihac

Plus d'un millier de Bosniaques ont manifesté bruyamment mais pacifiquement samedi après-midi à Berne afin que cesse l'agression serbe contre la ville de Bihac encerclée depuis plus de 1.000 jours. Pas moins de 200.000 personnes sont menacées de famine et de mort dans cette enclave sous protection de l'ONU, ont affirmé les orateurs sur la place fédérale. Les manifestants agitaient le drapeau national bosniaque et brandissaient des banderoles qui réclamaient la fin du génocide et de l'agression dont sont victimes les Bosniaques.

Sondage au sujet des deux tunnels des NLFA

D'abord le Gothard

Le tunnel du Gothard (photo Keystone) doit être percé avant celui du Lötschberg pour 46 % des Suisses, dont plus de la moitié de Romands. Mais 27 % des Suisses sont en faveur d'une construction simultanée. Il y a deux ans et demi, 64 % des Suisses se déclaraient pour le forage des deux tunnels de base.

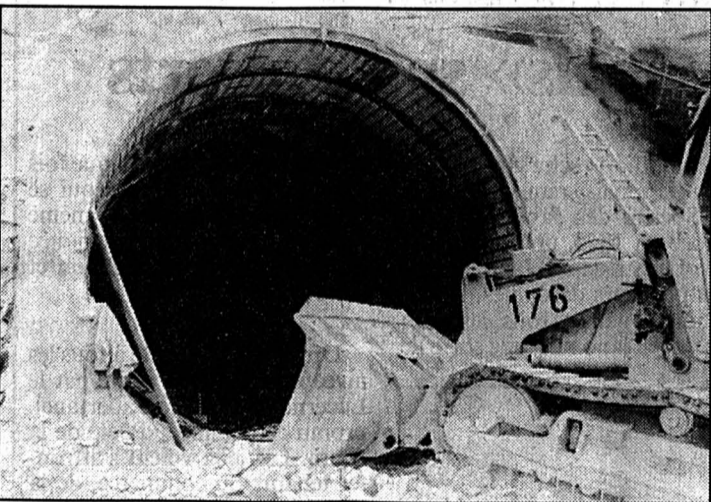
Cette enquête a été commandée par le «SonntagsZeitung». Elle a été effectuée la semaine passée par l'Institut de sondage Ipsos et les résultats ont été publiés dimanche par le journal zurichois.

Parmi les personnes interrogées, 25 % n'ont pas pris position, 29 % veulent que le tunnel du Lötschberg ait la priorité et 20 % sont d'avis qu'un seul tunnel doit être construit. Enfin, 11 % des Suisses souhaitent que l'on renonce à ces Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA).

Selon le journal, les résultats du sondage indiquent que «plus

de la moitié» des Romands voudraient, en cas de réalisation par étapes, que le tunnel de base du Gothard soit percé en premier, avant celui du Lötschberg. Si l'un des tunnels devait être abandonné, 56 % des Romands choisiraient le Gothard contre 44 % qui opteraient pour le

Lötschberg. Au sujet du financement des NLFA, 57 % des personnes interrogées souhaitent une participation de l'Union européenne. Au total, 7 % accepteraient un relèvement de la TVA et 37 % une hausse du prix du litre d'essence. (ats)



Elections cantonales à Bâle-Campagne

Les cinq sortants réélus

Les cinq conseillers d'Etat sortants ont été réélus à Bâle-Campagne. Elsbeth Schneider (PDC) a obtenu le meilleur résultat, devant les deux représentants socialistes et radicaux. Les trois autres candidats ont été clairement battus.

La participation a atteint 35 %. La directrice des Travaux publics Elsbeth Schneider, en fon-

ction depuis à peine huit mois, a obtenu le meilleur résultat avec 35.449 voix.

Elle a devancé les socialistes Eduard Belser (30.737), chef de l'Economie publique, et Peter Schmid (30.204), le directeur de l'Instruction publique.

Les deux radicaux sortants ont aussi été réélus. Hans Fünfschilling a obtenu 28.812

voix, son collègue du PRD Andreas Koellreuter 28.501 voix.

Les trois challengers ont été nettement battus. Dieter Völlmin (UDC) a reçu 18.506 voix. La conseillère nationale Ruth Gönseth (liste libre verte) en a recueilli 15.750.

Le président des Démocrates suisses et conseiller national Rudolf Keller arrive en dernière position avec 10.329 voix. (ats)

Retour de la neige samedi

Trafic perturbé

Le retour de la neige samedi a perturbé le trafic. Les routes glissantes ont causé des collisions en chaîne des deux côtés de la Sarine. La circulation ferroviaire a aussi connu des problèmes. De nombreux amateurs de neige ont profité du soleil de dimanche pour s'adonner à leur sport favori.

La neige a fait sa réapparition samedi en plaine pour la première fois depuis six semaines. Sur le Plateau, elle s'est transformée en pluie, mais la couche atteignait tout de même trois à six centimètres à certains endroits.

Dans les Alpes et les Préalpes, il est tombé entre 10 et 20 centimètres de neige fraîche, selon l'Institut suisse de météorologie (ISM). Il a même mesuré 30 centimètres en Suisse centrale.

COLLISIONS EN CHAÎNE

Les routes glissantes ont causé plusieurs accidents samedi, ce qui a sérieusement désorganisé le trafic routier. Ainsi, une vingtaine de voitures sont entrées en collision vers 12 h 30 sur la N9, dans les tunnels de Flonzalley et Belmont (VD). Il n'y a pas eu de blessé grave. L'autoroute a dû être fermée pendant deux heures.

Sur la N3, entre Reichenburg et Bilten (GL), 29 véhicules ont été impliqués dans plusieurs collisions en chaîne à la fin d'un bouchon: des colonnes allant jusqu'à 15 kilomètres se sont ensuite formées. En outre, la route Aigle-Leyzin (VD) a dû être fermée samedi soir pendant deux heures en raison de plusieurs accidents dus au verglas.

En Suisse romande, le trafic a été fortement ralenti en Valais,

notamment dans la région de Villeneuve ou entre Aigle et Martigny. Autour de Sion, le ralentissement s'étendait sur trois kilomètres.

Des colonnes de voitures se sont aussi formées à certains postes de douanes. Ainsi, sur la A35 entre Mulhouse (F) et Bâle, les voyageurs ont dû attendre jusqu'à une demi-heure avant de pouvoir entrer en Suisse.

Le retour de la neige a également causé des problèmes sur le réseau ferroviaire. Sous le poids de la neige mouillée, un arbre s'est abattu sur les voies samedi, entre Puidoux et Palézieux (VD), arrachant la caténaire. Le trafic ferroviaire a été perturbé jusqu'en début d'après-midi. Trois Intercity Genève-Zurich, via Fribourg, ont été détournés sur la ligne du pied du Jura.

En outre, entre Gland et Nyon, des trains ont été retardés de 30 à 60 minutes samedi matin: une voiture est tombée d'un pont sur les voies CFF. Le trafic a pu reprendre sur ce tronçon vers midi.

D'autre part, la neige a également causé des coupures de courant dans les cantons de Berne et de Fribourg. Les forces motrices bernoises (FMB) ont déploré des interruptions allant jusqu'à trois heures.

Le danger d'avalanche est encore élevé dans beaucoup de régions des Alpes, a indiqué l'Institut suisse pour l'étude de la neige et des avalanches à Davos (GR). Quatre touristes ont pu le constater dimanche. Trois d'entre eux ont été emportés par une coulée de neige au Piz Vadret (GR). Ils n'ont pas été blessés, précise la police grisonne. (ats)

Les femmes pakistanaises ont gagné quelques libertés

Entre Moyen Age et émancipation

Le Pakistan, dirigé d'une main de fer par une femme, Benazir Bhutto, est l'un des pays islamiques où la femme a gagné quelques espaces de liberté. L'émancipation féminine reste cependant un but encore lointain.

À la différence de leurs consœurs d'Arabie saoudite, ou de certains Etats du Golfe, les Pakistanaises peuvent conduire une voiture, avoir un travail et même occuper des positions publiques. Dans les villes, les femmes sont souvent médecins, avocates, travaillent dans les banques, dans les affaires, dans le journalisme, dans l'administration.

Dans les milieux ruraux en revanche, où vivent 80% des 128

millions de Pakistanais, la condition de la femme n'a pas changé. Le «chauvinisme mâle» est la règle.

FORTES

Le meilleur exemple de réussite pour les femmes pakistanaises est Benazir Bhutto, 41 ans. Elle a occupé le poste de premier ministre de 1988 à 1990 et l'occupe à nouveau depuis octobre 1993. Elle n'est pas une marionnette manipulée derrière la scène par des éminences grises et a la réputation de diriger elle-même les affaires, d'avoir un œil sur tout et de ne pas s'en laisser conter par les hommes qui l'entourent.

D'autres femmes ont effectué une carrière météorique. Maleeha Lodhi, ex-journaliste du quotidien «The News», a été nommée ambassadeur à Washington. Asma Jehangir, avocate, est présidente de la commission des droits de l'homme. Une autre,

Nafis Sadek, est directrice au Fonds des Nations Unies pour la population.

VIOLENCES

Dans les milieux ruraux en revanche, la réalité est différente. «Ils nous respectent comme sœurs et comme mères mais pas comme femmes», dit Farida Hafee, journaliste. «Au Pakistan, à la différence de l'Occident, c'est une tare sociale de vivre seule pour une femme». La violence contre les femmes est fréquente. Quelque 151 cas de «violence domestique extrême», ayant provoqué la mort ou un handicap permanent, ont été enregistrés en 1994.

La chronique des faits divers a été défrayée par le cas d'une jeune femme, Zainab Noor, torturée par son mari, un mollah. Il avait introduit des fils de fer électrique dans son vagin. Il a été condamné à trente ans de

prison. Plus récemment, à Rawalpindi, une jeune femme a été brûlée vive après avoir été arrosée d'essence par son mari, parce qu'elle refusait de se soumettre à des pratiques sexuelles «contre nature».

Un rapport de la commission des droits de l'homme du Pakistan indique qu'un viol est commis toutes les trois heures. L'adultère est passible de prison. Mais ce sont surtout les femmes qui vont en prison. Il s'est même trouvé des femmes violées, qui n'ayant pu le prouver, ont été jetées en prison pour adultère.

DISCRIMINATRICES

Nasreen Azhar, responsable du forum d'action pour les femmes, réclame des réformes radicales dans la législation: «Toutes les lois discriminatrices doivent disparaître», dit-elle. Shahnaz Wazir Ali, conseiller du premier mi-

nistre pour le développement social, indique qu'un comité a été mis sur pied pour réfléchir aux moyens d'éliminer toutes discriminations contre les femmes.

Mme Bhutto a créé des commissariats composés uniquement de femmes. Elle a nommé des femmes juges et elle a même établi une banque spécialement destinée aux femmes. En revanche, une proposition de loi gouvernementale visant à élever l'âge minimum du mariage pour les jeunes filles de 16 à 18 ans n'a pu être appliquée. Les partis religieux la considéraient comme contraire aux normes islamiques.

Pour ne pas prendre les conservateurs à rebrousse-poil, Mme Bhutto porte elle-même un dupatta (foulard) de gaze blanche. Conformément à la tradition musulmane, elle ne serre jamais la main d'un homme en public. (ats, afp)

20 février 1601 - Reine d'Angleterre de 1558 à 1603, Elisabeth Ire fait exécuter le comte d'Essex, l'un de ses courtisans favoris, quoique de 34 ans son cadet. Vainqueur d'une expédition à Cadix, Essex avait su inspirer à la reine des sentiments sincères. Chargé de réduire la révolte irlandaise, il se préparait à trahir la reine pour prendre le pouvoir quand le complot fut éventé. D'où sa condamnation à mort.

BRÈVES

Tessin

Du porno à la politique



L'actrice de porno Alessandra Balestra (photo Keystone) sera candidate aux élections cantonales tessinoises. Elle figure sur la liste de la Lega. La Cicciolina fait des émules en Suisse.

Londres

Collision ferroviaire

Plus de 30 personnes ont été blessées samedi, dont quatre grièvement, dans la collision d'un train de passagers et d'un convoi de marchandises dans l'est de Londres. Selon les premières indications, le train de passagers aurait heurté l'arrière du train de marchandises entre les gares de Wood Grange et Wanstead.

Autoroute française

Jets de pierres

Huit passagers d'un bus circulant sur l'autoroute A10 près de Bordeaux (Gironde) ont été blessés par des jets de pierres dans la nuit de vendredi à samedi. L'incident a eu lieu vers deux heures du matin. Des inconnus jetaient des pierres sur les véhicules depuis un pont surplombant l'autoroute à hauteur de St-Christoly de Blaye, à une quarantaine de kilomètres de Bordeaux.

Allemagne

Joyeuse cacophonie

Plus de 30.000 personnes ont assisté aux 12es Rencontres internationales de «Guggenmusik» de Schwäbisch Gmünd, une ville du Bade-Wurtemberg. Plus de 700 musiciens costumés ont contribué à une immense cacophonie ce week-end. Ils venaient de Suisse, d'Allemagne et du Liechtenstein.

Deux Britanniques pédalent autour du monde

L'Atlantique traversé

Deux Britanniques qui veulent faire le tour du monde en n'ayant recours qu'à leur seule force physique ont atteint samedi la côte de Floride. Ils ont mis trois mois pour traverser l'Atlantique à bord d'un petit bateau à pédales.

«C'est quelque chose que n'importe quelle personne en bonne santé pourrait faire», a déclaré Steve Smith, l'un des deux navi-

gateurs. Steve Smith et Jason Lewis ont pédalé à tour de rôle vingt-quatre heures par jour, après avoir quitté le Portugal le 13 octobre dernier. Un appareil de désalinisation leur permettant de produire de l'eau potable se trouve à bord de leur embarcation d'environ huit mètres de long et d'un coût de 40.000 dollars (environ 52.000 francs). «Les problèmes les plus difficiles

ont été la solitude et la monotonie de la traversée, a expliqué Steve Smith. Les deux hommes ont quitté l'Angleterre le 12 juillet. Ils ont pédalé à travers la mer du Nord, puis à travers la France, l'Espagne et le Portugal. Ils veulent maintenant traverser l'Amérique du Nord à vélo pour poursuivre leur tour du monde qu'ils pensent achever en deux ans et trois mois. (ats, afp)

Mulhouse: il avait voulu tuer un garagiste

Par amour pour une voiture

Un tribunal de Mulhouse a condamné à 10 ans de prison un homme qui a voulu tuer par amour pour une voiture, a-t-on appris hier de source judiciaire. La cour d'assises l'a considéré comme «immature» parce qu'il s'était laissé «subjugué» par une Renault 5 GT Turbo au point de tenter d'en assassiner le propriétaire.

Les faits s'étaient produits le 21 septembre 1993 à Colmar lors-

que l'accusé, Fernand Bernauer, 32 ans, avait donné rendez-vous à sa future victime dans un garage. Il négociait depuis plusieurs jours l'achat de la Renault 5 appartenant à Jean-François Renner, 34 ans, alors qu'il ne disposait même pas de la somme nécessaire pour la payer ni du permis pour la conduire.

Le rendez-vous n'était en fait qu'un guet-apens. Fernand Bernauer a attaqué Jean-François

Renner dès son arrivée en lui plantant dans la poitrine un couteau à cran d'arrêt. Le blessé a été sauvé d'extrême justesse grâce à un autre usager du garage.

Devant le tribunal, Fernand Bernauer a été décrit par des experts-psychiatres comme «un sujet infantile, à la limite de la débilité, qui voulait absolument s'approprier le jouet qui lui plaisait». (ats, afp)

Grand spectacle de carnaval à Schwytz

Les «Jeux japonais» sont ouverts

La première des «Jeux japonais» a attiré passablement de monde hier sur la place centrale de Schwytz. Le public a apprécié ces traditionnels jeux carnavalesques, les seuls de ce genre en Suisse. Ironie, exotisme et rires étaient au rendez-vous.

La tradition schwytoise des «Jeux japonais» remonte à 1857. La Société des Japonais a été fondée en 1864, un an après le jeu «La Suisse au Japon». Depuis plusieurs décennies, l'association organise tous les cinq ans un jeu japonais, une sorte de

pièce de théâtre avec chaque fois un nouveau texte, mais qui se déroule toujours dans le même cadre: une pièce de théâtre jouée devant l'empereur du Japon et sa cour.

L'ironie est présente à tous les niveaux de la pièce écrite par le Lucernois Marcel Gaberthuel, promu cette année «Poète de la cour». Les jeux voient s'affronter tenants du commerce, de la haute finance, du tourisme, de la politique et du sport, tel un miroir des déchirements de la Suisse d'aujourd'hui. Les auteurs ironisent notamment sur la tendance des Schwytzois à être des «Neinsager».

Pour l'occasion, la place centrale de Schwytz a été transformée en un gigantesque pierrier. Une passerelle rouge traverse la place, permettant aux acteurs de passer au-dessus des spectateurs pour atteindre la grande scène jaune adossée à l'église St-Martin. Trois autres représentations auront lieu, les 23, 25 et 26 février.

(ats)

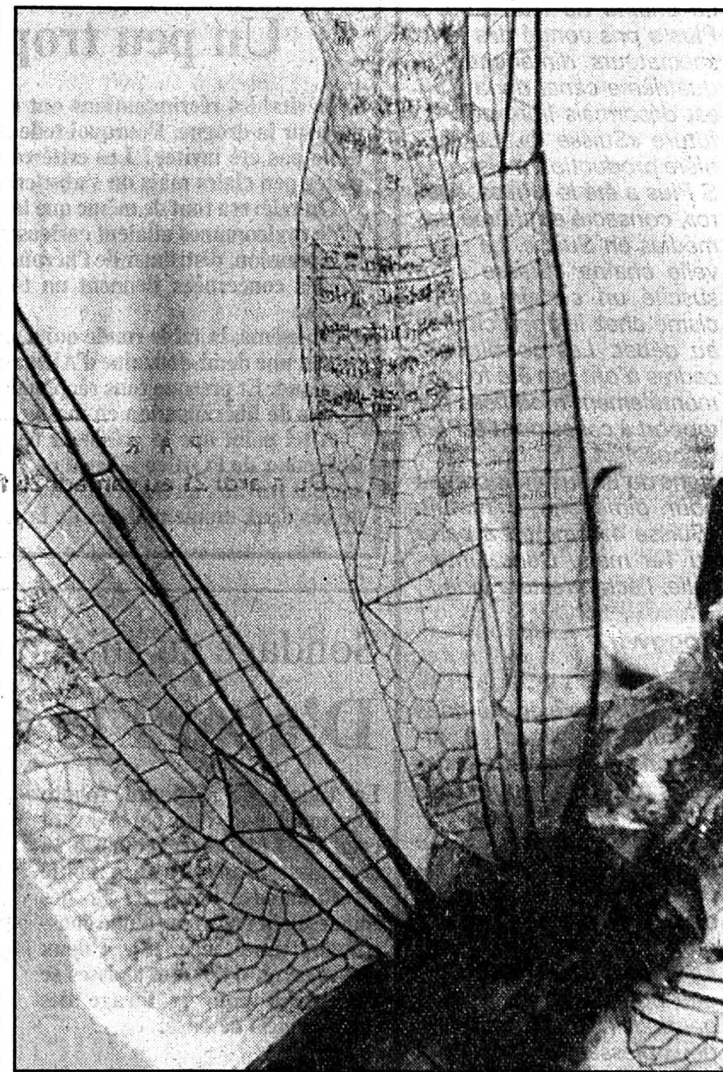


Schwytz

Le public a apprécié ces traditionnels jeux carnavalesques, les seuls de ce genre en Suisse. (Keystone-Tischler)

Taiwan: calligraphie miniature

Sur des ailes de mouche



Une mouche

Vingt poèmes en chinois. Ils ont été peints par Chen Forng-Shean, un spécialiste de calligraphie.

(Keystone-AFP)

Suède: nappe de pétrole dévastatrice

Milliers d'oiseaux morts

Plus de 2000 oiseaux sont décédés des suites d'une pollution pétrolière sur la côte suédoise, près de Trelleborg, a rapporté dimanche le quotidien «Sydsvenska Dagbladet» de Malmö. Seuls sept eiders ont pu être sauvés de la nappe de pétrole déversée récemment dans le détroit de l'Oeresund, séparant la Suède du Danemark, a déclaré Jan-

Aake Hillarp, l'un des responsables de l'opération de sauvetage.

L'origine de ces nappes de pétrole est pour l'instant inconnue.

Les marins du sud de la Suède estiment qu'elles pourraient provenir de navires des anciens pays de l'Europe de l'Est qui nettoient leurs réservoirs de mazout. (ats, afp)

Genève: magasin de montres braqué

Sosies de Laurel et Hardy

Deux individus décrits comme ressemblant à Laurel et Hardy - le maigre armé d'un couteau et le gros brandissant une arme - ont attaqué hier matin un magasin de montres pour touristes en plein centre de Genève. Agissant

à visage découvert et s'exprimant en français, les deux malfaiteurs ont ficelé la gérante avant de fuir en emportant un butin non déterminé. La femme a réussi à se libérer et à alerter la police genevoise. (ap)

Gratuit: Fr. 1000.- d'accessoires.



Peugeot 306 «Sélection»
 - en version 3 ou 5 portes,
 71 ou 150 cv - vous offre
 gratuitement un équipement
 supplémentaire de votre
 choix pour une valeur de
 Fr. 1000.-! Et ce, dès
 Fr. 19 950.-.

306
 PEUGEOT

ENTILLES SA - STAND SA

GARAGE ET CARROSSERIE
 Roger Simon

Léopold-Robert 146
 Tél. 039/26 42 42
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-767064

Girardet 25-27
 Tél. 039/312 941
 2400 Le Locle

132-763599

tout pour la vue...

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 51
 Immeuble Richemont
 ☎ 039/23 39 55

Offre spéciale:
duvets nordiques
 160 x 210 cm,
 plumettes duveteuses
 neuves d'oie blanche
 à Fr. 99.- ou
 200 x 210 cm à
 Fr. 159.- ou
 240 x 240 cm
 à Fr. 269.-
 Envoi rapide jusqu'à
 épuisement du stock
DUVET SHOP SA,
 8, Frontenex,
 1207 Genève.
 ☎ 022/786 36 66
 Fax 786 32 40
 18-208581

Horlogers
Boîtiers

Avez-vous
 encore
 un problème
 avec
 vos prototypes
 pour

Bâle?

Téléphonez
 donc au
 039/32 14 04
 132-766756

LE NOIRMONT
Carnaval des
Franches-Montagnes

Vendredi 24 février 1995

21.00 **Solrée disco** avec
 Black Spider
 Election de Miss CARIM
 Concert de cliques

Dimanche 26 février 1995

14.45 **CORTÈGE**
HUMORISTIQUE

16.00 **Concert**
 de cliques

Samedi 25 février 1995

14.00 **Cortège et concours**
de masques
des enfants

20.00 **Solrée dansante**
 Concours de masques
 Concert de cliques

Mardi 28 février 1995

12.00 **Grand manger**
 Animation

20.00 **Solrée dansante**
 Concours de masques
 Animation surprise



**EN TRAIN...
 AU CŒUR DU CARNAVAL**

Offre spéciale: carte journalière CJ valable
 dans tous les trains et bus **dès Fr. 8.-**

LANCÔME LANCÔME LANCÔME



LE PREMIER
 FLUIDE DE JOUR
 QUI APORTE
 À VOTRE PEAU
 EXACTEMENT
 CE DONT
 ELLE A BESOIN.

**BIENFAIT
 TOTAL**

LANCÔME
 PARIS

Du mardi 21 au samedi 25 février 1995

Notre animatrice se fera un plaisir de résoudre vos problèmes
 de soins et de maquillage par des conseils personnalisés

Prenez un rendez-vous pour un maquillage gratuit.

Carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Avenue Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/237 337. Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-767215

Liberty

100ème anniversaire du cinéma
50 billets gratuits
 à disposition des clients Liberty

Liberty

auprès des guichets de l'Union de Banques Suisses
 Projection: dimanche 26 février 1995, cinéma Plaza, 10 heures

132-767308

SPECTACLES - LOISIRS



Patinoire des Mélèzes

Championnat LNB

Mardi 21 février 1995
 à 20 heures

La Chaux-de-Fonds

reçoit **Ajoie**

Les cannes sont offertes par:
 Noël Forney SA
 chauffage
 Paix 111, 2301 La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:
 Pharmacie des Forges
 Charles-Naine 2a, 2306 La Chaux-de-Fonds
 Pneu Matti SA
 Hypermarché Jumbo, 2300 La Chaux-de-Fonds

Points de vente: Kiosque Espacité, P.-A. Lagger
 Bar Le Rallye

Avec le soutien de



Carte de membre du Puck-Club:
 Le No 36 gagne un bon de Fr. 30.-
 aux tables du puck-club
 Le No 113 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mèlèzes



1895-1995



100e ANNIVERSAIRE DU CINÉMA

Orange mécanique

de Stanley Kubrick, avec Malcolm Mc Dowell
 et Michael Bates dans les rôles principaux

Dimanche 26 février - 10 heures

Cinéma Plaza

Café et croissants avant la projection, apéritif après
 Entrée: Fr. 7.- (restauration non comprise)

Plaza SA

50 billets gratuits à disposition
 des clients LIBERTY, dans les locaux de l'UBS





Reprise surprise: Ford vous offre Fr. 3000.- pour votre ancienne voiture.

Echangez maintenant votre voiture ayant 10 ans ou plus (peu importe la marque) pour une Ford neuve. Vous en retirerez Fr. 3000.- et vous aurez l'assurance qu'elle sera éliminée en ménageant l'environnement. Avec une Ford neuve, vous bénéficierez de nouveaux standards de sécurité et vous aurez une voiture qui polluera beaucoup moins. Votre concessionnaire Ford vous en dira volontiers davantage.



Avec airbag et ABS pour tous.

144-718126/ROC

IMMOBILIER

espace & habitat

A VENDRE

En vieille ville
de La Chaux-de-Fonds

**2 PETITS IMMEUBLES
MITOYENS**

à rénover.

Volume: 1827 m².
Surface terrain: 349 m².

Prix exceptionnel: Fr. 220 000.-

Tel. 039/23 77 77-76

132-767039

A LOUER

rue du
Temple-Allemand

GRAND 3 PIÈCES

situé au 1er étage.

Date d'entrée: de suite ou à
convenir.

132-766728



**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

A louer Stavy-Mollondin 35

place de parc

dans garage collectif

Loyer: Fr. 120.-

☎ 039/23 63 60

pendant les heures de bureau

132-766958

A vendre
La Chaux-de-Fonds
Quartier Bellevue

VILLA

de 6 pièces. Superbe situation.
Documentation sur demande.

Pierre Grandjean

Expertises - Courtage
Conseils en immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45

Membre UNPI - USPI - FIABCI

132-767015



AVIS OFFICIEL

FÊTE DE MAI 1995

Mise au concours des guinguettes pour le samedi 20 mai 1995

Tous les responsables des sociétés ou groupements locaux intéressés à l'exploitation d'une guinguette lors de la Fête de Mai 1995 sont priés de prendre contact avec la Chancellerie communale (tour Espacité, ☎ 276 203) où le règlement d'exploitation leur sera remis, avec un bulletin d'inscription. Les sociétés qui souhaiteraient assurer une petite animation musicale dans leur guinguette sont priées de le signaler au moment de leur inscription (maximum deux guinguettes avec musique).

**Inscriptions:
jusqu'au 31 mars 1995,
dernier délai.**

Si le nombre d'inscriptions est supérieur à dix, un tirage au sort sera effectué.

L'adjointe
du Chancelier:
M.-F. Emery

132-767204

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

DIVERS

Meubles Au Bûcheron - Veuthey SA

Collège 92

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 38 38

Service voiture à domicile - Bus TC no 11
Grand parking à disposition

GRANDE FOIRE DE L'OCCASION

1 chambre à coucher	Fr. 1200.-
1 table Louis-Philippe, ronde, rallonge	Fr. 500.-
1 table ronde	Fr. 300.-
1 bibliothèque, 215 x 56 cm	Fr. 400.-
1 salon, cuir, 3 + 1 + 1	Fr. 1200.-
1 lit, 90 x 190 cm, avec literie	la pièce Fr. 400.-
1 meuble combiné	Fr. 200.-
6 fauteuils	la pièce Fr. 100.-
1 bureau enfant	Fr. 200.-
1 canapé, 3 places, tissu	Fr. 200.-
Tables de salon	Fr. 200.-
Buffets de service	Fr. 200.-
Meubles bas	Fr. 200.-
10 matelas, 90 x 190 cm	la pièce Fr. 80.-
1 salon rustique, tissu, 3 + 1 + 1	Fr. 500.-
1 salon, tissu, 3 + 1 + 1	Fr. 400.-
1 table, 5 chaises	Fr. 400.-
1 lit, 120 x 190 cm, avec literie	Fr. 400.-
Tapis de milieu, 200 x 290 cm	la pièce Fr. 200.-
1 salon, tissu	Fr. 300.-
1 canapé-lit, tissu	Fr. 300.-
1 table de salon chêne massif	Fr. 500.-
2 porte-habits fer forgé	la pièce Fr. 200.-
1 bibliothèque	Fr. 200.-
1 salon-lit, tissu	Fr. 800.-
1 table de salon roue char	Fr. 400.-
1 lit pin 160 x 200 avec literie	Fr. 600.-
1 table de salon pin	Fr. 300.-
1 paroi pour élément	Fr. 900.-
1 salon-lit rustique	Fr. 800.-

Collège 92, La Chaux-de-Fonds

132-767216

AVIS OFFICIEL



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente de deux appartements en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 17 mars 1995 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Failli: Mobiwell S à r.l., rue des Sablons 10 à Neuchâtel. Délégation Office des faillites, Neuchâtel.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation des parts de copropriété à vendre
Parcelle 13524/G. Rue de la Paix (rue de la Paix 81) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: niveau 5, 3 pièces de 62 m² plus une cave de 2 m² et un galetas de 10 m².
Parcelle 13525/H. Rue de la Paix (rue de la Paix 81) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: niveau 5, 3 pièces de 74 m² plus une cave de 7 m² et un galetas de 12 m².

Estimations:
parcelle 13524/G: cadastrale (1989): Fr. 146 000.-
de l'expert: Fr. 100 000.-
parcelle 13525/H: cadastrale (1989): Fr. 150 000.-
de l'expert: Fr. 170 000.-

Désignation de la parcelle de base
Parcelle 1688. Bâtiments. Places/jardins de 645 m².
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 février 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds
avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1995.

Office des faillites, le préposé: J.-P. Gailloud

132-765803



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'immeubles divers en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 17 mars 1995 à 15 heures à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Failli: Jean-Claude Pauli, anciennement domicilié rue des Sablons 10 à Neuchâtel, actuellement à Goumois/JU.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation des parts de copropriété à vendre
Parcelle 14352/A. Rue du Parc (rue du Parc 103-105) à La Chaux-de-Fonds. Etage: rez: atelier avec vestiaire/WC de 103 m² et une cave de 7 m².
Parcelle 14353/B. Rue du Parc (rue du Parc 103-105) à La Chaux-de-Fonds. Etage: rez: atelier de 126 m².
Parcelle 14355/D. Rue du Parc (rue du Parc 103-105) à La Chaux-de-Fonds. Etage: 1er: atelier avec deux laboratoires, un local dégraissage, un local contrôle, un local assemblage, deux vestiaires/WC de 272 m².
Parcelle 14357/F. Rue du Parc (rue du Parc 103-105) à La Chaux-de-Fonds. Etage: 2e: atelier de culture physique avec local massages, solarium, vestiaire de 383 m².
Parcelle 14359/G. Rue du Parc (rue du Parc 103-105) à La Chaux-de-Fonds. Etage: combles: bureaux de 259 m².

Estimations: parcelles 14352/A, 14353/B, 14355/D, 14357/F et 14359/G.
Ensemble: cadastrale (1991): Fr. 2 189 000.-
de l'expert: Fr. 1 920 000.-

Désignation de la parcelle de base
Parcelle 6005. Bâtiments. Places/jardins de 949 m².

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 février 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1995.

Office des faillites, le préposé: J.-P. Gailloud

132-765804

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

111

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

«J'ai rencontré Lambston à Gracie Mansion. Elle s'est occupée de la campagne du maire et il ne peut plus s'en débarrasser, à présent. Une sorte d'excitée, non?

- Exactement.»

Ils éclatèrent de rire.

«Pourquoi Neeve s'inquiète-t-elle à son sujet?

- Parce qu'elle jure que Lambston a quitté son domicile jeudi ou ven-

dredi dernier sans manteau. Elle achète tous ses vêtements chez Neeve.

- Peut-être est-elle partie en Floride ou aux Caraïbes, sans vouloir s'encombrer, suggéra Herb.

- C'est une des nombreuses hypothèses que j'ai soulevées, mais Neeve affirme que tous les vêtements manquant dans la penderie d'Ethel sont des affaires d'hiver, et elle est bien placée pour le savoir.»

Herb fronça les sourcils.

«Peut-être Neeve flaire-t-elle quelque chose. Recommence la description.»

Myles rentra chez lui pour retrouver la paix et la tranquillité d'un appartement rutilant. Le coup de téléphone de Neeve à dix-huit heures le réjouit et le troubla tout à la fois.

«Tu dînes dehors. Parfait. J'espère

qu'il est intéressant.»

Puis elle lui parla de l'appel téléphonique du neveu d'Ethel.

«Tu lui as dit de mettre la police au courant? C'était la meilleure chose à faire. J'ai parlé d'Ethel à Herb, aujourd'hui. Je vais le tenir informé.»

Myles prit un fruit, des crackers et un verre de Perrier pour son dîner. Tandis qu'il essayait de se concentrer sur le *Times*, il sentit monter en lui le regret d'avoir si légèrement refusé d'écouter Neeve lorsqu'elle lui disait qu'il était arrivé quelque chose à Ethel.

Il se versa un second verre de Perrier et trouva le point qui le tracassait. Les manœuvres d'intimidation au téléphone, telles que le neveu les avaient rapportées, sonnaient faux.

Neeve et Jack Campbell étaient assis dans la salle à manger du Carlyle.

Neeve avait changé la robe de tricot qu'elle portait à la boutique pour un imprimé dans des couleurs tendres. Jack avait commandé les drinks, un Martini-vodka avec olive pour lui, un verre de champagne pour Neeve.

«Vous me rappelez la chanson «Une jolie fille est comme une mélodie», lui dit-il. A moins qu'il ne soit démodé de traiter quelqu'un de jolie fille de nos jours? Peut-être devrais-je dire une élégante jeune femme?

- Je m'en tiendrai à la chanson.

- N'est-ce pas une des robes portées par les mannequins dans la vitrine de votre boutique?

- Vous avez l'œil. Quand les avez-vous vues?

- Hier soir. Et je ne passais pas par hasard. J'étais dévoré par la curiosité.»

Son aveu ne semblait pas l'embarasser outre mesure. (A suivre)

Hockey sur glace - LNB: triste «spectacle» aux Mèlèzes

Un combat de rue



● LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE 2-5 (0-3 1-1 1-1)

L'espace d'une soirée que l'on se hâtera d'oublier, les Mèlèzes ont pris l'allure, comme par désenchantement, d'un quartier de Bihac, voire de Grozny. Par la faute d'un directeur de jeu dramatiquement incompétent et de quelques voyous – qui se prétendent sportifs... – incapables de se contrôler, ce derby qui devait être une fête s'est résumé en un sinistre combat de rue au cours duquel il ne fut que trop rarement question de sport. Triste et regrettable! Et dire que bon nombre d'enfants avaient pris place autour de l'arène...

Par Jean-François BERDAT

Maxime Lapointe - Jean-Luc Schnegg
C'est 3-0 pour Lausanne et le HCC ne s'en remettra pas.

(Impar-Galley)

Cachez ce hockey que je ne saurais voir... C'est habité de ce sentiment que les 3800 Tartuffe – chiffre officiel, fantasque et bien dans le ton de la soirée – qui s'y étaient donné rendez-vous ont quitté les Mèlèzes. En effet, au contraire du personnage de Molière, les témoins de cette farce d'un goût fort douteux ont eu toutes les raisons de se voiler la face. Car tout y a passé en matière de coups défendus: charges à la bande d'une rare violence, coups bas et crosses hautes, bagarre générale ou presque, règlements de comptes en tout genre, le tout orchestré par un trio arbitral qui a sombré dans le ridicule, jetant une fois encore le discrédit sur une corporation qui finira bien un jour par tuer le jeu de hockey sur glace.

Où quand il est temps d'actionner le signal d'alarme!

IRRÉGULARITÉ FLAGRANTE

Cela étant, du haut de leurs décisions – de leurs non-décisions, aussi – absurdes, M. Gobbi et ses sbires n'ont pas directement faussé le déroulement de la rencontre. Certes, la manière dont ils ont ignoré un hors-jeu «gros comme une maison» sur l'action qui a permis à Kohler de réduire la marque, si elle a démontré à l'envi leur incapacité à faire respecter les règles du jeu, aurait pu avoir d'autres conséquences. Il n'en fut rien et c'est finalement tant mieux.

Entachée d'une irrégularité flagrante, cette réussite relançant en effet le HCC qui traversait alors ses meilleurs moments. Si tôt après la scène de pugilat et les quinze minutes d'interruption qui ont suivi – c'est le temps qu'il a fallu aux zèbres pour apprécier la situation et pénaliser de manière... arbitraire les fauteurs de troubles – les gens du lieu ont enfin évolué dans un registre qui devrait être le leur plus souvent.

Malmené, bousculé, Lausanne a alors plié, sans rompre toutefois. C'est que Kindler s'est avéré diabolique en quelques circonstances, devant Nuspliger (51e) et Holmberg (54e) notamment. Quarante secondes après cette intervention décisive sur l'essai du Suédois, Kossmann assurait le succès vaudois, non sans que M. Gobbi ait au passage superbement ignoré une faute sur Jäggi. «On ne peut pas espérer remporter un match en ne jouant que dix minutes» dira, beaucoup plus tard, un Riccardo Fuhrer encore dépité.

UN BLOC TOUSSE...

Car, pour être passé complètement à côté de la première période, le HCC avait perdu tout espoir ou presque de faire trébucher une fois encore le leader. A consonance exclusivement lausannoise, le début du match avait en effet permis aux gens de Jean Lussier d'affirmer leur très

nette supériorité. Pot de fer contre pot de terre, poids lourd contre poids plume, LNA contre LNB, promenade de santé ou partie de plaisir: la liste est longue des clichés pouvant résumer vingt minutes désastreuses du HCC. Le pire dans tout cela, c'est que les Vaudois n'ont jamais donné l'impression de devoir forcer leur talent pour prendre leurs distances, remettant ainsi à leur place des gens qui avaient cru bon et réaliste de révoquer à haute voix de la LNA pour une équipe qui, on l'a vérifiée une fois encore, ne repose que sur son premier bloc.

Or, quand ledit bloc tousse, c'est tout le HCC qui est cloué au lit par une méchante grippe. Et, ironie du sort, ce sont précisément les hommes forts des Mèlèzes, Shirajev plus particulièrement – on ne lui en tiendra bien évidemment pas rigueur, eu égard aux services rendus jusqu'ici... – qui permirent aux Lausannois d'aborder ce derby dans des conditions idéales. Une glissade malencontreuse de l'Ukrainien et l'opportuniste Verret de mettre le tableau d'affichage en marche, moins de trois minutes après le premier engagement. Dangereux récidiviste, le Canadien remettait ça un peu plus tard, avec une facilité déconcertante. La même qui permettait à Lapointe de se rappeler au bon souvenir en

contournant la cage de Schnegg avant d'inscrire le numéro trois comme à l'entraînement. La messe était dite, d'autant qu'Épiny tirait profit d'une nouvelle hésitation de la défense chaux-de-fonnière pour porter l'estocade.

UN BEAU GÂCHIS

Dès lors, la situation se dégradait peu à peu. En voulant se transformer en purificateur du hockey, M. Gobbi réveilla certains instincts belliqueux. Le talentueux Guignard – sa reconversion est d'ores et déjà assurée, lui qui serait accueilli à bras ouverts dans tout cercle de boxe – et l'irascible Gagnon furent les premiers à se mettre en route.

Leimgruber et Jeannin témoignèrent d'un sens de la repartie très aiguisé. Rideau, et, surtout, carré blanc!

Dans l'affaire, le HCC a donc perdu la quatrième place – merci encore au speaker pour avoir annoncé le succès de Grasshopper dans l'Emmental... – au profit de Langnau. Un moindre mal peut-être quand on sait que les Bernois se rendront à Lausanne demain-soir. Reste que les gens des Mèlèzes, trop longtemps spectateurs face aux Vaudois, n'ont plus leur destin entre leurs crosses et qu'ils évolueront le couteau sous la gorge demain devant Ajoie.

Qui a parlé de gâchis?

J.-F. B.

Mèlèzes: 3800 spectateurs (chiffre officiel, mais à l'évidence dépréciatif).
Arbitres: MM. Gobbi, Pfander et Beutler.
Buts: 3e Verret (Zenhäusern, à 5 contre 4) 0-1. 9e Verret (Desjardins, à 5 contre 4) 0-2. 18e Lapointe (Kossmann, à 4 contre 4) 0-3. 25e Epiney (Bonito) 0-4. 28e Murisier (Leimgruber, Gazzaroli) 1-4. 48e Kohler (Chappot, Elsenner) 2-4. 55e Kossmann (Taccoz) 2-5.
Pénalités: 10 x 2' plus 2 x 5' (Leimgruber, Jeannin) plus 10' (Jeannin) contre La Chaux-de-Fonds, 11 x 2' plus 2 x 5' (Guignard, Gagnon) plus pénalité disciplinaire de match (Guignard) contre Lausanne.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Dubois, Murisier; Shirajev, Pfozi; Jäggi, Elsenner; Jeannin, Gazzaroli, Leimgruber; Nuspliger, Boucher, Holmberg; Kohler, Chappot, Tschumi.
Lausanne: Kindler; Burkart, Stoffel; Guignard, Gagnon; Wyssen, Goumaz; Sapin; Zenhäusern, Verret, Taccoz; Epiney, Desjardins, Bonito; Lapointe, Kossmann, Pasquini.
Notes: Lausanne sans Monnier (blessé).

Penguins:
pas de record – Les Pittsburgh Penguins ne battent pas le record du meilleur départ en NHL. De façon surprenante, ils ont été battus 4-2 à Hartford par la formation des Whalers. Les Penguins en restent ainsi à douze victoires et un nul et le record est toujours détenu par les Edmonton Oilers qui, au début de la saison 1984-85, étaient demeurés invaincus en quinze matches (douze victoires et trois nuls). (si)

AUTRES PATINOIRES

● LANGNAU - GRASSHOPPER 4-4 a.p. (1-2 2-1 1-1 0-0)

Ifis: 4951 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 6e Paterlini (Hagmann) 0-1. 7e Markus Schellenberg (Bruetsch) 0-2. 16e M. Hirschi (Stoller, à 5 contre 4) 1-2. 28e Glowa (Stoller) 2-2. 30e Schlagenhaut (Lüber) 2-3. 37e Glowa (von Arx, à 3 contre 3) 3-3. 52e Schenkel (Lüber, Wick, à 5 contre 4) 3-4. 60e Glowa (Probst, Lambert) 4-4.
Pénalités: 6 x 2' contre Langnau, 9 x 2' plus 5' (Ziegler) plus pén. disc. de match (Ziegler) contre Grasshopper.

Notes: tirs sur le poteau de Baumgartner (14e), Lambert (46e), Glowa (55e) et Virta (60e).

● OLTEN - THURGOVIE 2-4 (1-1 0-2 1-1)

Kleinholz: 2200 spectateurs.
Arbitre: M. Friedli.
Buts: 4e Weisser 0-1. 8e Schuster (Schläpfer, à 5 contre 4) 1-1. 23e R. Keller (Lauber) 1-2. 38e D. Ott (Wiesmann, à 5 contre 4) 1-3. 42e Schuster (Schläpfer, Gagné, à 5 contre 4) 2-3. 48e Posma (Weisser, à 4 contre 4) 2-4.
Pénalités: 8 x 2' contre chaque équipe.

● HERISAU - MARTIGNY-VALAIS 3-5 (1-1 1-1 1-3)

Centre sportif: 921 spectateurs.
Arbitre: M. Simic.
Buts: 5e Miner 0-1. 13e Keller (Nater) 1-1. 31e Guay (Freitag, à 5 contre 3) 2-1. 36e Silietti (Gastaldo, Darbellay) 2-2. 43e Vilgrain (Guay, à 4 contre 5) 3-2. 46e Rosol (Miner, Neukom, à 5 contre 4) 3-3. 56e Silietti (Andenmatten, Bauer) 3-4. 60e Nussberger (Andenmatten, Miner, dans la cage vide) 3-5.
Pénalités: 7 x 2' contre Herisau, 6 x 2' contre Martigny-Valais.

CLASSEMENT

1. Lausanne	35	29	2	4	208-94	60
2. Grasshopper	35	19	6	10	143-97	44
3. Thurgovie	35	19	4	12	131-102	42
4. Langnau	35	16	5	14	151-146	37
5. Chx-Fds	35	17	2	16	142-134	36
6. Coire	35	16	3	16	142-158	35
7. Herisau	35	14	3	18	125-148	31
8. Olten	35	12	5	18	129-169	29
9. Martigny	35	11	5	19	119-158	27
10. Ajoie	35	4	1	30	104-188	9

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 21 février. 20 h: La Chaux-de-Fonds - Ajoie. Coire - Olten. Lausanne - Langnau. Martigny-Valais - Grasshopper. Thurgovie - Herisau.

BRÈVE

Hockey sur glace
HCCF c'est k.-o.

Hier soir, face aux filles d'Unterstadt-Etat FR le HCC féminin a subi un revers cuisant au terme de la série de pénalités (1-2). Du coup, les Chaux-de-Fonnières disputeront le tour contre la relégation de LNB.

Ajoie n'a pas rassuré à la veille des play-off

En panne de concrétisation

● AJOIE - COIRE 2-5 (0-1 1-2 1-2)

A la veille de débiter les play-off de relégation, Ajoie n'a pas rassuré la poignée de supporters présents samedi soir. Tant s'en faut, il a même quitté la glace sous les sifflets et les quolibets du public. Dommage, car hormis certains soucis, on y croit encore dur comme fer.

Mais, car il y a encore un mais, Ajoie a de la peine à faire son marché lorsqu'il engage des joueurs étrangers. Par exemple et pour ne citer que la performance de ceux-ci samedi, avec un tout petit but à leur actif, ils ont démontré qu'ils ne sont pas des marqueurs du genre de Métivier et Lambert. Et qu'ils sont loin d'être des battants comme Trot-

tier et autres. Finalement, ce seul petit but «colle bien» en tant que récompense du petit travail qu'ils ont accompli face à Coire.

Pourtant le junior Rothen, dans la même ligne que Yuldashev et que Cadieux, a montré l'exemple en se battant... comme un mercenaire suisse aux Tuileries. Non sans vouloir peindre le diable sur la muraille, entamer un tour de relégation à la façon de samedi soir, c'est prendre beaucoup de risques. Mais avec plus de volonté et de discipline on ne sait jamais...

D'accord que Coire n'est pas une équipe facile à manœuvrer, et qui demeure très soudée, y compris devant un brillant gardien. Mais de là à adresser soixante-sept tirs dans le cadre

et n'en marquer que deux, cela fait vraiment cher le but! D'ailleurs il n'y a pas que l'assistance et votre serviteur qui se sont aperçus de la chose. On murmurait après le match que le boss Mc Kay avait piqué une de ces colères dans les vestiaires pour stigmatiser ces faits.

Mais il y avait aussi d'autres déclarations, telle celle de Charly Corbat qui disait qu'Ajoie était à la recherche d'un attaquant étranger. Qui marque des buts celui-là! Tâche difficile en ce moment, a-t-il dit, presque tous les clubs en Europe sont en play-off. A défaut, il faudra bien que les deux étrangers se retroussent les manches, et peut-être qu'Ajoie gagnera enfin des matches.

Patinoire d'Ajoie: 1100 spectateurs.

Arbitres: MM. Marti, Voelker, Schmid.

Buts: 13e Werthan 0-1. 23e Reinhart (Pestrin, à 5 contre 4) 1-1. 28e Bleiker (Malgin) 1-2. 31e Gull (Kvartalnov) 1-3. 42e Bleiker (Kvartalnov) 1-4. 51e Cadieux (Jelmini, à 4 contre 4) 2-4. 56e Thoma 2-5.

Pénalités: 8 x 2' plus 10' (Guyaz) contre Ajoie, 8 x 2' plus 10' (Gull) contre Coire.

Ajoie: Fraschina; Baechler, Jelmini; Reinhart, Kappeler; Fleury; Marquis, Pestrin, Guyaz; Yuldashev, Cadieux, Rothen; Bucher, Mozzini, Gasser.

Coire: Morf; Habisreutiner, Gull; Bleiker, Meier; Schnoz, Stocker; Kvartalnov, Malgin, Rieder; Fondado, Ferrari, Thoma; Werthan, Dick, Kretli; Donghi. (bv)

Quatre sur huit

Partager l'enjeu avec une équipe qui est en passe d'établir un nouveau record de points de la «regular season»: l'exploit – car c'en est un – est de taille et du genre à faire pâlir d'envie toutes les autres formations de la catégorie. Dès lors, on tirera un grand coup de chapeau au HCC, tout en déplorant que les gens des Mèlèzes n'aient pas affiché sur leur glace les mêmes dispositions qu'à Malley.

Peut-être que l'air du lac...
18 octobre 1994: Lausanne - HCC 2-3 (0-2 2-1 0-0).

22 novembre 1994: HCC - Lausanne 0-3 (0-1 0-0 0-2).

14 janvier 1995: Lausanne - HCC 3-4 (1-2 2-2 0-0).

18 février 1995: HCC - Lausanne 2-5 (0-3 1-1 1-1).

J.-F. B.

Hockey sur glace - LNA: on règle les derniers détails

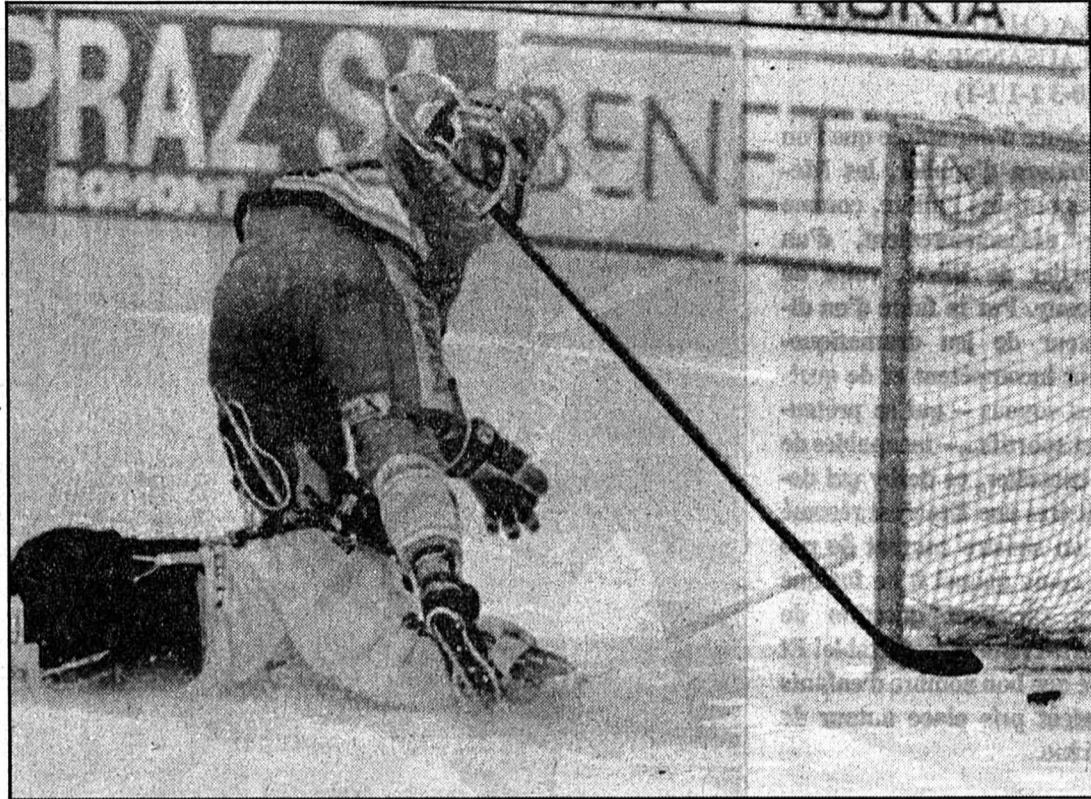
Bienne sur la bonne voie

● FR GOTTÉRON - BIENNE 8-5 (2-1 3-3 3-1)

Face à une équipe fribourgeoise qui espère encore accrocher la quatrième place du tour de qualification, les Seelandais ont longtemps repoussé l'échéance. Les gens de Saint-Léonard ont finalement classé l'affaire dans le troisième tiers face aux visiteurs qui ont usé leurs forces dans le premier tiers déjà. Par ses décisions absurdes, l'arbitre a passé les menottes à six Biennois d'un coup. Bingo!

On a tous hoché du chef après le premier coup de sirène, pour comprendre les fantaisies guignolesques commises par M. Otter. On joue la 13e minute: le score est de 1-1 grâce à des réussites de Silver et de Schneider, quand soudain le banc d'infamie est tout juste assez large pour accueillir six joueurs biennois! Christophe Wahl dit: «Heureusement que le règlement oblige trois joueurs de champs, sinon...» Victime d'un arbitrage défaillant, Bienne donnera du souffle durant près de quatre minutes à 5 contre 3. Durant cette période, Alston et ses potes ont résisté, puis passé la surmultipliée, avant que Descloux parvienne à redonner un avantage à ses couleurs.

La rencontre resta néanmoins



Descloux - Burillo

Le Fribourgeois (au sol) inscrit le deuxième but de ses couleurs.

(Keystone)

ouverte, ressemblant à une partie de Monopoly. En effet, à chaque fois que FR Gottéron avançait d'une case, Bienne revint à sa hauteur.

Les dernières minutes ont finalement appartenu aux hommes de Cadieux, et particulièrement à l'ancien Biennois Marc Leuenberger, l'homme de la dernière passe.

A un match de la fin de la saison régulière, il n'est pas nécessaire de lire dans une boule de cristal pour s'apercevoir que les Seelandais ont décidé de faire tourner la roue. L'opération sauvetage qui trotte dans la tête des joueurs seelandais a, dans une certaine mesure, resserré les liens entre joueurs. En jouant avec ses tripes, l'équipe bien-

noise a quitté Saint-Léonard tout sauf ridicule.

Comme le confirme Chris Reynolds: «Cette partie devait régler les derniers détails. Mes hommes l'ont compris. Car il aurait été suicidaire d'attendre samedi prochain, lorsqu'on sera dans le vif du sujet, à Rapperswil.» (rp)

AUTRES PATINOIRES

● Zoug - Kloten 3-3 a.p. (2-0 1-2 0-1 0-0)

Herti: 6478 spectateurs. Arbitre: M. Cléménçon. Buts: 14e D. Meier (Neuenschwander) 1-0. 16e Yaremchuk 2-0. 30e Wäger (à 6 contre 4) 2-1. 31e Bruderer (R. Meier, à 5 contre 4) 2-2. 35e A. Künzi (Aebersold, à 5 contre 4) 3-2. 48e Ochsner (Celio) 3-3. Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe. Zoug: Schöpf; T. Künzi, Kessler; Schafhauser, A. Künzi; Horak, Mazzoleni; Habscheid, Yaremchuk, Muller; Aebersold, Neuenschwander, D. Meier; P. Fischer, Steffen, Giger. Kloten: Pavoni; Klöti, Eldebrink; Kout, Bayer; Sigg, Bruderer; Hollenstein, Johansson, Wäger; Erni, R. Meier, Holzer; Hoffmann, Ochsner, Celio.

● BERNE - LUGANO 4-2 (2-0 0-1 2-1)

Allmend: 14.897 spectateurs. Arbitre: M. Stalder. Buts: 2e Orlando (Triulzi, à 5 contre 4) 1-0. 19e Vrabc 2-0. 30e Ton (Larsson, Jenni) 2-1. 47e Howald (Vrabc) 3-1. 50e Vrabc (Howald, Ruotsalainen) 4-1. 52e Jenni (Larsson, Sjödin) 4-2. Pénalités: 5 x 2' contre Berne, 6 x 2' contre Lugano. Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; S. Leuenberger, Voisard; Sommer, Beutler; Friedli, Vrabc, Howald; Triulzi, Orlando, Meier; Keller, Léchêne, L. Leuenberger; Fuchs. Lugano: Weibel; Bertaglia, Schafhauser; Sjödin, Sutter; Nideröst; Walder, Rötheli, Eberle; Howald, Larsson, Jenni; Togni, Aeschlimann, Kobel.

● DAVOS - RAPPERSWIL 3-2 (2-0 1-1 0-1)

Stade de glace: 4200 spectateurs. Arbitre: M. Schmid. Buts: 11e Sigg (Müller) 1-0. 15e Müller (Cramer) 2-0. 31e Honegger (Witolinsch) 2-1. 36e Rütthemann (C. Weber, Thibaudeau) 3-1. 52e Werder (Haueter, à 5 contre 4) 3-2. Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 3 x 2' contre Rapperswil. Davos: Wieser; Brich, Balmer; Svensson, Gianola; Egli, Equilino; Sigg, Häller; Näser, Hodgson, Bärtschi; Rütthemann, C. Weber, Thibaudeau; Müller, Stirnimann, Cramer; Signorelli, Roth; Schöcher. Rapperswil: Bösch; Rutschi, Ritsch; Langer, Haueter; Berchtold; Bissett, Witolinsch, Roggenmoser; Camenzind, Werder, Hofstetter; Rufener, M. Weber, Soguel; Honegger, Meier.

● ZURICH - AMBRI-PIOTTA 1-4 (0-2 1-1 0-1)

Hallenstadion: 7114 spectateurs. Arbitre: M. Kurmann. Buts: 13e N. Celio (Wittmann, Fedulov) 0-1. 16e Kvartalnov (Jaks) 0-2. 23e Lebeau (Vollmer, à 5 contre 4) 1-2. 24e Kvartalnov (Jaks) 1-3. 46e Fedulov (Wittmann, N. Celio, à 5 contre 4) 1-4. Pénalités: 5 x 2' contre Zurich, 6 x 2' plus 10' (Fair) contre Ambri-Piotta. Zurich: Papp; Princi, Zehnder; Hager, Guyaz; Faic, Steck; Steiner; Morger, Zeiter, Vollmer; Bachofner, Fortier, Thöny; Micheli, Ivankovic, Lebeau; Brodmann, Gauch, Seeholzer. Ambri-Piotta: Bachschmied; Tschumi, Gianini; B. Celio, Riva; Gazzaroli, B. Muller; Kvartalnov, Jaks, Fritsche; Fair, Heldner, Viganò; Wittmann, N. Celio, Fedulov.

CLASSEMENT

1. Zoug	35	22	4	9	151-120	48
2. Lugano	35	20	5	10	142-101	45
3. Davos	35	19	4	12	139-118	42
4. Ambri	35	18	5	12	136-133	41
5. Gottéron	35	17	5	13	170-137	39
6. Berne	35	18	3	14	143-118	39
7. Kloten	35	15	8	12	115-117	38
8. Zurich	35	11	3	21	122-152	25
9. Rapperswil	35	8	3	24	99-158	19
10. Bienne	35	6	2	27	106-169	14

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 21 février. 20 h: Ambri-Piotta - Berne. Bienne - Kloten. Lugano - Zoug. Rapperswil - FR Gottéron. Zurich - Davos.

Hingis se distingue - Dans une épreuve de skjöring - un cavalier tirant un skieur - sur le lac gelé de Saint-Moritz, Martina Hingis, cavalière, et l'ancien gymnaste Sepp Zellweger, tracté sur skis, ont pris la neuvième place. La victoire est revenue à Helga Piaget, la femme du fabricant de montres, qui, sur ses skis, était entraînée par le professionnel du trot Pascal Desbiolles. (si)

LNB - Olten sans direction

La crise

Le HC Olten a vécu un week-end mouvementé. En quelques heures, le président Manfred Schmid et le responsable de la commission technique Jaroslav Tuma ont quitté leurs fonctions. Le club soleurois, aux prises avec de grosses difficultés financières et engagé dans la lutte contre la relégation, se retrouve ainsi sans direction.

Schmid et Tuma ont démissionné en réaction au comportement des joueurs, qui ont porté samedi un brassard rouge pour protester contre la suspension infligée à l'entraîneur Kenht Ruhnke et au défenseur Christian Silling. Le président Schmid les considérait comme les «meneurs» du mouvement de fronde - on évoquait une grève - qui avait surgi au sein de l'équipe.

Tout avait commencé jeudi, lorsque les joueurs, suivant l'exemple biennois, avaient envisagé une grève pour faire pression sur la direction du club. Le HC Olten est régulièrement en retard d'un mois et demi dans le paiement des salaires. Tuma a déclaré avant sa démission que les salaires de décembre avaient été versés et que le trio des Canadiens (Ruhnke, Gagné et Richard) avait touché la moitié de son dû pour janvier. Version toutefois démentie par Ruhnke.

Après le retrait de Manfred Schmid et Jaroslav Tuma, la situation au sein du club soleurois s'est complètement modifiée. Selon toute vraisemblance, Kent Ruhnke sera à la bande mardi à Coire. Compte tenu de la vacance du pouvoir, le club devrait être dirigé provisoirement par Benno Mattarel, le président du conseil d'administration. Ce dernier était toutefois inatteignable dimanche, même pour Ruhnke... (si)

BRÈVE

Snowboard

Jaquet: oui et non

Engagé ce week-end à une manche de la Swiss-Cup de snowboard à Adelboden, le Chaux-de-Fonnière Gilles Jaquet a terminé onzième du slalom géant (pour sa spécialité) de samedi, avant de se rattraper le lendemain en prenant un beau troisième rang en slalom.

Première ligue: tour final

Clair et net

● MOUTIER - SAAS GRUND 3-7 (1-2 2-3 0-2)

Moutier a trouvé en face de lui une formation qui lui a été supérieure durant toute la rencontre. Même si le score est resté serré jusqu'à deux minutes du terme, les Prévôtois n'ont jamais donné l'impression de pouvoir s'imposer, voire d'obtenir la parité.

Les Hauts-Valaisans ont profité des largesses défensives des locaux pour s'imposer d'une façon méritée et sans forcer leur talent. Les Jurassiens termineront donc ce tour final au sixième rang. Une saison néanmoins réussie pour un club qui n'a pas été épargné par les blessures et qui, sous l'expertise direction de Daniel Poulin, a fait mieux que se défendre.

Patinoire prévôtoise: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Galley, Schorpp et Jean-Mairet.

Buts: 3e Othman (M. Zurbruggen) 0-1. 6e Aebi 1-1. 6e N. Zurbruggen (Pousaz) 1-2. 24e J. Hostettmann (Léchêne) 2-2. 27e Hunziker (Mrukvia) 2-3. 32e Anthamatten (N. Zurbruggen) 2-4. 34e Léchêne (Horger et Aebi) 3-4. 34e Pousaz (Mrukvia) 3-5. 59e Wytenbach 3-6. 60e Anthamatten (Furer) 3-7.

Pénalités: 4 x 2' contre Moutier.

tier, 6 x 2' contre Saas Grund.

Moutier: Kohler (41e Untermaehrer); Gehriger, Rohrbach; Lehmann, D. Hostettmann; Aebi, Léchêne, J. Hostettmann; Chappatte, Meusy, Roth; Marchand, Buser, Vogt; Horger; Cramatte.

Saas Grund: P. Zurbruggen; M. Zurbruggen, Bumann; Andenmatten, Bolli; Crisafulli; Othman, Furer, Wytenbach; Mrukvia, Vauclair, Pousaz; Anthamatten, N. Zurbruggen, Hunziker; Venetz. (tbo)

LE POINT

GE Servette - Neuchâtel 8-4
Moutier - Saas-Grund 3-7
Sierre - Viège 7-2

CLASSEMENT

1. GE Servette	7	6	1	0	40-14	33	(20)
2. Sierre	7	3	1	3	28-30	25	(18)
3. Saas-Grund	7	2	2	3	31-30	21	(15)
4. Neuchâtel	7	3	1	3	24-29	20	(13)
5. Viège	7	2	2	3	23-26	20	(14)
6. Moutier	7	1	1	5	28-45	16	(13)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 21 février. 20 h: Sierre - GE Servette. Viège - Moutier. Mercredi 22 février. 20 h 15: Saas Grund - Neuchâtel YS.

AUTRES GROUPES

TOUR FINAL

Groupe 1: Dübendorf - Wil 8-3. Bülach - Winterthur 3-0. Classement: 1. Dübendorf 7-27 (17)*. 2. Bülach 7-26 (18). 3. Küssnacht 6-24 (15). 4. Arosa 7-19 (13). 5. Wil 7-17 (13). 6. Winterthur 6-16 (13).

Groupe 2: Lucerne - Bâle 5-4. Thoun - Lyss 0-2. Unterseen - Langenthal 7-4. Classement: 1. Lucerne 7-30 (19)*. 2. Langenthal 7-25 (15). 3. Unterseen 7-23 (16). 4. Lyss 7-21 (15). 5. Bâle 7-20 (13). 6. Thoun 7-14 (13).

TOUR DE RELÉGATION

Groupe 1: Illnau-Effretikon - Wetzikon 4-5. St-Moritz - Bellinzona 4-1. Uzwil - Rheintal 2-2. Classement: 1. Wetzikon 7-20 (8)*. 2. Uzwil 7-20 (11). 3. St-Moritz 7-18 (13). 4. Bellinzona 7-13 (4). 5. Rheintal 7-12 (8). 6. Illnau-Effretikon 7-6 (3). Groupe 2: Soleure-Zuchwil-Worb 6-4. Berthoud - Rot-Blau Berne 8-2. Münchenbuchsee - Wiki-Münsingen 1-6. Classement: 1. Berthoud 7-23 (12)*. 2. Soleure-Zuchwil 7-22 (12). 3. Wiki-Münsingen 7-20 (11). 4. Worb 7-13 (5). 5. Rot-Blau Berne 7-7 (3). 6. Münchenbuchsee 7-1 (1). Entre parenthèses les points de la qualification.

Tour de relégation

Un score trompeur

● FLEURIER - VILLARS 5-1 (2-1 2-0 1-0)

Un seul petit point suffisait aux Vallonniers pour atteindre leur objectif de début de saison, le maintien dans la catégorie. Un objectif largement atteint, de manière laborieuse pourtant, malgré l'ampleur du score.

Etant venus chercher deux points à Belle-Roche, Villars a entamé la rencontre à bras-le-corps. C'est ainsi que durant plus de dix minutes, les Fleurians ont connu des moments très difficiles. Ce sont pourtant Hummel et Jeannin, contre le cours du jeu, qui allaient scorer, mettant ainsi leur équipe sur orbite.

Si Fleurier l'a emporté, on peut se demander ce qui serait advenu si Dupertuis avait été aligné d'entrée de cause dans les buts vaudois, car Avellaz, il faut le relever, a encaissé deux buts sur autant de tirs...

Belle-Roche: 280 spectateurs. Arbitres: MM. Vuille, Vallat et Turrian.

Buts: 10e Hummel (Sauer) 1-0. 11e Jeannin (Hummel, Colo) 2-0. 16e F. Heiz (P. Heiz) 2-1. 33e Pochon 3-1. 39e Marquis 4-1. 59e Hummel (Marquis) 5-1.

(Schmid, Cattaruzza) contre Bienne.

FR Gottéron: Meuwly; Honegger, Brasey; Leibzig, Bobillier; Bertholet, Descloux; Khomoutov, Bykov, Brown; Silver, Reymond, Schaller; Leuenberger, Bächler, Maurer; Aeschlimann, Godel, Schafer.

Bienne: Wahl; Bourquin, Steinegger; Cattaruzza, B. Schneider; D. Schneider, Schmid; Dick; Pasche, Alston, Kerch; Dubois, Burillo, Glanzmann; Grogg, Schümperli, Robert; Heim.

Notes: Bienne sans Carlsson (étranger surnuméraire).

Pénalités: 10 x 2' contre Fleurier, 8 x 2' plus 2 x 10' (Rochat, Paris) plus pénalité de méconduite de match (Croc-Torti) contre Villars.

Fleurier: St. Aebi; Marquis, Colo; P. Aebi, Bobillier; Bättscher; Biscan; Jeannin, Chappuis, Hummel; Hamel, Dubois, Bargo; Sausser, Neiningner, Pochon; Perrin.

Villars: Avellaz (11e, Dupertuis); Paris, Viret; Volet, Theurillat; Ruchet, Rochat, F. Heiz; Croci-Torti, P. Heiz, Bonzon; Allamand, Borboen, Reuter. (jyp)

LE POINT

Octodure - Unterstadt 3-2
Fleurier - Villars 5-1

CLASSEMENT

1. Star LS	6	5	1	0	27-9	21	(10)
2. Fleurier	7	4	1	2	34-22	18	(9)
3. Villars	8	3	1	4	23-28	15	(8)
4. Unterstadt	7	3	0	4	29-28	13	(7)
5. Octodure	7	3	1	3	23-25	11	(4)
6. Tramelan	7	1	0	6	19-43	6	(4)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 21 février. 20 h 15: Fleurier - Octodure. 20 h 30: Unterstadt-Etat FR - Star Lausanne.

Hockey sur glace - Deuxième ligue: sale coup pour Saint-Imier

Le Locle barragiste



Laurent Dubois - Aldo Mayor
Les Loclois finiront par passer l'obstacle imérien.

(Impar-Galley)

● LE LOCLE - SAINT-IMIER 3-2 (2-0 1-1 0-1)

Sacrés Loclois! Alors que dans la lutte à distance qu'ils se livraient avec Saint-Imier, Court et Franches-Montagnes, ils partaient avec un handicap certain, voilà que les gars de Per Meier ont réussi à inverser les tendances. Vainqueurs in extremis des Erguéliens, les Neuchâtelois ont obtenu le droit de disputer ce soir aux Mélèzes (coup d'envoi à 20 h 15) un match de barrage contre Franches-Montagnes qui désignera le deuxième finaliste.

Le Locle
Gérard STEGMÜLLER

cours. De plus, nous sommes tombés sur un supergardien qui effectuait sa rentrée après deux mois d'absence. Il fallait que ça tombe sur nous!»

L'hommage de Mouche à «Peps» Lüthi n'est pas tiré par les cheveux. A maintes reprises en effet, le portier loclois a dégouté les attaquants visiteurs. Et comme les hockeyeurs du Communal ont disputé un match intelligent, sérieux, il n'en fallait pas plus pour que les Jurassiens tirent un trait définitif sur les finales. «Tout le monde a évolué à 100%, c'est le droit le contraire qui s'est produit. La rencontre de ce soir fut à l'image de notre par-

DEUX FOIS D. BERGAMO

Dans les faits, Saint-Imier ne s'est jamais remis de la réussite signée Anderegg après l'12". Durant tout le reste des débats, les Imériens ont donné l'impression de trainer ce but tel un boulet. Comme, défensivement, les Neuchâtelois accomplissaient le match parfait, Houriet et ses petits camarades se sont mis à douter. Encore plus lorsque Dominique Bergamo doublait la mise (8e). Les dix dernières minutes du dernier tiers furent pénibles, les chutes de neige rendant la glace à la limite du praticable. Heureusement, la météo

s'est nettement améliorée par la suite.

On pensait que Saint-Imier avait fait le tour lorsqu'en supériorité numérique, Niederhauser dévota victorieusement un tir de Dubois après un remarquable travail préparatoire de Ross (26e). Erreur. Mouche, à 4 contre 5, s'est brisé les crocs sur ce diable de Lüthi (36e). Peut-être le tournant du match... Car juste avant le deuxième thé, Dominique Bergamo sonnait à nouveau la charge. Saint-Imier n'avait plus le choix. Un match, nul au pire, lui permettait d'être barragiste. Il a donc tout donné dans l'ultime

période. Houriet (49e) a redonné un semblant d'espoir à des Jurassiens qui ont bénéficié de deux immenses occasions de rétablir l'équité. Mais le très remuant Ross (52e et 55e) fit connaissance avec un certain Lüthi...

Le suspense était alors à son comble. Mayor (55e) échouait d'un rien sur Christophe Ryser. Soudain, survint l'incident. Bête, vraiment bête. Après 56'31", Saint-Imier écopa d'une pénalité mineure pour surnombre. Le coup qui tue. A nonante secondes du gong final, Christophe Ryser eut beau céder son poste pour un joueur de champ, Le Locle n'allait pas lâcher son os. Le combat fut rude, acharné par moments, indécis jusqu'à son terme. En bref, plaisant.

Court défait par Université NE, Franches-Montagnes vainqueur de Star Chaux-de-Fonds, Le Locle se mesurera donc ce soir sous le chapiteau chaux-de-fonnier à la bande d'Hugo Lehmann (20 h 15). Un barrage qui promet, les Franches-Montagnards, tout comme les Loclois, semblant tenir la forme ces derniers temps. G.S.

CLASSEMENT FINAL

1. Uni. NE	18 13 3	2 130-75 29
2. Yverdon	18 12 2	4 115-72 26
3. Fr.-Mont.	18 11 1	6 83-59 23
4. Le Locle	18 11 1	6 92-82 23
5. St-Imier	18 9 3	6 96-62 21
6. Court	18 10 1	7 90-65 21
7. Prilly	18 6 0	12 68-130 12
8. Ajoie II	18 5 1	12 65-96 11
9. Pts-Martel	18 4 1	13 58-87 9
10. Star Cdf	18 2 1	15 60-129 5

Sauber:

tests réussis - En conclusion de ses tests à Estoril, l'écurie de F1 Sauber-Ford a mis à l'épreuve, avec succès, la nouvelle C14 équipée du moteur Zetec-R sur la distance d'un Grand Prix (300 km). Le moteur, qui n'a eu aucun problème sérieux en trois jours, s'est montré très fiable, et le châssis a également donné satisfaction aux responsables de l'écurie helvétique. (si)

Patinage artistique

Neuchâtel en tête

Samedi, le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds organisait le 20e derby jurassien de patinage artistique. Destinée aux jeunes membres des clubs de l'Arc jurassien, cette compétition est réservée aux patineurs qui n'ont pas participé aux sélections ou aux championnats suisses, ni aux championnats romands.

Venu en nombre, le club de Neuchâtel a fait fort en prenant la première place du classement par clubs, devant Bienne (à un point seulement), Ajoie et La Chaux-de-Fonds.

Chez les minimes filles (10 candidates), Alexandra Garmard (Saint-Imier) a pris une très belle première place (les trois juges ont été unanimes en la classant cinq fois première) devant Séphora Gerber (Ajoie) et Anne-Danièle Furrer (Tramelan).

C'est dans la catégorie espoir filles que l'on trouve les meilleurs résultats des Chaux-de-Fonnières: sur les dix-sept participantes, Christelle Nolde a pris le deuxième rang, derrière Jessica Moning (Bienne). Manquant de peu la troisième marche du podium, on trouve Virginie Doussé suivie de sa camarade de club Sabina Buccieri.

Quant à la catégorie hobbies filles, relevons la première place de Céline Mallet (Neuchâtel) devant Livia Croci (Franches-Montagnes). Les Chaux-de-Fonnières Lauraine Gaille et Jennifer Billod-Morel ont pris les huitième et neuvième places devant Katia Chopard (Saint-Imier).

Classement final: 1. Neuchâtel 67 points. 2. Bienne 66. 3. Ajoie 50. 4. La Chaux-de-Fonds 45. 5. Saint-Imier 28. 6. Moutier 23. 7. Tramelan 22. 8. Franches-Montagnes 17. (sp)

BRÈVES

Football

Amicalement vôtre

Sion - Servette 3-4 (2-2). Delémont - Bâle 2-3 (2-1). Schaffhouse - Zurich 2-2 (1-1). Bellinzona - Soleure 1-1 (1-0). Lugano - Saint-Gall 2-3 (1-0). Lausanne - Young Boys 3-0 (0-0).

Ski alpin

Cuche se classe

Didier Cuche (Le Pâquier) a pris la deuxième place d'un slalom géant FIS disputé à Hoch-Ybrig.

Star Chaux-de-Fonds fait de la résistance

Une décision tardive

● FRANCHES-MONTAGNES - STAR CHAUX-DE-FONDS 7-1 (0-0 1-0 6-1)

Cette fois c'est fait! Le HCFM a enfin gagné son billet pour disputer un match de barrage en vue des finales. La rencontre de samedi soir, qui resta tendue pendant deux tiers, ne fut toutefois pas une partie de plaisir pour les Jurassiens.

En effet, dans la période initiale, les Stelliens démontrèrent qu'ils pouvaient très bien se hisser au niveau des meilleures équipes, et ce malgré leur place de lanterne rouge. Les deux gardiens furent très attentifs, si bien qu'on arriva au premier thé sur un score nul et vierge.

Dans la seconde période, le

rythme était toujours soutenu et les Franches-Montagnards ouvrirent la marque peu avant la mi-match. Dès lors, ils imposèrent leur jeu, sans toutefois concrétiser, si bien qu'on s'acheminait vers un dernier «vingt» très disputé et tendu. Le suspense fut de courte durée, puisqu'après moins de quatre minutes, les Taignons avaient pris trois longueurs d'avance sur un adversaire physiquement à bout.

En quelques cinq minutes, Cattin - assisté par Gigon - mit définitivement les Jurassiens sur orbite en trouvant trois fois le chemin des filets.

Centre de Loisirs: 400 spectateurs.
Arbitres: MM. Landry et Tschäppät.

Buts: 28e Gigon (Boehlen) 1-0. 43e Ogi (Léchenne, Nicolet) 2-0. 44e Lamielle (Houser, Boehlen) 3-0. 48e Cattin (Gigon) 4-0. 51e Cattin (Gigon) 5-0. 54e Cattin (Gigon, Morandin) 6-0. 55e Erard (Ogi) 7-0. 55e Gerber 7-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Franches-Montagnes, 3 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds.

Franches-Montagnes: Steiner; Boehlen, Bertrand; Morandin, Guenet; Lamielle, Guichard, Houser; Cattin, Jeannotat, Gigon; Nicolet, Ogi, Léchenne; Erard.

Star Chaux-de-Fonds: Perrenoud; Gaguillet, Ipek; Voisard, Frigeri; Ferrari, Huguenin, Tavernier; Oppliger, Bourquin, Gerber; Botter. (lu)

Université NE joue le jeu jusqu'au bout

Court échoue au poteau

● COURT - UNIVERSITÉ NE 5-8 (3-1 0-5 1-2)

Le rêve courtisan a duré un bon quart d'heure. En effet, alors que l'on jouait la 12e, P. Lauper inscrivait le troisième but pour les Jurassiens qui semblaient être sur un nuage en ce début de partie. C'est aussi le moment que choisit l'entraîneur neuchâtelois pour demander un temps mort qui coupa la promenade de santé courtisane.

Dès lors Université NE refit surface et Court écopa de sa première pénalité. Cette infériorité allait être le tournant de la partie puisque Scheggia, parti affronter l'excellent portier visiteur, perdait son duel. Et sur l'action suivante, le score passa à 3-1 au lieu de 4-0. Dur le sport!

Bien que possédant encore

deux longueurs d'avance à l'appel de la deuxième période, Court avait perdu de sa superbe à l'image de Borruat qui concéda inutilement la deuxième pénalité courtisane qui amena la seconde réussite visiteuse. Dès lors, on ne vit plus qu'une seule équipe sur la glace et plus rien ne pouvait arrêter le leader. D'autant plus que la réussite bouda les attaquants locaux. La chance avait choisi son camp. Dans le dernier «vingt», Université NE gagna son avantage avec maestria, cela au grand dam d'un CP Court qui échoua d'un rien pour l'obtention du rang de barragiste.

Patinoire de Moutier: 180 spectateurs.

Arbitres: MM. Leuenberger et Dominé.

Buts: 3e S. Lauper 1-0. 9e

Borruat (Rieder) 2-0. 12e P. Lauper 3-0. 16e Vaucher (Willi) 3-1. 23e Rochette (Gigon) 3-2. 25e Willi (Gosselin) 3-3. 31e Calfisch (Gross) 3-4. 37e Cusson (Rochette) 3-5. 39e Rochette 3-6. 45e Kohler (Rieder) 4-6. 50e Vessaz (Rochette) 4-7. 55e Vaucher (Rochette) 4-8. 58e S. Lauper 5-8.

Pénalités: 4 x 2' contre Court, 5 x 2' contre Université NE.

Court: Ruch; Jeanrenaud, Hostettmann; Widmer, Borruat; Borer, Juillerat; Rieder, Kohler, Hennin; Scheggia, Bachmann, Houmard; Borer, Juillerat; S. Lauper, P. Lauper, Schori.

Université NE: Haymoz; Gigon, Matthey; Cusson, Fischer; Calfisch, Rochette, Gross; Willi, Gosselin, Vaucher; Bord; Vessaz. (jmt)

Communal: 120 spectateurs.
Arbitres: MM. Walder et Bregy.
Buts: 2e Anderegg (D. Bergamo) 1-0. 8e D. Bergamo (Anderegg) 2-0. 26e Niederhauser (Dubois, à 5 contre 4) 2-1. 40e D. Bergamo (Tschanz, Mayor) 3-1. 49e Houriet (Wyssen) 3-2.
Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Dumas) contre Le Locle, 6 x 2' contre Saint-Imier.

Le Locle: Lüthi; Becerra, Haddorn; Gremaud, Dumas; Wicht; Vuillemez, D. Bergamo, Y. Bergamo; Mayor, Meier, Tschanz; Kohly, Anderegg.

Saint-Imier: C. Ryser; Dubois, Terraz; Dupertuis, L. Ryser; C. Dubail; Y. Dubail, Houriet, Niederhauser; L. Tanner, Ross, Mouche; Vuilleumier, Wyssen, M. Tanner.

AVEC LES SANS-GRADE

3e ligue, groupe 9

Corgémont - Les Breuleux ... 4-4
Moutier II - Crémènes ... 6-1

CLASSEMENT

1. Moutier II	18 14 2	2 121-60 30
2. Courtételle	18 12 2	4 112-65 26
3. Court II	18 12 2	4 95-56 26
4. Corgémont	17 11 1	5 95-76 23
5. Tramelan	18 11 0	7 114-71 22
6. Les Breuleux	18 7 4	7 85-87 18
7. Crémènes	18 4 3	11 107-87 11
8. St-Imier II	18 3 5	10 75-110 11
9. Reuchenette	18 4 0	14 51-105 8
10. Tavannes	17 1 1	15 32-123 3

Groupe 10

Pts-de-M. II - Star Cdf II ... 6-5
La Brévine - Uni. NE II ... 8-2
Le Landeron - Les Brenets ... 9-8
Sarine FR - Le Locle II ... 13-0
Serrières - Couvet ... 5-10

CLASSEMENT

1. Sarine FR	18 17 1	0 158-41 35
2. La Brévine	18 16 1	1 165-53 33
3. Couvet	18 10 2	6 114-87 22
4. Uni. NE II	18 9 1	8 107-85 19
5. Le Locle II	18 8 3	7 90-106 19
6. Le Landeron	18 5 5	8 79-133 15
7. Serrières	18 6 1	11 82-124 13
8. Star Cdf II	18 5 1	12 76-112 11
9. Pts-de-M. II	18 4 1	13 79-118 9
10. Les Brenets	18 2 0	16 68-159 4

4e ligue, groupe 9b

Fr.-Mont. III - Cortébert ... 6-9
Courtélary - Sonceboz ... 5-8
Corgémont - Fuet-Bellélay ... 6-3

CLASSEMENT

1. Sonceboz	12 12 0	0 95-29 24
2. Cortébert	12 6 2	4 72-57 14
3. Saucourt	12 6 1	5 60-66 13
4. Fuet-Bellélay	12 5 2	5 62-63 12
5. Courtélary	12 6 0	6 62-64 12
6. Corgémont	12 3 1	8 58-81 7
7. Fr.-Mont. III	12 1 0	11 43-92 2

Groupe 10a

Plat. Diesse - Marin ... 2-6
Breuleux II - Savagnier ... 2-10
Couvet - Dombresson ... 5-9

CLASSEMENT

1. Fr.-Mont. II	12 12 0	0 109-23 24
2. Dombresson	12 10 0	2 84-43 20
3. Savagnier	13 7 0	6 66-52 14
4. Marin	12 5 1	6 54-62 11
5. Couvet	12 3 1	8 54-104 7
6. Breuleux II	12 3 0	9 50-83 6
7. Plat. Diesse	11 1 0	10 34-72 2



NHL

Hartford Wahlers - Pittsburgh Penguins 4-2. Washington Capitals - Québec Nordiques 4-2. New York Islanders - New Jersey Devils 3-2. Montréal Canadiens - New York Rangers 5-2. Tampa Bay Lightning - Boston Bruins 3-1. Toronto Maple Leafs - St. Louis Blues 3-1. San José Sharks - Anaheim Mighty Ducks 3-6. Calgary Flames - Dallas Stars 3-2 a.p. Los Angeles Kings - Vancouver

Canucks 2-6. Detroit Red Wings - Edmonton Oilers 4-2. Florida Panthers - Boston Bruins 4-5. New Jersey Devils - New York Islanders 2-2 a.p. Tampa Bay Lightning - Ottawa Senators 1-2. Winnipeg Jets - St. Louis Blues 3-4. Anaheim Mighty Ducks - Vancouver Canucks 2-2 a.p. Los Angeles Kings - San José Sharks 0-2.

(si)



CROSS-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

**Mercredi 22 février 1995
à 20 heures précises**

Maison du Peuple, Serre 68

GRAND LOTO

Carte d'abonnement à Fr. 18.-

Cet abonnement donne droit à:
1 carte pour 40 tours ainsi qu'au tirage au sort qui aura lieu à la fin du match pour un abonnement CFF 1/2 tarif.
Au cours de la soirée, il sera joué 4 cartons.
Consolation aux perdants. Coin non fumeur.

132-763314

CONNAISSANCE DU MONDE

LE QUEBEC

Du Saint Laurent
à l'Arctique



Film et conférence de
MARC POIREL

Le golf et le fleuve Saint-Laurent
Les ébats des baleines
Les bébés phoques
Québec - Montréal - Ile d'Orléans
Splendeur de l'été indien
L'hiver dans l'Arctique
Les Indiens attikameks

LE LOCLE

Musée des Beaux-Arts
lundi 20 février, 20h

LA CHAUX-DE-FONDS

MIH
mardi 21 février, 16h et 20h
service culturel migros

Billet en vente à l'entrée: Fr. 12.-

Edith et Christian Matthey

Physic club

Vendu tout droit des USA.
il bat son plein.
c'est le...
STEP

SAUNA
BAIN-TURC
PISCINE
AQUAGYM
DANSE MODERN JAZZ
AEROBIC
FITNESS
GYMNASTIQUE DU DOS
LOW IMPACT
HIGH IMPACT
STRETCHING
GYM ABDO FESSIER
SOLARIUM

GARDERIE D'ENFANTS

LA CHAUX-DE-FONDS:
Eplatures 19, 039 / 26 67 77

LE LOCLE:
Henry-Grandjean 1, 039 / 31 75 08

A.B.S. et airbag valent vraiment le coût:
ils sont quasi-cadeau sur
la Corolla Plus
de 114 ch.

35-Super-Leasing: Fr. 356.- p. m.
Pour la Corolla 1.6 Sportwagon XEL Plus, 6,5% TVA inclus.
Conditions: 40 000 km / 48 mois / casco totale excl. / 10% de caution.

Airbag, A.B.S. et lave-glaces électr. pour Fr. 740.- seul, au lieu de plus de Fr. 3000.-. Protections latérales, direction assistée, verrouillage central, installation stéréo, moteur à 16 soupapes et 114 ch de série. Essayez-la, c'est gratuit! Adoptez-la, à partir de Fr. 25 690.-. Tous les prix 6,5% de TVA inclus.

TOYOTA

Michel Grandjean SA
Agent principal
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 64 44

SECOURS DETTES

AIDE EFFICACE À VOTRE DISPOSITION
Meyer - Gestion de dettes
Chemin du Tirage 28 - La Neuveville
038/51 17 76

Dr Nicolas Chapuis

spécialiste FMH
en chirurgie

DE RETOUR

Rue de la Montagne 1
2300 La Chaux-de-Fonds
039/24 11 28

Paysagistes
Fleuristes

La main verte



Vos fleurs et arrangements

G. Wasser
Fleurop-Service Serre 79 039/23 02 66



Si vous aimez votre jardin...

Dominique Hug

Taille - Elagage - Rabattage

Recorne 37, La Chaux-de-Fonds, 039/26 08 22

132-754722

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons

décolleteurs

intéressés à travailler à domicile ou dans petit atelier de décolletage (à créer).
Travail intéressant pour personnes motivées.
Ecrire sous chiffre H 165-729133,
Publicitas, case postale 150,
2900 Porrentruy 2.

165-729133/4x4

Cherchons

décolleteurs qualifiés

avec expérience sur machines
TORNOS

Faire offres à ONIVIA SA
Route de Courgenay 24
2900 Porrentruy

165-729132/4x4

IMMOBILIER



NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

A louer
à La Chaux-de-Fonds
centre ville

Surface commerciale
avec vitrine. Environ 60 m².
Fr. 1200.-.

Bureaux

2 surfaces de 90 m² au 1er étage,
avec ascenseur.
Fr. 1250.- la surface.

Libres tout de suite.

28-12588

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

• Toutes les bonnes marques • Prix bas
• Conseil professionnel • Service de
réparation • Prolongation de garantie
jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et
raccordement

Lave-vaisselle

V-Zug Adora 12 S
Lave-vaisselle encastrable, 12 couverts
standard, 4 programmes de lavage, sans
panneau décor.
H 76, L 54,6, P 57,1 cm.

Loc./m.*
A-S incl. 82.- **1599.-**

Lave-linge/séchoir

Novamatic WT 1000 S
Lave-linge automatique avec séchoir
intégré. 5 kg de linge
sec. 16 programmes.
H 85, L 59,5, P 52 cm.

Loc./m.*
A-S incl. 78.- **1390.-**

Réfrigérateur

Electrolux ER 1244 T
Contenance 120 l, dégivrage
automatique, consommation
0,67 kWh/24 h.
H 85, L 50, P 60 cm.

Loc./m.*
A-S incl. 22.- **348.-**

Congélateur

Bosch GSL 2116
Contenance 177 l, consommation
SEULEMENT
0,65 kWh/24 h, tiroirs fermés.
H 126, L 66, P 66 cm.

Loc./m.*
A-S incl. 53.- **1185.-**

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • Durée de loc. min. 3 mois
• Abonnement-service compris dans les mensualités
• Toutes les bonnes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes les normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, 039/ 26 11 50
Bd. des Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/ 26 68 65
Bienna, Hyper-Fust, Rte. Soleil 122 032/ 52 18 00
Bienna, Rue Centrale 36 032/ 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038/ 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038/ 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021/311 13 01
Service de commande par téléphone 021/312 33 37

...et dans toutes les succursales innovation

KRAMER PAKA

Notre entreprise désire engager

1 frappeur qualifié

(opérateur sur presse)

- possédant expérience dans la frappe (médaille, boîte de montre)
- sachant si possible régler

Age: 30 à 45 ans.

Veillez prendre contact avec notre secrétaire à l'adresse ci-dessous.

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA

MÉDAILLEURS

• Case postale Postfach 1736
Maillefer 15, 2001 Neuchâtel
038/30 34 34

28-12803

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons pour un emploi très varié un

tourneur CNC

sur Willemin-Macodel avec connaissances en fraisage CNC.

Si vous maîtriser la programmation complète de machines à commande numérique, veuillez prendre contact avec M. G. Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK *

Av. Léopold-Robert 6 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

USINE DE LA CHARRIÈRE SA

Charrière 59, 2300 La Chaux-de-Fonds, cherche

UN MENUISIER AINSI QU'UN CHARPENTIER

(Qualifiés avec CFC). Age indifférent. Préférence sera donnée à l'expérience et à la présence dans l'entreprise. Excellent salaire à personne compétente.

Faire offres manuscrites avec références et curriculum vitae à l'attention de M. Paul Borioli.

132-767023

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix
VOITURES

Bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.

077/47 61 89
28-8405

DIVERS



Délais pour la remise des annonces

1er mars 1995

Editions du:

Mardi 28 février 1995: vendredi 24 février à 12 heures
Mercredi 1er mars 1995: pas d'édition
Jeudi 2 mars 1995: lundi 27 février à 12 heures
Vendredi 3 mars 1995: mardi 28 février à 12 heures

Les avis de naissance et mortuaires sont à adresser à la rédaction, jusqu'à 22 heures la veille de parution, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 039/210 360, en mentionnant visiblement sur les envois:

Avis naissance urgent ou Avis mortuaire urgent

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.



La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
039/311 442
Téléfax 039/315 042

Ski nordique - Championnats de Suisse à Salwideli

Frésard réussit un «truc»

Bobby Charlton refuse son soutien à Cantona - Sir Bobby Charlton, joueur légendaire et directeur de Manchester United, s'est refusé dimanche à apporter son soutien à Eric Cantona, suspendu jusqu'à la fin de la saison pour l'agression d'un supporter. «Nous ne voulons pas voir se reproduire le genre de choses qu'il a commises» a déclaré Charlton, invité d'un programme télévisé à la BBC. (si)

Combiné nordique La passe de trois

En obtenant sa cinquième victoire de la saison à Bad Gaisern, en Autriche, le Japonais Kenji Ogiwara (25 ans) a remporté la Coupe du monde du combiné nordique pour la troisième fois consécutive.

Le concours de saut lui avait permis de s'assurer une avance de l'24" pour le fond. Un avantage qu'il n'a pas eu trop de peine à préserver. Les deux Suisses en lice à Bad Gaisern, Marco Zarucchi (25e) et Andreas Hurschler (41e), ont terminé loin des meilleurs... Plus que jamais, il faut s'attendre à un duel entre Japonais et Norvégiens en combiné nordique lors des prochains Mondiaux de Thunder Bay.

CLASSEMENTS

Combiné nordique de Bad Gaisern (Aut): 1. K. Ogiwara (Jap) 40'32"5. 2. Apeland (No) à 1'21"9. 3. Elden (No) à 2'15"6. 4. T. Ogiwara (Jap) à 2'24"7. 5. Lundberg (No) à 2'25"7. 6. Kono (Jap) à 3'01"0. **Puis les Suisses:** 25. Zarucchi à 7'37"6. 41. Hurschler à 10'36"7.

Coupe du monde (après 10 épreuves): 1. K. Ogiwara (Jap) 1145 (vainqueur). 2. T. Ogiwara (Jap) 825. 3. Vik (No) 801. 4. Apeland (No) 773. 5. Lundberg (No) 662. 6. Kono (Jap) 635. **Puis les Suisses:** 17. Cuendet 250. 21. Zarucchi 222. 49. Hurschler 5. (si)

TV-SPORTS

DRS
21.10 Time out.

TSI
19.10 Bar sport.

France 3
20.35 Tout le sport.

ARD
13.00 Tennis.

Eurosport
08.30 Golf.
09.30 Equitation.
10.30 Patinage de vitesse.
11.30 Ski alpin.
13.00 Vol à skis.
14.00 Football brésilien.
15.00 Ski artistique.
16.00 Natation.
17.00 Tennis.
19.30 News 1.
20.00 Speedworld.
22.00 Eurogoals.
23.00 Boxe.
03.30 Golf.
01.30 News 2.

Brigitte Albrech, Markus Hasler (à deux reprises) et Reto Burgmeister sont montés sur la plus haute marche du podium à Salwideli, où les bourrasques de neige durcissent les épreuves de samedi, le soleil étant revenu hier. Dans cette neige fraîche, proche du zéro degré, les micropires finissent merveille aux pieds des purs spécialistes du style classique. Car il convenait de skier en souplesse.

C'était en fait une neige pour André Rey... qui ne se présenta pas au départ. Explications du douanier d'Ulrich: «J'ai fait deux jours de lit au milieu de la semaine. De plus, j'ai des problèmes intestinaux. J'ai donc préféré m'abstenir. Désormais, je vais me concentrer sur le 30 km de vendredi, et surtout sur les relais de dimanche, pour lesquels nous avons des ambitions.

Rey absent, les meilleures chances jurassiennes reposaient sur un autre douanier: Steve Maillardet termina vingt-quatrième, après avoir été quarantième samedi. Partage oblige...

SORTIE DU DÉSERT

Au plan du Giron jurassien, les satisfactions sont venues de Christophe Frésard (Saignelégier), de Jérôme Paratte (Le Locle) et des juniors des Breuleux, sixièmes des relais.

«Si, avant la course de samedi, on m'avait fait signer pour entrer dans les vingt premiers, je n'aurais pas hésité. J'avais un super ski, même si j'ai quelque peu «saboté» dans le deuxième tour», expliquait Frésard. Dix-neuvième du 10 km classique, il a cédé onze places hier pour terminer au trentième rang: «J'ai

peut-être commis l'erreur de partir trop vite. Mais je suis satisfait. J'avais de surcroît un peu de pression avant le départ.» Reste que le sociétaire du SC Saignelégier a réalisé deux courses d'un bon niveau, d'autant que les battus de samedi - ceux du cadre national en particulier - tenaient à remettre les pendules à l'heure.

Pour sa part le Loclois Jérôme Paratte (25 ans) a réalisé un bon week-end pour sa première sélection officielle avec le Giron. D'autant qu'hier, il est remonté de la soixantième à la quarante-neuvième place. «Je n'avais pas de but précis, explique-t-il. Si ce n'est de réaliser un meilleur temps qu'Opplinger. Et j'y suis parvenu!»

FILLES: STATU QUO

Dominées par Anita Moen-Guidon vendredi, les Suissesses ont pris leur revanche samedi (10 km libre) en... l'absence de la Norvégienne. Qui avait annoncé, avant le départ du 5 km, qu'elle ne courrait pas le lendemain (elle était arrivée jeudi soir de Trysil). Dès lors, la victoire (assortie du titre) de la course poursuite paraissait promise à Sylvia Honegger, tenante.

Souffrant d'un refroidissement, la Zurichoise ne put cependant résister au retour de la Valaisanne Brigitte Albrecht, partie quarante-huit secondes derrière elle. «Lorsque j'ai vu Sylvia dans une descente, je n'ai

eu qu'une pensée: attaquer, la passer, puis tenir. C'était le mo-



Christophe Frésard
Le Jurassien de Muriaux a terminé dix-neuvième du 10 km classique. (Impar-Galley)

Heureuse surprise

Au plan des juniors, c'est le relais des Breuleux qui s'est surtout fait remarquer. L'avis du chef technique Laurent Donzé: La première équipe des Breuleux a réalisé une très belle course. Cette sixième place est une heureuse surprise. Je crois que la relève pointe à l'horizon... (phb)

Bobsleigh - Championnat du monde de bob à quatre

Hoppe au septième ciel

Wolfgang Hoppe a fêté à Winterberg son septième titre mondial. Agé de 38 ans, le pilote allemand a enlevé le Championnat du monde de bob à quatre en devançant de plus d'une seconde l'Autrichien Hubert Schösser. Les Suisses, avec la sixième place pour Reto Götschi et la onzième pour Marcel Rohner, n'ont pas eu voix au chapitre. C'est la première fois depuis 26 ans que les Suisses ne montent pas sur un podium mondial.

Wolfgang Hoppe a livré un véritable cavalier seul en signant les meilleurs temps des quatre manches. Samedi, malgré des condi-

tions difficiles, le pilote de Thüringen s'est même payé le luxe de signer un nouveau record de la piste lors de sa première descente, avec un chrono de 55"47, temps qu'il devait abaisser encore d'un dixième dans la deuxième manche.

Huitième après les deux premières manches, Reto Götschi a gagné deux places hier. Dans ce championnat, le Zurichois a perdu toutes ses illusions dans la première manche où il devait concéder 51 centièmes à Hoppe. «Ce fut une véritable catastrophe» lâchait-il. Après cette terrible déception, Götschi eut le mérite de se libérer pour retrou-

ver un pilotage plus fin et un rang plus conforme à son potentiel.

CLASSEMENT

Championnat du monde de bob à quatre (4 manches): 1. Hoppe - Hannemann - Hielscher - Embach (All 2) 2'23"20. 2. Schösser - Redl - Schroll - Schützenauer (Aut 2) à 1"02. 3. Czudaj - Voss - Lehmann - Szelig (All 1) à 1"06. 4. Tout - Ward - Rumbolt - Paul (GB) à 1"28. 5. Lueders - Hindle - Pyc - Caron (Can 2) à 1"48. 6. Götschi - Acklin - Reich - Seitz (S 1) à 1"55. **Puis:** 11. Rohner - Balzer - Annen - Tanner (S 2) à 2"76. (si)

Vol à skis - Deux concours à Vikersund

Goldberger: le doublé

Déjà assuré d'enlever la Coupe du monde, l'Autrichien Andreas Goldberger a administré une nouvelle preuve de son talent en remportant les deux concours de vol à skis de Vikersund (No), pour porter son total de victoires saisonnier à neuf.

Vainqueur samedi devant le Japonais Takanobu Okabe et le Norvégien Latte Ottesen, il s'est à nouveau imposé hier devant le Nippon, l'Italien Roberto Cecon prenant la troisième place.

Régulier et maître de ses nerfs, «Goldi» a toujours su trouver les arguments pour mettre ses adversaires - qui ont parfois sauté plus loin que lui - à la raison. Hier, dans un concours

disputé sous les chutes de neige, sa supériorité a été moins nette que la veille, même s'il a signé le saut le plus long du week-end (188 m).

Les Suisses ont été d'une extrême discrétion: le Vaudois Sylvain Freiholz a été éliminé à deux reprises dans la première manche et seul Sepp Zehnder s'est qualifié de justesse pour la finale d'hier, où il a pris la trente-deuxième place.

CLASSEMENTS

Premier concours: 1. Goldberger (Aut) 358,1 (174-179). 2. Okabe (Jap) 344,7 (174-167). 3. Ottesen (No) 336,7 (175-166). 4. Krompoltz (Tch) 336,5 (171-164). 5. Cecon (It) 332,1 (165-168). 6. Funaki (Jap)

325,0 (157-173). **Non qualifiés pour la finale:** 42. Zehnder (S) 105,3 (119). 49. Freiholz (S) 88,5 (110).

Deuxième concours: 1. Goldberger (Aut) 373,3 (181-188). 2. Okabe (Jap) 370,9 (184-183). 3. Cecon (It) 368,1 (181-182). 4. Ahonen (Fin) 366,6 (187-181). 5. Ottesen (No) 360,2 (184-177). 6. Nikkola (Fin) 350,2 (184-167). **Puis:** 32. Zehnder (S) 231,7 (133-118). **Non-qualifié pour la finale:** 37. Freiholz (S) 117,8 (129).

Coupe du monde: 1. Goldberger (Aut) 1471. 2. Cecon (It) 855. 3. Ahonen (Fin) 837. 4. Funaki (Jap) 817. 5. Okabe (Jap) 792. 6. Weissflog (All) 623. **Puis les Suisses:** 22. Reuteler 178. 35. Trunz 85. 38. Freiholz 68. 81. Zünd 11. 86. Zehnder 8. **Par nations:** 1. Finlande 3373. 2. Autriche 2580. 3. Japon 2555. **Puis:** 10. Suisse 350. (si)

ment ou jamais.» Corollaire: la fondeuse d'Oberghaus a obtenu son premier titre majeur, titre après lequel elle courait depuis trois ans.

Quant aux trois Jurassiennes - Laurence Simon-Vermot (29e samedi, 32e vendredi), Deborah Maegerli (34e deux fois) et Noëlie Matthey (39e et 45e) - elles ont soit amélioré leur position,

soit obtenu le statu quo. «Des résultats encourageants» dit Laurent Donzé. Qui dresse le bilan des juniors: «Il n'est pas si mal. Les résultats sont trompeurs. Nous pensions classer le premier aux alentours de la vingtième ou vingt-cinquième place. Mais compte tenu des conditions atmosphériques...» (phb)

CLASSEMENTS

MESSIEURS

10 km classique (première partie de la poursuite): 1. Hasler (Eschen-Lie) 29'30"4. 2. Mächler (Davos) à 21"7. 3. Grünenfelder (Scuol) à 42"5. **Puis:** 19. Frésard (Saignelégier) à 2'15". 59. Opplinger (Mont-Soleil) à 5'25". 60. Paratte (Le Locle) à 6'01". 62. Lauenstein (Chaumont) à 6'11". 63. Pittier (La Chaux-de-Fonds) à 6'13".

15 km libre (deuxième partie de la poursuite): 1. (1) Hasler (Eschen-Lie) 40'29"7. 2. (2) Mächler (Davos) à 1'38"5. 3. (7) Wigger (Entlebuch) à 2'02"9. **Puis:** 20. Hafner (GF V, Ulrichen) à 4'44". 24. Maillardet (GF V, Ulrichen) à 5'36". 30. (19) Frésard (Saignelégier) à 6'00". 49. (60) Paratte (Le Locle) à 10'28". 52. (59) Opplinger (Mont-Soleil) à 11'10". 62. (62) Lauenstein (Chaumont) à 14'08". Pas parti: Pittier (La Chaux-de-Fonds).

JUNIORS

10 km classique: 1. Burgermeister (Pfäffikon ZH) 32'51"0. 2. Stolz (Schwarzenberg) à 1"2. 3. G.-A. Bundi (Haldenstein) à 19"1. **Puis:**

32. Lüdi (La Chaux-de-Fonds) à 2'50". 42. Wyssbrod (Les Breuleux) à 3'13". 49. Mesot (La Chaux-de-Fonds) à 3'44". 51. E. Matthey (Le Locle) à 3'52". 71. Bachmann (La Brévine) à 4'39". 86. Aubry (Les Breuleux) à 5'43". 88. M. Schmid (La Brévine) à 5'56". 91. Cattin (Les Breuleux) à 6'17". Abandon: Pellaton (La Brévine).

3 x 10 km (deux en classique, un en libre): 1. SC Am Bachtel (Keller, Kunz, Burgermeister) 1 h 36'23"4. 2. Rätia Coire à 1'39"8. 3. Galgenen à 3'36"0. **Puis:** 6. Les Breuleux (Aubry, Cattin, Wyssbrod) à 3'23". 16. La Chaux-de-Fonds (Lüdi, Mesot, Dockx) à 6'57". 18. La Brévine I (Bachmann, M. Schmid, J. Schmid) à 8'09". 23. La Brévine II (Fahrni, Benoît, Pellaton) à 14'41".

DAMES

10 km libre (deuxième partie de la poursuite): 1. (5) Albrecht (Lax) 33'03". 2. (4) Baumann (Davos) à 57"0. 3. (2) Honegger (Wald) à 1'23"2. **Puis:** 29. (32) Simon-Vermot (La Brévine) à 8'07". 34. (34) Maegerli (La Vue-des-Alpes) à 9'52". 39. (45) N. Matthey (Le Locle) à 11'28".

Badminton - Victoires chaux-de-fonnières

Un final étourdissant

La seconde garniture du BC La Chaux-de-Fonds a ponctué de superbe manière le championnat de Ligue nationale B en disposant du leader Pratteln (5-3) et de son dauphin Uni Lausanne (6-2). Un final étourdissant qui permet à l'équipe de Lionel Grenouillet de terminer quatrième au classement final. En LNA, le BCC a bien négocié la venue de Winterthur (4-4) et a facilement disposé de la lanterne rouge Fribourg (6-2).

Par deux fois donc, le BCC II s'est attaqué à plus fort que lui et a vaincu. Très motivés, les joueurs de l'entraîneur Koleva n'ont pas fait traîner les choses et ont offert un spectacle de qualité en guise de conclusion à la saison 94-95. Face à Uni Lausanne, les messieurs se sont montrés impériaux dans les simples, alors que Béatrice Bourdin trébuchait dans la même discipline face à Céline Perret.

Aussi déterminés que la veille, les joueurs du lieu ont pris la mesure, le lendemain, de Pratteln, dont le souvenir était plutôt cuisant. Vaincus 0-8 à l'aller, les Chaux-de-Fonnières, avides de revanche, ont donc réussi leur coup en s'imposant à quatre reprises dans les simples et une dans le double.

Aux anges, le capitaine Grenouillet saluait ces deux vic-

toires comme il se doit et dressait un bilan du championnat tout à fait positif à l'issue de la rencontre: «Ces deux victoires prouvent que notre rang n'est pas hasardeux. Si nous avons perdu des rencontres plus faciles, c'est par manque de confiance et aussi, parfois, par manque de motivation. Il n'est en effet pas toujours facile de jouer à 100% quand vous savez que, même en tête, vous ne pouvez pas monter!» Allusion à la présence du BCC I en LNA, qui empêche l'accession d'une équipe du même club dans la même catégorie.

En LNA, compte tenu de l'absence en simple de Pavel Uvarov, le BCC I, en tenant en échec Winterthur, s'en sort finalement assez bien. Il est même passé à deux doigts de l'estocade lorsque Stefan Schneider, brillant, a poussé Hubert Müller à la limite des trois sets et ne s'est incliné que sur le fil. Les autres victoires chaux-de-fonnières ont été acquises dans les doubles, le mixte et le simple dames.

Le déplacement à Fribourg s'est, quant à lui, soldé par un score assez net en faveur des joueurs du Haut. Stefan Schneider, Diana Koleva et Pavel Uvarov dans les doubles se sont montrés percutants et incisifs à souhait. De bon augure à trois petits tours des play-off. (jpr)

LE POINT

LNA

14e journée: Basilisk-GOM - Uzwil 6-2. Gebenstorf - Olympic Lausanne 1-7. Tavel - Fribourg 8-0. Genève - Uster-Greifensee 5-3. La Chaux-de-Fonds - Vitudrum Winterthur 4-4.

15e journée: Fribourg - La Chaux-de-Fonds 2-6. Genève - Basilisk-GOM 4-4. Uster-Greifensee - Gebenstorf 5-3. Uzwil - Tavel 4-4. Vitudrum Winterthur - Olympic Lausanne 4-4.

Classement (15 m): 1. Tavel 44. 2. Basilisk-GOM 41. 3. La Chaux-de-Fonds 40. 4. Olympic Lausanne 38. 5. Vitudrum Winterthur 31. 6. Uster-Greifensee 31. 7. Genève 28. 8. Uzwil 27. 9. Gebenstorf 12. 10. Fribourg 8.

LNB, groupe ouest

17e journée: Aesch - Olympic Lausanne II 2-6. Pratteln - Tavel II 4-4. Uni Bâle - Uni Berne 6-2. Uni Lausanne - La Chaux-de-Fonds II 2-6. Neuchâtel - Basilisk-GOM II 3-5.

18e journée: Uni Berne - Neuchâtel 7-1. Olympic Lausanne II - Uni Bâle 6-2. La Chaux-de-Fonds II - Pratteln 5-3. Basilisk-GOM II - Uni Lausanne 5-3. Tavel II - Aesch 3-5. **Classement final (18 m):** 1. Pratteln, 48. 2. Uni Lausanne 45. 3. Uni Bâle 43. 4. La Chaux-de-Fonds II 43. 5. Olympic Lausanne II 40. 6. Basilisk-GOM II 36. 7. Tavel II 33. 8. Aesch 30. 9. Uni Berne 28. 10. Neuchâtel 14. Pratteln et Uni Lausanne qualifiés pour le tour final. Uni Berne et Neuchâtel relégués en première ligue.

Ski alpin - Slalom messieurs de Furano: Alberto Tomba... tombe!

Maudit Japon...



Alberto Tomba

L'italien en difficulté: oui, ça peut arriver!

Voici dix ans qu'Alberto Tomba skie au Japon... et jamais encore l'italien n'y a remporté la moindre course. A Furano, une faute est venue interrompre une série impressionnante de victoires en slalom (neuf de suite). La dernière défaite du Bolonais en slalom spécial remontait à plus d'un an, au 16 janvier 1994 à Kitzbühel. Et c'est l'Autrichien Michael Tritscher qui a profité de la chute de «La Bomba»...

Tomba s'était rendu plus tôt que tous les autres au Japon. «Une préparation qui ne s'est pas avérée payante. Voilà que je me sens plus fatigué que je ne le devrais»: l'italien tentait de plaisanter au sujet de son élimination.

Mais il se laissait aussi aller à une critique de la piste pas piquée des hannetons: «Un parcours étrangement piqué sur une neige trop douce. Il y avait là un engagement des carres impossible à négocier sans endom-

mager le revêtement très vite. Je suis désolé pour tous mes fans japonais, mais je n'ai encore jamais rien réussi de bien au Pays du Soleil levant.»

Aujourd'hui, lors du slalom géant, il aura une nouvelle occasion...

DEUXIÈME SUCCÈS

Quinze autres des soixante-trois partants ont subi le même sort que Tomba. Le numéro deux actuel du slalom, le Slovène Jure Kosir, n'a pas su profiter de la situation. Dans un premier temps, il réalisait certes le meilleur chrono de la manche initiale, mais ensuite, il connut lui aussi des déboires. Tritscher (deuxième à 0"15), Reiter (troisième) et Furuseth (quatrième) allaient tous avancer d'un rang, sans autre changement.

Le cinquième temps sur le second tracé a suffi à Michael Tritscher pour glaner son deuxième succès Coupe du monde d'une déjà longue carrière. Le puissant coureur de Schlading (180 cm pour 80 kg) participe à sa neuvième saison en Coupe du monde. Le slalomeur de 29 ans avait triomphé à Lillehammer, voici quatre ans. Cinq fois, il ne fut devancé que par un seul

skieur, dont en début de saison, à Tignes, par... Tomba évidemment.

UNE RÉVÉLATION

La révélation de l'épreuve fut le Canadien Stanley Hayer, douzième final, avec le troisième meilleur chrono de la seconde manche. Hayer avait obtenu son premier résultat au niveau international à Tignes. Depuis cette vingt-quatrième place, il n'a cessé de s'améliorer.

Les Français semblent, eux aussi, compter un nouveau crack dans leurs rangs. Gaëtan Llorach, qui fut médaillé depuis trois ans à tous les champion-

nats du monde juniors (champion du monde de descente et du combiné l'an passé, vice-champion du monde de slalom il y a deux ans et médaillé de bronze du super-G il y a trois ans en combiné) est à l'aise dans toutes les disciplines.

Meilleur Suisse, le Bernois Michael Von Grünigen a fini septième, perdant deux places dans la seconde manche. Avec le sixième meilleur chrono de la seconde manche, le Grison Andrea Zinsli n'a gagné qu'une place pour terminer au onzième rang final, alors que le Bernois Patrick Staub a obtenu la dix-septième place. (si)

(Keystone-AFP)

Slalom géant annulé

Le slalom géant de Coupe du monde de Furano, qui se disputait devant près de 10.000 spectateurs, a été définitivement arrêté au cours de la première manche, après le passage de vingt-trois des soixante-quatre concurrents, en raison des chutes de neige et du vent. Il sera recouru aujourd'hui.

Le premier départ avait été reporté à deux reprises. Au moment de l'interruption, le Slovène Jure Kosir était en tête. Il a vainement protesté contre l'interruption de la course, mais tous ses adversaires étaient d'accord qu'il n'était plus possible de skier dans ces conditions... (si)

Slalom géant dames d'Are: Wachter et les Suissesses

Joli tir groupé

Une nouvelle fois intouchable dans sa discipline favorite, l'Autrichienne Anita Wachter a survolé le slalom géant d'Are, précédant une excellente Vreni Schneider de 0"51 et l'italienne Deborah Compagnoni de 0"72. Les Suissesses ont réalisé un fameux tir groupé dans cette épreuve: avec Heidi Zeller-Bähler cinquième, Madlen Summermatter sixième et Sonja Nef septième, ce ne sont pas moins de quatre d'entre elles qui se sont hissées parmi les sept premières!

En slalom géant, il y a présentement Anita Wachter et les autres. Déjà victorieuse de la dernière épreuve du genre à Cortina (outre un succès en super-G à Haus), la détentrice de la Coupe du monde a déclassé ses rivales en Suède, dans une épreuve courue durant toute la première manche sous les chutes de neige.

En fait, une moitié d'épreuve a suffi à la skieuse de Schruns pour s'assurer de la victoire. Au terme du premier parcours, l'Autrichienne reléguait déjà Vreni Schneider à 0"90 et toutes les autres au-delà de la seconde. Une performance qui prend tout son sens lorsque l'on sait que ce parcours initial était in-

habituellement bref - moins d'une minute de course pour la gagnante - et que, derrière Anita Wachter, quinze skieuses étaient regroupées dans une «fourchette» identique de neuf dixièmes.

Après une telle démonstration de force, l'Autrichienne n'avait plus qu'à gérer son avance sur le second tracé pour s'adjuger sa douzième victoire en Coupe du monde. Ce qu'elle fit à la perfection, en signant le cinquième temps de la manche.

Lorsqu'elle skie à ce niveau, avec une prise de risques maximale qu'elle seule est capable d'assumer, la charmante Anita n'a pas de rivale en slalom géant. Excepté Deborah Compagnoni, lorsque l'italienne est elle-même au sommet de ses moyens.

Ce ne fut le cas à Are que lors de la deuxième manche (meilleur temps), et la copie féminine d'Alberto Tomba a dû se satisfaire de la troisième marche du podium. Elle en a privé la Slovène Spela Pretnar, qui n'en a pas moins confirmé avec éclat sa troisième place de Cortina.

Sans Compagnoni, le podium aurait donc été exactement iden-

tique à celui enregistré en Italie, où Anita Wachter avait déjà gagné devant Vreni Schneider. Si elle court toujours après une victoire qui la fuit dans la spécialité depuis trois ans, la Glaronaise - deuxième sur les deux tracés - y accumule une impressionnante série de résultats cet hiver: trois fois deuxième et deux fois troisième, elle n'a laissé échapper le podium qu'en une occasion (neuvième à Alta Badia).

Dans le sillage de leur leader, les géantistes helvétiques ont signé un résultat d'ensemble comme on n'en avait plus vu depuis bien longtemps. Treizième seulement le matin, Heidi Zeller-Bähler a réalisé le quatrième temps sur le deuxième parcours, pour égaler sa performance de Cortina.

«Zwirbel» a précédé de justesse deux éléments d'une relève helvétique qui n'est nulle part ailleurs aussi affûtée qu'en géant. La Haut-Valaisanne Madlen Summermatter (20 ans) et l'Appenzelloise Sonja Nef (23 ans en avril) ont toutes deux obtenu le meilleur résultat de leur carrière.

De quoi mettre un peu de baume sur les quelques plaies du ski suisse... (si)

Voile - America Cup: Conner sur la fin «Cubettes» battues

«Stars and Stripes», barré par l'Américain Dennis Conner, a battu «America3» lors de la troisième régata du troisième tour des éliminatoires des défendeurs de l'America Cup, au large de San Diego (Californie). «Stars and Stripes», vainqueur avec une avance d'une minute et huit secondes, a rejoint «Young America» en tête du classement provisoire des défendeurs. Les deux bateaux doivent s'affronter au prochain tour.

Les filles d'«America3» y ont cru un moment, mais ont vu leurs espoirs s'envoler. «Stars and Stripes» réussissant une époustouflante remontée dans le dernier bord. «Stars and Stripes» est revenu au finish et a franchi la ligne avec l'08" d'avance.

Au classement de la Coupe Citizen, «Stars and Stripes» et «Young America» sont premiers ex aequo avec 13 points. Dans les régates des Challengers, l'invincible «Team New Zealand» a battu «Rioja de España» de 6'59" et «Tag Heuer Challenge» a devancé «Nippon» de 7'34". C'est dire qu'il n'y a pas eu de course.

Samedi soir, Marc Pajot avait créé la surprise en renonçant à

CLASSEMENTS

MESSIEURS

Slalom de Furano (Jap): 1. Tritscher (Aut) 1'47"94. 2. Reiter (Aut) à 0"72. 3. Furuseth (No) à 0"89. 4. Kosir (Sln) à 1"05. 5. Amiez (Fr) à 1"90. 6. Girardelli (Lux) à 2"31. 7. Von Grünigen (S) à 2"56. 8. De Crignis (It) à 2"61. 9. Aamodt (No) à 2"80. 10. Dimier (Fr) à 2"85. 11. Zinsli (S) à 2"89. 12. Hayer (Can) à 2"96. 13. Mader (Aut) à 3"65. 14. Vrhovnik (Sln) à 4"68. 15. Grile (Sln) à 4"80. **Puis:** 17. Staub (S) à 5"18.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Tomba (It) 1050 pts. 2. Kosir (Sln) 620. 3. Girardelli (Lux) 603. 4. Mader (Aut) 520. 5. Aamodt (No) 511. 6. Tritscher (Aut) 477. 7. Von Grünigen (S) 476. **Puis les autres Suisses:** 21. Kälin 244. 38. Accola 137. 49. Zinsli 110. 50. Gigandet et Locher 99. 58. Mahrer 69. 61. Lehmann 65. 64. Hangl 54. 73. Staub 43. 74. Besse 41. 77. Cavegn 38. 88. Herrmann 26. 92. Kernen 25. 99. Sulliger 19. 104. Brunner et Rupp 15. 127. Eggenberger 4. 129. Plaschy 3.

Slalom (après 8 courses): 1. Tomba (It) 700. 2. Tritscher (Aut) 477. 3. Kosir (Sln) 385. **Puis les Suisses:** 9. Von Grünigen 242. 18. Zinsli 110. 30. Staub 43. 49. Plaschy 3.

DAMES

Slalom géant d'Are: 1. Wachter (Aut) 2'01"87. 2. Schneider (S) à 0"51. 3. Compagnoni (It) à 0"72. 4. Pretnar (Sln) à 1"31. 5. Zeller-Bähler (S) à 1"38. 6. Summermatter (S) à 1"57. 7. Nef (S) à 1"58. 8. Ibarra-Astelarra (Esp) à 1"66. 9. Hrovat (Sln) à 1"77. 10. Lefranc (Fr) à 1"85. 11. Nowen (Su) à 1"94. 12. Kvinlog (No) à 2"35. 13. Rey-Bellet (S) à 2"36. 14. Panzanini (It) à 2"48. 15. Piccard (Fr) à 2"66. **Puis les autres Suissesses:** 27. Roten à 4"58.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Seizinger (All) 893. 2. Zeller-Bähler (S) 821. 3. Schneider (S) 742. 4. Street (EU) 605. 5. Wachter (Aut) 593. 6. Ertl (All) 568. **Puis les autres Suissesses:** 11. Zurbriggen 317. 44. Summermatter 118. 45. Accola 112. 47. Bournissen 110. 49. Nef 105. 50. Zingre-Graf 102. 55. Roten 83. 64. Rey-Bellet 54. 84. Oester 20. 87. Bonzon 13. 94. Neuenschwander 9. 98. Heubi 6.

Slalom géant (après 6 courses): 1. Zeller-Bähler (S) 410. 2. Schneider (S) 389. 3. Wachter (Aut) 295. **Puis les autres Suissesses:** 16. Nef 105. 19. Summermatter 78. 20. Roten 75. 26. Rey-Bellet 54. 45. Zingre-Graf 10. **Par nations (messieurs + dames):** 1. Autriche 6497 (4250 + 2247). 2. Suisse 4194 (1582 + 2612). 3. Italie 4168 (2548 + 1620).

Mauro Silva out - Mauro Silva, le milieu de terrain brésilien du Deportivo La Corogne et de la sélection nationale championne du monde, a été opéré à Barcelone d'une ostéonécrose du pied droit et il devra rester sur la touche pendant le reste de la saison, ont déclaré les chirurgiens. Selon le docteur José Borrell, la convalescence après cette opération est en général «assez longue».

(si)

FOOTBALL TOUS AZIMUTS

ANGLETERRE

Coupe. Huitièmes de finale: Everton - Norwich 5-0. Queen's Park Rangers - Millwall (D2) 1-0. Tottenham - Southampton 1-1. Watford (D2) - Crystal Palace 0-0. Wolverhampton (D2) - Leicester 1-0. Liverpool - Wimbledon 1-1. Manchester United - Leeds 3-1. Newcastle - Manchester City 3-1. **Ordre des quarts de finale (11, 12 et 13 mars):** Liverpool/Wimbledon - Tottenham/Southampton. Everton - Newcastle. Watford/Crystal Palace - Wolverhampton. Manchester United - Queen's Park Rangers.

Première division. Matches en retard: Coventry - West Ham United 2-0. Sheffield Wednesday - Aston Villa 1-2. **Classement:** 1. Blackburn 28-62. 2. Manchester United 28-60. 3. Newcastle 28-51. 4. Liverpool 27-48. 5. Nottingham 28-46.

FRANCE

Coupe. Huitièmes de finale: Saint-Leu (N1) - Strasbourg (D1) 1-3. Auxerre (D1) - Bordeaux (D1) 1-2. Marseille (D2) - Beauvais (D2) 2-0 a.p. Montpellier (D1) - Metz (D1) 1-2. Mulhouse (D2) - Angers (D2) 1-0. Bastia (D1) - Nancy (D1) 0-1. Le Havre (D1) - PSG (D1) renvoyé. **Mardi:** Châteauroux (D2) - Poitiers (N1). **Ordre des quarts de finale (18 mars):** Metz - Mulhouse. Nancy - Le Havre ou PSG. Strasbourg - Bordeaux. Marseille - Châteauroux ou Poitiers.

Première division. Match en retard: Nantes - Martigues 3-0. **Classement:** 1. Nantes 26-58. 2. Lyon 25-47. 3. PSG 26-47. 4. Auxerre 26-40. 5. Cannes 26-40.

BELGIQUE

Première division (23e journée): La Gantoise - St-Trond 0-0. Lierse - Seraing 0-0. Lommel - FC Bruges 1-0. Ostende - Charleroi 1-1. RC Liège - Anderlecht 0-4. Alost - Beveren 1-3. Ekeren - Antwerp 2-0. Cercle Bruges - FC Malinois 2-2. **Classement:** 1. Anderlecht 22-36. 2. Standard Liège 23-35. 3. FC Bruges 21-30. 4. Lierse 22-24. 5. Seraing 23-34.

HOLLANDE

Première division (22e journée): Roda JC Kerkrade - NAC Breda 2-0. Dordrecht 90 - Ajax Amsterdam 1-3. Sparta Rotterdam - Vitesse Arnhem 1-1. NEC Nimègue - RKC Waalwijk 1-2. Willem II Tilburg - Feyenoord Rotterdam 1-2. Groningue - Volendam 2-2. Utrecht - MVV Maastricht 7-2. Deventer - PSV Eindhoven 1-1. **Classement:** 1. Ajax Amsterdam 22-38. 2. Roda JC Kerkrade 21-33. 3. Twente Enschede 20-29. 4. PSV Eindhoven 22-30. 5. Feyenoord Rotterdam 20-27.

Athlétisme - Championnats suisses en salle à Macolin

Olympic: d'or et d'argent

Kubala entraîneur du Paraguay - Le Hongrois Ladislao Kubala, 67 ans, a été nommé entraîneur de la sélection nationale du Paraguay. Kubala, qui a la particularité d'avoir porté les maillots de trois sélections nationales (Tchécoslovaquie, Hongrie et Espagne), a été appelé pour qualifier l'équipe paraguayenne à la Coupe du monde 1998 en France. Kubala touchera une prime de 120.000 dollars et un salaire mensuel de 10.000 dollars. (si)

Christie inusable

Deux records

Le Britannique Linford Christie (35 ans le 2 avril) est véritablement un athlète inusable qui se bonifie en vieillissant. Hier, lors de la réunion en salle de Liévin, il a battu son premier record du monde individuel, sur 200 m (20''25 contre 20''36), quelques minutes après avoir amélioré son propre record d'Europe du 60 m (6''47 contre 6''48).

Sur 200 m, Christie avait tiré le couloir numéro 6, celui où le Français Bruno Marie-Rose avait établi la précédente marque mondiale en 20''36 en 1987. «Je savais que c'était la bonne ligne» précisait le Britannique, qui allait faire la course en tête de bout en bout. Fredericks se classait deuxième en 20''26, battant lui aussi l'ancien record.

Sur la piste qui a justifié sa réputation de rapidité, c'est encore du sprint qu'allait venir le troisième record. Un record d'Europe pour la blonde Russe Irina Privalova sur 200 m en 22''10, soit 0''05 de moins que son record qui datait de mars 1993.

Seule représentante helvétique dans le nord de la France, Julie Baumann a pris une excellente troisième place sur 60 m haies, derrière la Kazakh Olga Shishigina et la Française Patricia Girard. (si)

BRÈVES

Ski nordique

Sandoz classé

Daniel Sandoz a pris la troisième place de l'Alpsteinlauf, 7e épreuve de la Swissloppet, disputée à Schwägalp. La victoire est revenue à Erwin Lauber qui a précédé Giachem Guidon.

Tennis

Graf: retour gagnant

Pour son retour sur les courts après trois mois d'absence, Steffi Graf a remporté le 87e tournoi de sa carrière en battant la Française Mary Pierce en finale de l'Open de Paris sur le score sans appel de 6-2 6-2.

Kafelnikov mate Becker

Yevgeny Kafelnikov (ATP 10) a vécu la plus belle semaine de sa carrière à Milan. Après ses succès sur Michael Stich et Goran Ivanisevic, le Russe a enlevé le titre en battant Boris Becker en finale, 7-5 5-7 7-6 (8-6).

Chaque ambiance, à Macolin, pour le premier rendez-vous de l'athlétisme national fut intéressante à plus d'un titre, avec en prime, le nouveau record national du triple saut féminin à 13 m 45 par Claudia Vetsch. Une performance qui a surtout un aspect sécurisant pour la charmante Zurichoise avant les mondiaux en salle.

Macolin
René JACOT

Nous retiendrons plus particulièrement l'extraordinaire prestation des athlètes de l'Olympic qui s'honorent d'avoir tous été finalistes avec au bilan un titre et une médaille d'argent pour le quatuor chaux-de-fonnier qualifié à ces championnats. L'année 1995 semble bien lancée pour les sociétaires du Centre sportif, dont la préparation fut souvent difficile, en raison d'un mois de janvier rigoureux qui n'autorisa pas la minutie dans la préparation.

DÉFI RELEVÉ

Le doute était dans l'esprit de Nathalie Ganguillet, suite à ses contrariétés physiques de ces derniers mois. Nous supposons que la championne chaux-de-fonnière saurait faire valoir son expérience et sa détermination à vaincre lorsqu'elle sait l'enjeu difficile et incertain. Nathalie Ganguillet donnait le ton avec un premier envoi du poids à 15 m 57, la meilleure performance de la saison. Elle poursuivait avec 15 m 64, puis restait toujours parfaitement concentrée et prête à riposter si la championne sortante, Karin Haymann, se faisait menaçante. A la surprise générale, c'est la Schaffhouseuse Kathy Sutter, médaillée d'argent sur 60 mètres, qui s'approcha le plus de l'athlète de l'Olympic, avec 15 m 47. Par ce nouveau titre, nous saluons surtout la maîtrise avec laquelle il a été acquis et relevons au passage la réflexion de Jean-Pierre Egger: «C'est particulièrement étonnant de voir

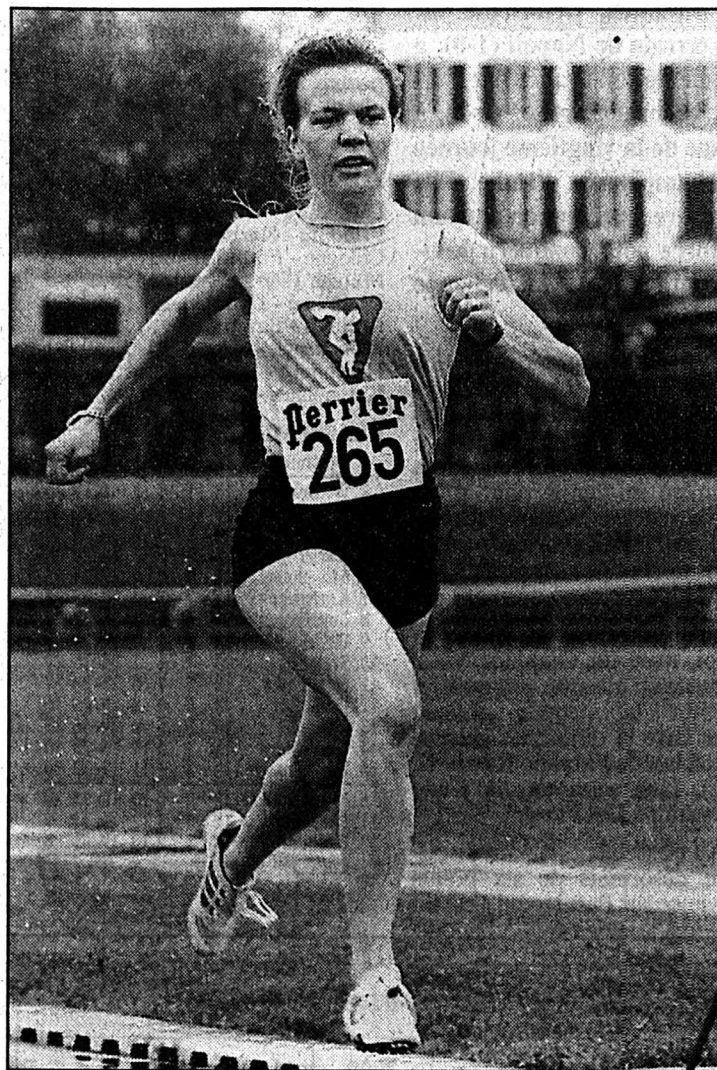
l'excellente série de Nathalie, quand je pense qu'elle n'a pas passé les 15 mètres à l'entraînement».

GERBER CONFIRME

Première médaille d'argent pour Karine Gerber au niveau de l'élite nationale; elle assortait cette réussite d'un nouveau record de l'Olympic du 800 m en salle avec 2'10''76. Cette performance aurait pu être meilleure s'il s'était trouvé un adversaire intercalée entre l'intouchable Sandra Gasser et la Chaux-de-Fonnière. Toutefois, cette dernière se devait d'être prudente en raison d'une contracture tenace, suite à une séance de vitesse soutenue pendant une soirée froide à La Charrière. Karine Gerber assure une belle constance dans les rendez-vous importants de l'athlétisme national et s'installe toujours plus comme une athlète d'élite.

Pas moins de trois Neuchâtelois étaient engagés sur 800 mètres où le Chaux-de-Fonnier Renaud Matthey semblait devoir «galérer» pour se hisser en finale. Si David Junker (Neuchâtel-Sports) restait au stade des séries, son camarade de club Yvan Perroud retrouvait Renaud Matthey au départ d'une finale qui allait inverser la hiérarchie cantonale du 800 mètres en faveur de l'Olympien qui s'y classait 5e en 1'56''05, contre 1'57''80 à l'athlète du Bas. Eloigné de la compétition nationale depuis de nombreuses années, Renaud Matthey a fait une rentrée prometteuse et, quand on connaît l'immense talent et le merveilleux tempérament du coureur de l'Olympic, la saison promet.

L'athlétisme neuchâtelois a encore été à l'honneur avec la médaille de bronze de Claude Moser (CEP Cortaillod) arrachée au jet du poids avec 16 m 24 à son ultime essai. Ceci prouve bien la détermination du cépiste. Les Jurassiens se sont félicités du premier titre national de Raphaël Monachon (CA Courtelary) avec l'excellent chrono de 7''94 qui faisait suite à 7''87 en demi-finale du 60 m haies. J. R.



Karine Gerber

Une première médaille d'argent au niveau de l'élite. (Impar-Galley)

L'insouciance record

Benjamine des championnats, Nelly Sébastien, de l'Olympic, se rendait à Macolin avec l'insouciance d'une écolière qu'elle est encore. Toujours si pétillante au sein de son club, elle était discrète et noyée parmi le groupe des triple-sauteuses de l'élite nationale. Pourtant, bien dans la ligne de ces talents que l'Olympic révèle très jeune, Nelly Sébastien se hissait en finale avec 11 m 08, avant de porter son record suisse des cadettes B à 11 m 28, soit une progression de 18 centimètres et une septième place qui confirme qu'à moins de 15 ans, la gracieuse athlète de l'Olympic, fait partie de l'élite suisse du triple saut. (jr)

Football - Match amical: NE Xamax gagne à Yverdon

Positif à plus d'un titre

● YVERDON - NE XAMAX 2-3 (0-2)

Pour son dernier match de préparation avant d'entamer le tour final à La Maladière, dimanche prochain face à Lausanne, NE Xamax avait l'occasion d'affronter un adversaire de bon calibre, soit l'Yverdon de Michel Decastel.

Outre le résultat - «Même lors d'un match amical, une victoire est bonne pour le moral» -, Gilbert Gress a pu relever plusieurs points positifs à l'issue de cette rencontre. «Je crois que nous avons réalisé une très bonne première mi-temps. Il faut dire que

nous avons bien su faire circuler le ballon afin de mieux poser notre jeu» se plaisait à relever l'Alsacien devant les vestiaires.

Il est vrai que le football présenté par les «rouge et noir» dans les quarante-cinq premières minutes fut fort plaisant, voire même très léché. Mis sur les bons rails avec la collaboration bien involontaire de Pedro Diniz, les Xamaxiens ont régalié le public de quelques belles actions, le plus souvent menées par Lajos Detari. Le chef d'orchestre hongrois a notamment littéralement déposé le ballon sur la tête de Wiederkehr pour le 2-0.

Etonnamment, NE Xamax a semblé perdre pied après le thé, ceci étant peut-être en partie dû à la sortie de Piffaretti. Yverdon est doublement revenu au score par l'intermédiaire de l'excellent Beat Sutter, avant que Detari ne redonne définitivement l'avantage à ses couleurs d'un maître tir à ras de terre.

Maintenant, il ne reste plus à Gilbert Gress que quelques détails à régler lors de l'ultime semaine d'entraînement.

Stade municipal: 1200 spectateurs.

Arbitre: M. Nobs (Berne). Buts: 6e Pedro Diniz (autogoal) 0-1. 30e Wiederkehr

0-2. 52e Sutter 1-2. 59e Sutter 2-2. 64e Detari 2-3.

Yverdon: Willomet; Sciboz (46e Taillet), Saiz, Pedro Diniz (46e Comisetti), Châtelan; Douglas, Hotic, Luciano (46e Castro), Fasel; Sutter, Yenay (79e Langel).

NE Xamax: Corminboeuf; Vernier (82e Jeanneret), Rottenbühler, Martin, Gottardi; Piffaretti (46e Ivanov), Detari, Perret; Wittl, Aleksandrov, Wiederkehr (65e Tropiano).

Notes: NE Xamax sans Chasot, Henchoz ni Isabella (tous blessés). Coups de coin: 4-6 (2-3). (pb)

Assemblée ordinaire des délégués de l'ASF à Berne

Sous le signe du centenaire

Sous la présidence de Me Marcel Mathier, les délégués de l'ASF ont tenu leur assemblée ordinaire au Rathaus de Berne. En préambule, le discours de l'avocat sierois était placé sous le signe de la satisfaction, depuis son entrée en fonction il y a deux ans.

Pour ce qui est des principales décisions et modifications de statuts adoptées, la proposition émanant de la Ligue nationale,

relative à la modification de l'article 9 donnant la possibilité aux clubs de Ligue nationale de revêtir, outre la forme juridique de l'association, celle de société anonyme, a été rejetée d'une manière claire.

BILAN POSITIF

Réel par l'assemblée pour les deux prochaines années, Me Mathier a profité de la circonstance pour retracer les évé-

nements sportifs de ces derniers mois, marqués évidemment par le retentissant succès de l'équipe nationale et sa qualification à la World Cup des Etats-Unis. Me Mathier s'est réjoui des retombées à tous les niveaux de la Fédération.

L'an 1995 sera placé sous le signe des festivités du centenaire de l'ASF avec le tournoi international et de nombreuses ma-

nifestations officielles et sportives dans l'ensemble du pays. Le point fort en sera bien sûr le tournoi, qui regroupera la Suisse, l'Allemagne et l'Italie.

Enfin, la communication devra s'améliorer à tous les niveaux. Dans cette optique, le comité central de l'ASF a prévu l'engagement d'un responsable de la presse et des relations publiques. (si)

CLASSEMENTS

MESSIEURS

60 m: 1. Bürkart (LC Zurich) 6''73 (mps égalée, limite CM). 2. Reimann (LC Zurich) 6''76. 3. Dubois (CA Fribourg) 6''79.

200 m: 1. Widmer (Stade GE) 21''35. 2. Griesser (LCB St-Gall) 21''70. 3. Clerc (Stade GE) 22''01.

400 m: 1. Ritter (TVL Berne) 47,89 (mps). 2. Flattich (STV Pfäffikon) 49''04. 3. Simasotchi (Stade GE) 49''26.

800 m: 1. Heinemann (TVL Berne) 1'52''11. 2. Coletti (TV Tecknau) 1'53''66. 3. Ferenc (TVL Berne) 1'53''80. Puis: 5. Matthey (Olympic) 1'56''05. 6. Perroud (NE Sports) 1'57''80.

1500 m: 1. Philipp (BTV Coire) 3'45''85 (mps). 2. Cuenca (LC Zurich) 3'49''64. 3. Bandi (LC Zurich) 3'50''47.

3000 m: 1. Stalder (TVL Berne) 8'07''88 (mps). 2. Morath (Stade GE) 8'13''81. 3. Otero (LC Frauenfeld) 8'19''99.

60 m haies: 1. Monachon (CA Courtelary) 7''94 (série 7''87, mps). 2. Schrör (LCB St-Gall) 7''98. 3. Mazou (Stade GE) 7''99.

Hauteur: 1. Friedli (TV Herzogenbuchsee) 2,15 m. 2. Amberg (Hochwacht Zoug) 2,09 m. 3. Rechsteiner (GG Berne) 2,06 m.

Perche: 1. Csebits (OB Bâle) 5,00 m (mps égalée). 2. El-Idrissi (GG Berne) 4,80 m. 3. Gähwiler (LC Turicum) 4,70 m.

Longueur: 1. Toffol (CABV Martigny) 7,39 m. 2. Oberholzer (STV Eschenbach) 7,11 m. 3. Lehmann (LG Küsnacht-Erlenbach) 7,05 m.

Triple saut: 1. Acklé (BTV Aarau) 15,19 m (mps). 2. Bollinger (TVL Berne) 15,18 m. 3. Brechbühl (TVL Berne) 14,89 m.

Poids: 1. Meyer (TVL Berne) 17,46 m (mps). 2. Sandmeier (LC Zurich) 17,31 m. 3. Moser (CEP Cortaillod) 16,24 m.

DAMES

60 m: 1. Wüest (TV Willisau) 7''36 (mps, limite CM). 2. Haug (TVU Zurich) 7''37 (limite CM). 3. Sutter (LC Schaffhouse) 7''55.

200 m: 1. Mireille Donders (TVL Berne) 24''00 (mps). 2. Simasotchi (CARE Vevey) 24''71. 3. Stoop (BTV Aarau) 24''72.

400 m: 1. Protti (Lausanne-Sports) 54''00. 2. Lüthi (LC Regensdorf) 54''47. 3. Borella (SAL Lugano) 57''53.

800 m: 1. Gasser (TVL Berne) 2'07''56. 2. Gerber (Olympic) 2'10''76. 3. Oberlin (STV Tuggen) 2'14''04.

60 m haies: 1. Stähli (LC Zurich) 8''31. 2. Stoop (BTV Aarau) 8''38. 3. Pellegrinelli (GA Bellinzona) 8''67.

Hauteur: 1. Cadusch (TVU Zurich) 1,86 m. 2. Müller (LAR Veltheim) 1,80 m. 3. Mathys (TV Orpund) 1,80 m.

Longueur: 1. Rahm (LC Schaffhouse) 5,78 m. 2. Zryd (TVL Berne) 5,77 m. 3. Beer (ST Berne) 5,73 m.

Triple saut: 1. Vetsch (LC Zurich) 13,45 m (record de Suisse, ancien Vetsch, 13,14 m en 1995). 2. Schenker (LG Freiamt) 12,74 m. 3. Schmid (BTV Aarau) 12,47 m.

Poids: 1. Ganguillet (Olympic) 15,64 m (mps). 2. Sutter (LC Schaffhouse) 15,47 m. 3. Hagmann (KTV Wil) 15,00 m.

Football - Italie: la Juventus gagne, Parma perd

La «vieille dame» va bien

Chapuisat: onzième but - Borussia Dortmund, le leader du championnat d'Allemagne, n'a pas fait de quartier en s'imposant 5-1 devant Munich 1860. Stéphane Chapuisat, lui-même à l'origine de deux buts, a inscrit le 4-1. Au classement des buteurs, Rodolfo Cardoso (Fribourg) reste seul en tête avec 14 buts, devant Chapuisat, Andy Möller (Dortmund) et Heiko Herrlich (Moenchengladbach), 11 buts chacun.

La Juventus, victorieuse sur son terrain de Napoli (1-0), a augmenté son avance sur Parma, battu à Cagliari (0-2), à l'issue de la vingtième journée du championnat d'Italie. Elle se trouve à présent en position de force pour conquérir le titre national qui lui échappe depuis 1986.

La «Juve», toujours privée de son attaquant Roberto Baggio, restait sur un succès face à Bari (2-0) le 12 février. L'équipe a beaucoup souffert au cours de la première mi-temps pour prendre le meilleur sur une formation de Napoli qui joua crânement sa chance sans jamais fermer le jeu.

La formation de Marcello Lippi, avec un Gianluca Vialli émoussé en attaque, dut en effet attendre la seconde période pour faire la différence grâce à un joli but de Fabrizio Ravanelli (78e), bien servi par le jeune Alessandro Del Piero.

Au classement, la «Juve» dispose désormais de six points d'avance sur Parma, qui s'est in-

clinée logiquement sur le terrain de Cagliari, sans jamais donner l'impression de pouvoir l'emporter. A l'image de son attaquant colombien Faustino As-

prilla, la formation de Nevio Scala semble avoir du mal à soutenir le rythme imprimé par la Juventus.

En revanche, la Lazio, avec

Giuseppe Signori auteur d'un triplé, a renoué avec le succès de manière éclatante, en écrasant (4-0) une équipe de l'AC dépas-

sée et qui a vu s'éloigner les minces espoirs qu'il lui restait de conserver son titre de champion d'Italie. Milan a joué la dernière demi-heure à dix après l'expulsion de Paulo Maldini. (si)

Allemagne

Duisbourg - Uerdingen	2-0
Fribourg - Karlsruhe	2-1
Cologne - Francfort	3-0
Munich 1860 - Dortmund	1-5
W. Brême - Dyn. Dresde	1-0
Bochum - Bayern	1-0
Mönchengl. - Schalke 04	0-1
Hambourg - Stuttgart	0-2
Kaiserslaut. - Leverkusen	1-0

CLASSEMENT

1. Dortmund	18	13	4	1	45-15	30
2. W. Brême	18	11	4	3	32-19	26
3. Fribourg	18	11	3	4	37-22	25
4. Bayern	18	8	8	2	33-23	24
5. Kaiserslaut.	18	9	6	3	26-20	24
6. Mönchengl.	18	9	5	4	37-22	23
7. Karlsruhe	18	7	7	4	29-25	21
8. Leverkusen	18	6	8	4	31-22	20
9. Hambourg	18	7	4	7	26-23	18
10. Stuttgart	18	7	4	7	33-35	18
11. Schalke 04	18	5	7	6	23-24	17
12. Francfort	18	6	4	8	19-28	16
13. Cologne	18	5	5	8	29-36	15
14. Uerdingen	18	2	6	10	15-28	10
15. Dyn. Dresde	18	3	4	11	17-32	10
16. Munich 1860	18	2	6	10	18-35	10
17. Duisbourg	18	3	12	14	33-9	9
18. Bochum	18	3	2	13	19-41	8

Portugal

E. Amadora - Boavista	1-0
Benfense - Salgueiros	1-0
Farense - Tirsense	1-0
Guimaraes - Sp. Braga	4-2
Chaves - Beira Mar	3-2
FC Porto - Setubal	2-0
Benfica - Leiria	1-1
Maritimo - Sporting	0-2
Gil Vicente - Madeira	0-0

CLASSEMENT

1. FC Porto	21	17	3	1	46-10	37
2. Sporting	21	15	5	1	36-12	35
3. Benfica	21	15	3	3	40-14	33
4. Guimaraes	21	10	6	5	34-29	26
5. Tirsense	21	11	2	8	25-18	24
6. Maritimo	21	8	6	7	23-23	22
7. Leiria	21	8	6	7	26-28	22
8. Boavista	21	9	3	9	26-30	21
9. Farense	21	8	4	9	22-25	20
10. Benfense	21	7	4	10	19-20	18
11. Sp. Braga	21	7	4	10	23-33	18
12. E. Amadora	21	5	7	9	23-25	17
13. Chaves	21	6	5	10	23-35	17
14. Gil Vicente	21	4	7	10	17-25	15
15. Salgueiros	21	6	3	12	23-34	15
16. Beira Mar	21	6	3	12	20-31	15
17. Madeira	21	4	7	10	18-33	15
18. Setubal	21	1	6	14	17-36	8

Italie

Cagliari - Parma	2-0
Cremonese - Fiorentina	0-0
Genoa - AS Roma	1-0
Inter Milan - Brescia	1-0
Lazio Roma - AC Milan	4-0
Padova - Torino	4-2
Reggiana - Bari	0-1
Juventus - Napoli	1-0
Foggia - Sampdoria	1-1

CLASSEMENT

1. Juventus	20	14	3	3	35-20	45
2. Parma	20	11	6	3	31-17	39
3. Lazio Roma	20	10	4	6	41-24	34
4. AS Roma	20	9	7	4	26-14	34
5. Sampdoria	20	8	8	4	33-18	32
6. Fiorentina	20	8	7	5	34-26	31
7. AC Milan	20	7	9	4	22-20	30
8. Cagliari	20	7	8	5	21-19	29
9. Bari	20	9	2	9	23-27	29
10. Inter Milan	20	7	6	7	18-17	27
11. Torino	20	7	5	8	21-24	26
12. Foggia	20	6	7	7	21-26	25
13. Napoli	20	5	9	6	24-30	24
14. Genoa	20	5	6	9	22-30	21
15. Padova	20	6	2	12	22-43	20
16. Cremonese	20	5	4	11	16-23	19
17. Reggiana	20	3	3	14	14-27	12
18. Brescia	20	2	6	12	10-28	12

Espagne

Barcelone - Espanol	3-0
Real Madrid - Albacete	0-0
Tenerife - Valence	1-2
R. Sociedad - Atl. Madrid	3-1
Oviedo - Saragosse	2-1
Valladolid - Compostelle	2-0
La Corogne - Santander	3-0
Celta Vigo - Sp. Gijon	2-0
Betis - Ath. Bilbao	0-0
Logrones - Séville	0-2

CLASSEMENT

1. Real Madrid	22	14	6	2	52-16	34
2. La Corogne	22	11	8	3	37-20	30
3. Barcelone	22	12	5	5	38-29	29
4. Betis	22	10	4	7	27-13	26
5. Saragosse	22	11	4	7	33-29	26
6. Séville	22	9	6	7	28-23	24
7. Ath. Bilbao	22	8	6	8	18-19	24
8. Tenerife	22	8	6	8	31-26	22
9. Espanol	22	7	8	7	28-24	22
R. Sociedad	22	6	10	6	28-24	22
11. Valence	22	7	8	7	29-27	22
12. Oviedo	22	8	6	8	24-23	22
13. Celta Vigo	22	6	9	7	20-28	21
14. Compostelle	22	6	8	8	22-31	20
15. Albacete	22	5	9	8	28-35	19
16. Valladolid	22	5	8	9	16-37	18
17. Atl. Madrid	22	6	5	11	33-35	17
18. Santander	22	6	5	11	25-31	17
19. Sp. Gijon	22	5	7	10	25-40	17
20. Logrones	22	1	6	15	7-39	8



PMUR

Demain à Vincennes, Prix du Chesnay (trot attelé, réunion I, 5e course, 2900 m 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COEF	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Vite-et-Bien	2900	M. Dabouis	R.-R. Dabouis	45/1	0a0a4a	11 Ce n'est, et de loin, pas le mieux engagé, mais il est dans une telle forme.	IMPAR-PRONO 11* 7*
2	Visol	2900	M. Hoellard	G.-M. Dreux	50/1	Da(94)0a		
3	Vlombi	2900	P. Deaugeard	E. Martin	38/1	4a0a0a	7 Son début d'année témoigne de sa grande forme et au premier échelon, il a son mot à dire pour la victoire.	10* 14 20 5 4 17
4	Vastorg	2900	E. Martin	E. Martin	21/1	DaDa1a		
5	Abyle-du-Vivier	2900	A. Laurent	A. Laurent	16/1	0a0a(94)	10 N'a pas si mal couru la dernière fois, placé à la limite, il aura des supporters.	*BASES
6	Arthur-Premier	2900	J.-P. Viel	J.-P. Viel	19/1	7a5a3a		
7	Adrios-de-Mone	2900	F. Constantin	F. Constantin	8/1	1a3a(94)	14 Indissociable de notre favori, il est des plus réguliers.	COUP DE POKER 5
8	Avion-du-Châtelet	2900	R.-W. Denéchère	R.-W. Denéchère	16/1	0a(94)0a		
9	Uti-Rogas	2900	J.-M. Bazire	G. Lefrou	32/1	Da7a(94)	20 Bien engagé, on a fait appel au maître pour combler les 25 m.	5 AU 2/4 11 - 14
10	Anne-d'Arcy	2900	P. Rouer	P. Rouer	14/1	7a6a0a		
11	Abydos	2925	P. Vercruysse	P. Vercruysse	7/1	1a4a3a	4 Après plusieurs échecs, on attend un rachat de ce bon cheval qui dépend d'un entraînement qui sait préparer ses tiércés.	AU TIERCÉ POUR 18 FRANCS 11 - 7 - X
12	Udo-de-Talonney	2925	B. Piton	D. De Bellaigue	50/1	0m4m0a		
13	Ugano-de-Gee	2925	B. Foucault	B. Foucault	24/1	7a5a0a	17 S'il trotte dans des allures correctes, il peut même l'emporter.	IMPAR-SURPRISE 10 11 18 7 8 4 15 14
14	Vernasca	2925	J.-P. Thomain	J.-P. Thomain	11/1	2a4a4a		
15	Uhlan-de-Cocherel	2925	J.-C. Hallais	R. Jaffrelot	15/1	0aDa0a	Semble revenir gentiment et le lot est un peu moins bon, mais n'est pas à 100%.	
16	Akerveuh	2925	J. Van Eckhaute	J. Van Eckhaute	18/1	3a3a5a		
17	Auteur-Classique	2925	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	14/1	0a0a(94)	LES REMPLAÇANTS: 6 Sa course de vendredi n'est pas pour nous rassurer.	
18	Victoria	2925	P. Levesque	J. Kruthof	17/1	2mDm0a		
19	Abbon	2925	P. Baekaert	A.-L. Moizant	25/1	0a0a0a	16 Meilleur sur les parcours de vitesse; mais sur une pointe il peut brouiller les cartes.	
20	American-Flower	2925	J. Verbeeck	L. Sauve	12/1	0a5a5a		

Découvrez les courses en direct

Tous les après-midi, retransmission des courses par satellite, sur Canal Courses.

Dès le 23 février, pariez en direct dans un fauteuil!

LE TERMINUS
Av. Léopold Robert 61
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

POINT-COURSES



La Suisse est dans la course!

Escrime - Championnats suisses masculins à l'épée

La SECH à sec

Gardien de but atteint par une flèche - Le gardien de but de l'équipe des Municipaux de Bordeaux a été atteint à la cuisse par une flèche sur un stade de la Porte de Pantin, à Paris, lors d'une rencontre de Coupe de France corporative. «Nous avons entendu notre gardien pousser un cri, s'écrouler, avec une flèche de 50 cm plantée dans une cuisse, a déclaré Jean-Marie Brillon, président du club bordelais. Il s'est alors retiré la flèche lui-même, comme dans les films.» (si)

PMUR

Samedi à Enghien, Prix des Landes (le 6 «Castor-de-Gournay» non partant).

Tiercé: 10 - 11 - 4.
Quarté+: 10 - 11 - 4 - 8.
Quinté+: 10 - 11 - 4 - 8 - 5.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1886,00 fr.
Dans un ordre différent: 377,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 8443,50 fr.
Dans un ordre différent: 561,20 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 92,40 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 132.875,20 fr.
Dans un ordre différent: 1180,60 fr.
Bonus 4: 175,80 fr.
Bonus 3: 58,60 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 57,00 fr.

Hier à Vincennes, Prix du journal «Week-End» (le 5 «Anarchiste» non partant).

Tiercé: 19 - 13 - 20.
Quarté+: 19 - 13 - 20 - 9
et 19 - 13 - 20 - 17.
Quinté+: 19 - 13 - 20 - 9 - 17
et 19 - 13 - 20 - 17 - 9.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 877,00 fr.
Dans un ordre différent: 175,40 fr.
Quarté+ (19 - 13 - 20 - 9) dans l'ordre: 12.666,20 fr.
Dans un ordre différent: 1182,50 fr.
Quarté+ (19 - 13 - 20 - 17) dans l'ordre: 5135,40 fr.
Dans un ordre différent: 490,10 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 37,00 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 282.505,00 fr.
Dans un ordre différent: 11.300,20 fr.
Bonus 4 (19 - 13 - 20 - 9): 263,20 fr.
Bonus 4 (19 - 13 - 20 - 17): 110,80 fr.
Bonus 3: 27,00 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 119,50 fr.

JEUX

SPORT-TOTO

111 2x1 222 111x

TOTO-X

5 - 13 - 28 - 29 - 31 - 32
Numéro complémentaire: 2

LOTÉRIE À NUMÉROS

15 - 24 - 28 - 32 - 34 - 39
No complémentaire: 23

Joker: 082 445

Olivier Jaquet jubilait hier soir dans l'une des salles du Collège Numa-Droz. Et il avait de quoi le Rhénan, lui qui durant le week-end a remporté deux titres nationaux à l'épée masculine: le premier, individuellement, samedi, et le second, par équipes, hier. Côté chaux-de-fonnier, on faisait, par contre, plutôt grise mine car aucun représentant de la société locale n'est monté sur le podium. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément pour la SECH (Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds) qui s'est donc retrouvée à sec au terme de ces deux jours de compétition.

Par
Julian CERVIÑO

En fait, il n'y a eu que très peu de surprise durant ce week-end où les touches ont plu à une cadence folle. Favori de la compétition en solo, Olivier Jaquet a rempli son rôle à la perfection, même si tant en quart de finale qu'en demi-finale il ne s'est imposé que par le plus petit écart face, respectivement, à l'insaisissable Bernois Giger (46 ans) et son camarade de club Burgin. En finale, c'est face à un autre Bâlois, Lang, que le vice-champion du monde a paraphé brillamment son succès (15-9).

«Enfin, s'exclamait Jaquet, je n'avais jamais remporté ce titre individuel et cela me manquait.

J'ai disputé beaucoup de finales, dont celle de l'année dernière face à Kuhn, mais j'avais toujours échoué dans la dernière ligne droite.» Voilà donc ce blanc dans le palmarès du quatrième épéiste mondial comblé et ce n'est que justice car Olivier Jaquet est bien le meilleur tireur du pays depuis quelques années.

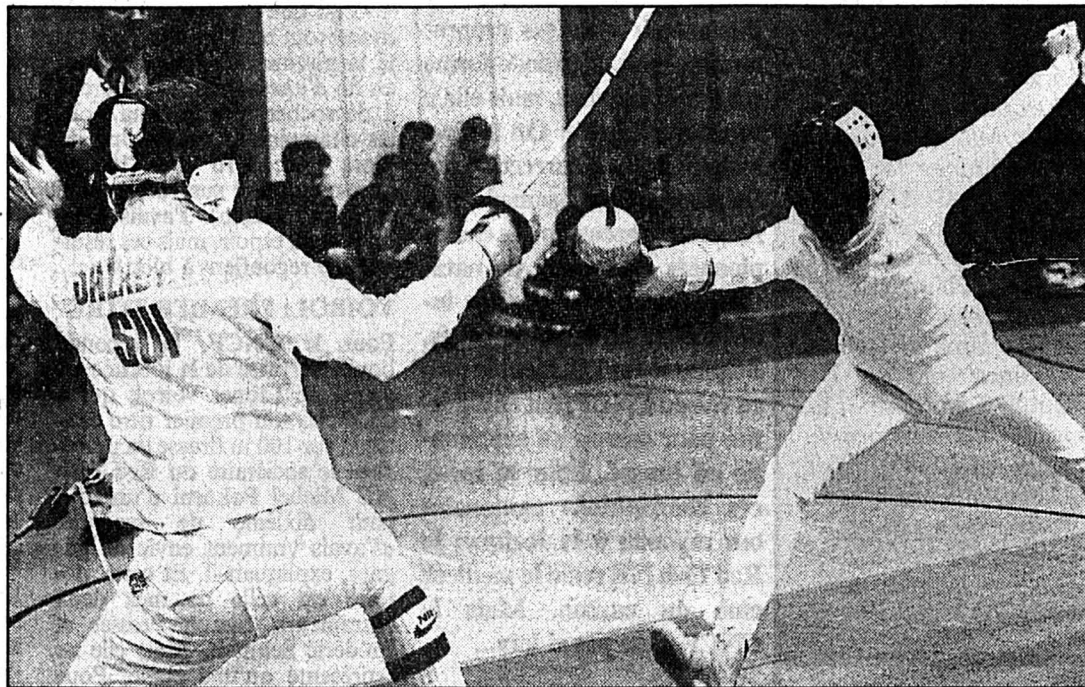
GAILLE REMARQUABLE

Côté chaux-de-fonnier, on retiendra dans cette compétition individuelle l'excellent comportement de Patrice Gaille qui ne s'est avoué vaincu qu'en quart de finale face à Burgin (10-15). «Je suis content, lançait le vice-président de la SECH. Je me sentais bien aujourd'hui, je suis arrivé à me débrouiller face aux adversaires qui me respectent, mais contre Burgin, qui connaît mes faiblesses, je n'ai pas pu rivaliser au niveau de la vitesse.» Il n'en demeure pas moins que le parcours de l'ancien médaillé olympique, qui terminait huitième, reste remarquable.

Pour ce qui est des élèves de Me Teisseire, on relèvera le onzième rang de Frédéric Gros-Gaudenier, meilleur juniors du jour, qui marque ainsi de précieux points dans la course à la sélection pour les mondiaux de Paris. Sinon, il faut souligner, au niveau cantonal, la très bonne prestation du Neuchâtois Hugues Tallier qui aurait pu aller encore plus loin s'il n'avait pas trébuché face au panathlônien Steinmann en quart de finale alors qu'il menait 6-0. Rageant...

UN MIRACLE

Hier, la domination bâloise allait donc encore se poursuivre. Sur le chemin qui les menait à la défense de leur titre, Jaquet et



Marcel Friedli - André Kuhn

Les Chaux-de-Fonniers ont terminé à la plus mauvaise place.

(Impar-Galley)

ses potes allaient rencontrer, en quart de finale, la seconde garniture chaux-de-fonnaire. Celle-ci les poussa dans leurs derniers retranchements. Gaille, Hippenmeyer et Santschy, auteurs d'un très bon départ, ne purent malheureusement pas endiguer la poussée adverse et s'inclinèrent avec les honneurs (35-45).

Pour sa part, la première phalange de la SECH, emmenée par Kuhn, revenait du diable vaillant contre Sion. Dans ce quart de finale dramatique, les Séduinois semblaient partis pour infliger un cuisant revers aux gens du lieu alors qu'ils menaient par dix points d'écart. Mais, dans le sprint final, un certain Kuhn réalisait un exploit hallucinant. De 31-39, il ramenait la marque

à 40-44 et là, aussi incroyable que cela puisse paraître, l'expérimenté Pffeferli s'écroulait totalement face au téméraire Kuhn qui donnait la victoire aux siens (45-44). Le tout dans l'euphorie générale.

Las, ce fantastique succès ne suffisait pas à mettre les gens de la SECH sur orbite. Le miracle ne se reproduisit pas une seconde fois et aussi bien contre Berne I que contre Berne II, les Chaux-de-Fonniers laissaient filer la victoire, pour finalement terminer au plus mauvais rang: le quatrième. «Alors que nous menions 30-26 dans la finale pour la troisième place, nous avons commis une grave erreur tactique, déplorait André Kuhn. A ce moment-là, nous aurions

dû temporiser au lieu de continuer à attaquer.»

Dans la finale pour le titre, les Bâlois devaient, eux, cravacher dur pour venir à bout de Berne I. Il n'en demeure pas moins que, au bout du compte, la logique a prévalu et les Rhénans ont conservé leur bien. Si tout comme les Bernois, qui plaçaient deux équipes sur le podium, les gens du bord du Rhin pouvaient pavoiser, il en allait autrement pour les Chaux-de-Fonniers qui, après le titre de Kuhn et les deux places sur le podium par équipes de l'an dernier, ont mangé leur pain noir.

Comme quoi, l'avantage du terrain ne fait pas tout en matière d'escrime... J.C.

Volleyball - LNB féminine: courte défaite de VFM

Vous avez dit bête noire?

● FRANC-MONTAGNES - YVERDON 2-3 (10-15 13-15 15-3 15-13 6-15)

Dans un match intense à souhait, les Franc-Montagnardes ont échoué sur le fil face à Yverdon qui n'est autre que la bête noire des Jurassiennes. Chacune en mémoire la rageante défaite du premier tour qui s'était terminée au set décisif, sur le score de 17-15 pour les Vaudaises.

Les deux équipes, très proches l'une de l'autre, se sont livrées une belle bataille où les petites erreurs personnelles non provoquées auront pesé lourd dans le décompte final. On déplorera une fois de plus, le manque de rigueur au service surtout dans

les moments cruciaux et les erreurs bêtes.

Dans la défaite, on se plaît toutefois à remarquer, sur le plan individuel, la bonne performance de Flückiger et, d'une manière générale, l'excellent travail du bloc ainsi qu'une bonne assurance en réception à partir du second set.

A noter la performance empreinte du premier arbitre Cavin dont l'attitude proche du sergent-major d'avant «Armée 95» et les décisions erronées auront prouvé qu'un directeur de jeu peut, à lui seul, faire basculer un match.

La nouvelle étrangère de VFM, Michelle Hansen, aura, quant à elle, impressionné par sa rigueur défensive, son sens de

l'anticipation et sa volonté de tirer l'équipe en avant. Avec quelques jours de repos, afin de récupérer le décalage horaire, elle apportera davantage encore à l'attaque où, sur les bons ballons, elle a pu faire la différence. Assurément un renfort de poids, qu'on suivra avec intérêt samedi prochain à Thoun (17 h) dans ce qu'on peut déjà appeler le match de la peur où le vaincu finira à la huitième place, synonyme de barragiste.

Salle communale du Noirmont: 250 spectateurs.

Franches-Montagnes: Goy-Steiner, Kottelat, N. Laux, S. Laux, Cattin, Flückiger, Hansen, Dubois, Boillod.

Durée du match: 99 minutes. (fxb)

LE POINT

MESSIEURS

LNA. Play-off (quarts de finale, premier match): Chénos - Plateau-de-Diesse 3-0 (15-9 15-9 15-4). Amriswil - Sursee 3-1 (11-15 15-11 15-12 15-5).

Tour de relégation (première journée): TGV-87 - Jona 0-3 (2-15 11-15 11-15).
Classement: 1. Jona 17-12. 2. Uni Bâle 16-10. 3. TGV-87 17-2. TGV-87 relégué en LNB.

Coupe de Suisse (dernier quart de finale): Montana Lucerne (2L) - SSO (LNB) 3-0. Ordre des demi-finales (1er mars): Nâfels - Jona et Montana Lucerne - LUC.
Première ligue. Groupe B: Bévillard-Malleray - VB Bienne 3-0. La Chaux-de-Fonds - Kôniz II 3-0. Val-de-Ruz - Colombier 2-3. Guin - Delémont 3-0.
Classement: 1. Bévillard-Malleray 14-24. 2. VB Bienne 13-18. 3. Kôniz II 13-18. 4. Val-de-Ruz 13-14. 5. Colombier 13-14. 6. Guin 14-12. 7. La Chaux-de-Fonds 13-10. 8. Delémont 14-6. 9. Bulle 13-4.

DAMES

LNA. Play-off (quarts de finale, premier match): Schaffhouse - GE Elite 3-2 (15-6 16-17 10-15 15-8 15-11). Uni Bâle - Cheseaux 3-0 (15-8 15-11 15-8).

Tour de relégation. Ire journée: Bellinzona - Wattwil 3-0 (17-16 15-12 15-5). Montana Lucerne - Uni Bâle 1-3 (11-15 14-16 15-13 6-15).
Classement (19 m): 1. Uni Bâle 16. 2. Wattwil 10. 3. Bellinzona 4. 4. Montana Lucerne 2.

LNB (groupe ouest): RG Bâle - Kôniz 3-0. VBC Bienne - Ecublens 3-0. Franches-Montagnes - Yverdon 2-3. VBC Fribourg - Uni Bâle II 3-2. NUC - Thoun 3-2.
Classement: 1. RG Bâle 15-28. 2. Kôniz 16-24. 3. Ecublens 15-18. 4. VBC Fribourg 16-18. 5. VBC Bienne 16-16. 6. NATZ Fribourg 7-14. 7. Yverdon 16-14. 8. Franches-Montagnes 16-12. 9. Thoun 15-10. 10. NUC 16-10. 11. Uni Bâle II 16-0.
Première ligue. Groupe A: Cheseaux II - Marly 3-0. SSO - GE Elite II 1-3. Val-de-Ruz - Lausanne VBC 0-3.

Meyrin - Arc-en-Ciel Genève 3-0. Montreux - Penthalaz 3-0.
Classement (15 m): 1. Meyrin 24. 2. Montreux 22. 3. Lausanne VBC 20. 4. GE Elite II 20. 5. SSO 20. 6. Cheseaux II 18. 7. Val-de-Ruz 14. 8. Penthalaz 8. 9. Marly 4. 10. Arc-en-Ciel GE 0.
Groupe B: Wittgkofen - Kôniz II 1-3. Uettligen - Uni Bienne II 3-0. NUC II - VB Bienne 1-3. Guin - Morat 3-0.
Classement (15 m): 1. Uettligen 24. 2. Kôniz II 24. 3. Guin 18. 4. Uni Bienne II 18. 5. Wittgkofen 18. 6. Morat 14. 7. Berthoud 14. 8. VB Bienne 10. 9. Sempres Berne 10. 10. NUC II 0.

Groupe C: Grand-Bâle Est - Oftringen 3-0. Franches-Montagnes II - Granges 0-3. Langenthal - Therwil II 3-0. RG Bâle - Laufon 0-3. Gerlafingen - Soleure 3-1.
Classement: 1. Grand-Bâle Est 15-26. 2. Soleure 15-22. 3. Granges 15-22. 4. Laufon 14-20. 5. Gerlafingen 15-16. 6. RG Bâle 15-14. 7. Langenthal 15-10. 8. Therwil II 15-10. 9. Oftringen 15-8. 10. Franches-Montagnes 14-0.

Classements

Championnats suisses masculins à l'épée. Individuel, demi-finales: Jaquet bat Burgin 15-14. Lang bat Steinmann 15-14. Finale: Jaquet bat Lang 15-9. Finale pour la troisième place: Steinmann bat Burgin 15-9. Classement: 1. Jaquet (Bâle). 2. Lang (Bâle). 3. Steinmann (Zurich). 4. Burgin (Bâle). 5. Giger (Berne). Puis: 7. Tallier (Neuchâtel). 8. Gaille (La Chaux-de-Fonds). 11. Gros-Gaudenier (La Chaux-de-Fonds). 15. Lehmann (La Chaux-de-Fonds). 16. Pheulpin (Neuchâtel). 17. Hippenmeyer (La Chaux-de-Fonds). 19. Willemin (La Chaux-de-Fonds). 37. Kuhn (La Chaux-de-Fonds). 46. Raaflaub (Neuchâtel).

Par équipes. Demi-finales: Bâle - Bern II 45-42. Berne I - La Chaux-de-Fonds 45-43. Finale: Bâle (Jaquet, Burgin, Lang, Nigon) - Berne I (Giger, Hirschi, Friedli, Dunkel) 45-40. Troisième place: Berne II (Wetter, Frauchiger, Saladin, Fühmann) bat La Chaux-de-Fonds I (Kuhn, Lehmann, Willemin, Gros-Gaudenier), 45-39. Classement: 1. Bâle I. 2. Berne I. 3. Berne II. 4. La Chaux-de-Fonds I. 5. Neuchâtel I (Raaflaub, Wittwer, Pheulpin, Tallier). Puis: 8. La Chaux-de-Fonds II (Gaille, Hippenmeyer, Santschy, Huguenin). 14. Neuchâtel II (Bachmann, Grob, Berger, Monnin). 18. La Chaux-de-Fonds III (Favre, Richard, Nobs, Liengme).

LNA masculine, tour de relégation

Mauvaise liquidation

● TGV-87 - JONA 0-3 (2-15 11-15 11-15)

Pour une équipe qui ne peut plus, mathématiquement parlant, se maintenir en LNA, la participation au tour de relégation est-elle bien nécessaire? A en juger par la performance des Jurassiens, samedi face à Jona, on peut en douter.

Tout d'abord, TGV-87 s'est présenté avec une formation minimum de six joueurs, Sergei Patkin étant privé de licence et Zoran Nicolic guerroyant quelque part en ex-Yougoslavie, semblait-il. C'est peu motivés que les joueurs d'Adachi entamèrent le premier set. Mis à part Wanderer, les Tramelots se sont montrés très peu combattifs, laissant Jona construire son jeu. Le bloc, très perméable des Jurassiens, permit à leur adversaire de faire beaucoup de points en attaque et de remporter le premier set sur le score très net de 15-2.

Dans la deuxième manche, les joueurs de TGV-87 se retrouvaient en main, mais avec trois

jeunes, encore inexpérimentés, les gens de La Marelle ne parvenaient pas à faire la différence. Il y eut trop d'imprécisions, d'erreurs personnelles dont Jona profitera pour s'adjuger le deuxième set. Au début de la troisième manche, TGV-87 a nettement dominé son adversaire, qui, il faut le préciser, jouait moins bien. Jusqu'à 11-11, l'issue du set était encore incertaine. Mais Jona a su redresser la situation pour que la victoire ne lui échappe pas.

La performance des Jurassiens montre bien que la place de TGV-87 n'est plus en LNA, mais elle démontre aussi qu'un tour de relégation joué d'avance n'apporte rien au sport ni au spectacle...

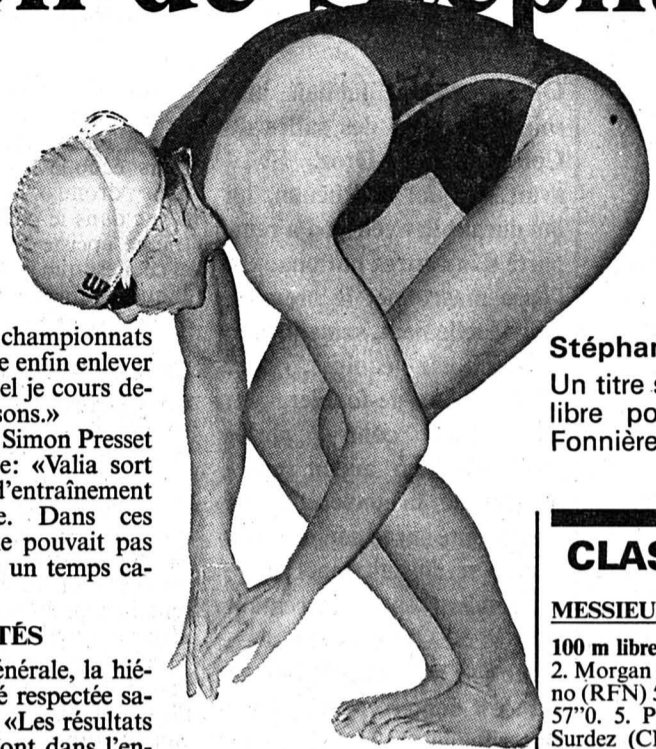
La Marelle: 60 spectateurs. Arbitres: MM. Grzybek et Maurer.

TGV-87: Wandeler, Bonaria, Gyger, Schnyder, Martinoli, Russell, entraîneur Adachi.

Durée du match: 61 minutes. (bg)

Natation - Championnats cantonaux: belle moisson du CNCF

La résurrection de Stéphanie



Stéphanie Cour

Un titre surprise sur 100 m libre pour la Chaux-de-Fonnière. (Impar-Galley)

Records en série - Deux records du monde, trois records d'Europe et une série de meilleures performances mondiales: la réunion de Gelsenkirchen, dernière étape de la Coupe du monde en bassin de 25 mètres, a tenu toutes ses promesses. L'Allemand Mark Warnecke a été le premier à enflammer le public avec le record du monde du 50 m brasse: 27 secondes tout rond. L'Australienne Angie Kennedy (18 ans) s'est approprié celui du 100 m en 58"77. (si)

Elle n'était - de ses propres termes - pas en grande forme ces derniers temps, mais elle a su relever la tête. On a ainsi assisté à la résurrection de Stéphanie Cour, samedi aux Arêtes, à l'occasion des championnats cantonaux de natation. Avec trois médailles individuelles et deux en relais, Stéphanie fut l'élément le plus en vue du CNCF, qui en a profité pour assooir sa suprématie en brasse. Pour le reste, ces compétitions cantonales ont répondu à la logique: le Red Fish NE reste le meilleur club du canton. Mais le CNCF n'est pas si loin...

Par **Renaud TSCHOUMY**

«Mes derniers concours n'ayant pas été fabuleux, je ne pensais réaliser que quelques bons temps et c'est tout»: avant les compétitions, Stéphanie Cour n'était pas la plus ambitieuse des nageuses. Mais en fin de journée, elle rayonnait: bronzée sur 100 m papillon, puis argentée sur 100 m brasse, elle avait réussi à «chiper» l'or à la Neuchâteloise Géraldine Fallet sur 100 m libre, au terme d'une course qui ne se décida que dans les derniers mètres.

«Je ne pensais vraiment pas m'imposer en libre, expliquait-elle. Je suis plutôt en dessous des autres dans les virages, et mon ambition se limitait à la troisième place.» Mais Stéphanie allait faire nettement mieux: «Virage après virage, j'ai vu que j'étais dans le coup. Et je me suis mise à croire en mes chances.»

C'est une Stéphanie Cour au moral tout neuf qui a donc quitté la piscine des Arêtes samedi en fin d'après-midi: «Je cherche à décrocher mes minima pour les championnats d'Europe juniors (réd: 1'16" sur 100 m brasse et 1'01" sur 100 m libre en grand bassin). J'avais presque perdu espoir, mais ces résultats me regonflent à bloc.»

VOIROL: PREMIER TITRE

Pour le CNCF, la seconde bonne surprise de la journée est venue de Lionel Voirol, qui a décroché son premier titre cantonal sur 100 m brasse en précédant le sociétaire du Red Fish NE Michel Pokorni d'un tout petit dixième de seconde. «J'avais vraiment envie de gagner, expliquait-il. Et cette victoire est celle de mes deux entraîneurs, Simon Presset et Frédéric Schmidt. Mais elle ne représente qu'une étape. Pour cet hiver, mon but est de décrocher une place en finale A aux championnats suisses.»

En brasse toujours, mais du côté féminin cette fois, le CNCF a régné sans partage sur la course: Valia Racine a en effet précédé Stéphanie Cour et Valérie Schild. Bonjour le triplé! Valia admettait cependant qu'elle aurait pu signer un meilleur chrono: «1'16"6, ce n'est pas génial. A Macolin, il y a deux semaines, j'ai nagé deux secondes plus vite. Mais ce qui compte,

c'est le 100 m des championnats suisses, où j'espère enfin enlever le titre après lequel je cours depuis quelques saisons.»

Son entraîneur Simon Presset lui venait en aide: «Valia sort d'une période d'entraînement vraiment intense. Dans ces conditions, elle ne pouvait pas prétendre réaliser un temps canon.»

RELAIS DISPUTÉS

D'une manière générale, la hiérarchie a donc été respectée samedi aux Arêtes: «Les résultats de mes nageurs sont dans l'ensemble conformes aux prévisions, notait Simon Presset. Outre les deux bonnes surprises qu'ont représenté les victoires de Stéphanie Cour et de Lionel Voirol, tout le monde a bien nagé, à témoin les soixante-six meilleures performances personnelles réalisées en cent quatre courses. Et puis, le niveau général des compétitions monte d'année en année. Que nous parvenions toujours à tirer notre épingle du jeu montre que nous progressons aussi.»

Mais le Red Fish NE reste le plus grand club du canton, qui a remporté cinq des huit titres individuels et les quatre relais. Dans ces derniers (4 x 100 m quatre nages et 4 x 100 m libre dames et messieurs), les Neuchâtelois du Bas ont cependant dû s'employer à fond, puisque leurs adversaires du Haut ne leur ont jamais concédé plus d'une seconde!

Au niveau individuel, Maurizio Buvoli a été le grand homme de la journée, qui s'est imposé en libre (devant l'Américain du CNCF Eric Morgan), en papillon et en dos (devant Olivier Ecabert). Du côté féminin, Géraldine Fallet (100 m papillon) et Annick Vautravers (100 m dos) ont logiquement été sacrées championnes cantonales.

Pour son quarantième anniversaire, le CNCF a donc parfaitement rempli son contrat dans «sa» piscine des Arêtes. Il attend maintenant les «suisses» pour confirmer. R.T.

CLASSEMENTS

MESSIEURS

100 m libre: 1. Buvoli (RFN) 54"4. 2. Morgan (CNCF) 55"8. 3. Zanfrino (RFN) 56"6. 4. Ecabert (CNCF) 57"0. 5. Presset (CNCF) 57"8. 6. Surdez (CNCF) 58"0. 7. Pokorni (RFN) 58"4. 8. Matthey (LLN) 58"8.

100 m brasse: 1. Voirol (CNCF) 1'10"0. 2. Pokorni (RFN) 1'10"1. 3. Henny (RFN) 1'10"3. 4. Zappella (CNCF) 1'12"7. 5. Ecabert (CNCF) 1'14"0. 6. Surdez (CNCF) 1'14"4. 7. Zanfrino (RFN) 1'14"8. 8. Gacond (CNCF) 1'15"0.

100 m papillon: 1. Buvoli (RFN) 1'00"6. 2. Allegrini (RFN) 1'03"5. 3. Pokorni (RFN) 1'04"3. 4. Voirol (CNCF) 1'05"2. 5. Zanfrino (RFN) 1'06"6. 6. Schmidt (CNCF) 1'06"8. 7. Richard (RFN) 1'06"9. 8. Herren (CNCF) 1'07"1.

100 m dos: 1. Buvoli (RFN) 1'02"9. 2. Ecabert (CNCF) 1'04"0. 3. Pokorni (RFN) 1'05"8. 4. Herren (CNCF) 1'07"2. 5. Zanfrino (RFN) et Roos (RFN) 1'08"9. 7. Matthey (LLN) 1'10"0. 8. Colin (RFN) 1'11"1.

4 x 50 m libre: 1. RFN I (Allegrini, Zanfrino, Pokorni, Buvoli) 1'41"3. 2. CNCF I (Ecabert, Presset, Surdez, Morgan) 1'42"3. 3. CNCF II (Schmidt, Herren, Voirol, Gacond) 1'48"0. 4. RFN II 1'52"7. 5. CNCF III 1'58"9. 6. RFN III 1'59"5. 7. LLN I 2'10"7. 8. CNCF IV 2'32"2.

4 x 50 m quatre nages: 1. RFN I (Buvoli, Pokorni, Allegrini, Zanfrino) 1'54"3. 2. CNCF I (Ecabert, Zappella, Voirol, Morgan) 1'55"1. 3. CNCF II (Herren, Presset, Schmidt, Surdez) 1'59"2. 4. RFN II 2'05"7. 5. CNCF III 2'10"9. 6. RFN III 2'17"6. 7. LLN I 2'31"8. 8. CNCF IV 2'43"7.

DAMES

100 m libre: 1. Cour (CNCF) 1'01"3. 2. Fallet (RFN) 1'01"5. 3. Vautravers (RFN) 1'01"8. 4. Gosteli (CNCF) 1'03"9. 5. Montandon (CNCF) 1'04"5. 6. Racine (CNCF) 1'04"6. 7. Badstuber (RFN) 1'04"7. 8. Vuille (LLN) 1'04"9.

100 m brasse: 1. Racine (CNCF) 1'16"6. 2. Cour (CNCF) 1'17"2. 3. Schild (CNCF) 1'19"9. 4. Lenoble (RFN) 1'21"1. 5. Haerberli (RFN) 1'21"4. 6. Vautravers (RFN) 1'22"6. 7. Fallet (RFN) 1'23"4. 8. Vuille (LLN) 1'25"0.

100 m papillon: 1. Fallet (RFN) 1'08"2. 2. Badstuber (RFN) 1'09"4. 3. Cour (CNCF) 1'10"3. 4. Hirter (RFN) 1'10"8. 5. Vautravers (RFN) 1'10"9. 6. Racine (CNCF) 1'13"1. 7. Montandon (CNCF) 1'13"4. 8. Mérique (RFN) 1'14"3.

100 m dos: 1. Vautravers (RFN) 1'10"6. 2. Fallet (RFN) 1'13"2. 3. Badstuber (RFN) 1'13"3. 4. Pelletier (CNCF) 1'14"4. 5. Montandon (CNCF) 1'14"9. 6. Cour (CNCF) 1'15"1. 7. Hirter (RFN) 1'15"5. 8. Bobillier (RFN) 1'17"8.

4 x 50 m quatre nages: 1. RFN I (Vautravers, Badstuber, Hirter, Fallet) 1'55"5. 2. CNCF I (Cour, Racine, Gosteli, Montandon) 1'56"3. 3. RFN II (Bobillier, Lenoble, Haerberli, Mérique) 2'03"4. 4. CNCF II 2'08"1. 5. RFN III 2'09"3. 6. LLN I 2'11"9. 7. LLN II 2'11"9. 8. CNCF III 2'25"7.

4 x 50 m quatre nages: 1. RFN I (Vautravers, Lenoble, Badstuber, Fallet) 2'10"1. 2. CNCF I (Pelletier, Racine, Cour, Gosteli) 2'10"8. 3. RFN II (Hirter, Haerberli, Bobillier, Mérique) 2'16"7. 4. CNCF II 2'21"1. 5. RFN III 2'27"8. 6. LLN I 2'30"8. 7. LLN II 2'43"7. 8. CNCF III 2'50"5.

PAR ÉQUIPES

Challenge interclubs: 1. Red Fish NE 227 pts. 2. CNCF 187. 3. LLN 19.

CNCF = Club de natation La Chaux-de-Fonds, LLN = Le Locle Natation, RFN = Red Fish NE.

Handball

Pas de miracle

● LA CHAUX-DE-FONDS - HS BIENNE 16-19 (9-12)

A nouveau un bon match au Pavillon des sports pour la première équipe masculine du HBC La Chaux-de-Fonds qui n'est pas passée loin d'un exploit face aux premiers du classement.

Pourtant, les joueurs locaux ont cru en leur chance et n'ont de loin pas démerité. Victime d'un singulier passage à vide en début de partie (le score passa de 3-4 à 3-9 en six minutes), ils ont ensuite progressivement comblé leur retard. Cinq minutes après la mi-temps, l'écart n'était plus que d'un but et tout était possible. C'était le tournant du match. Malheureusement, les Chaux-de-Fonnières commençaient à payer leurs efforts et la fatigue se faisait sentir. Les Biennois, qui n'en espéraient pas tant pour se sortir de leur situation incommode, en ont profité pour marquer deux fois. Dès lors, en vieux routiniers des terrains de handball, ils se sont contentés de gérer leur avantage jusqu'à la fin du match.

La Chaux-de-Fonds: Gy-gax; Baggiano, Boillod, Eichenberger, Gattoni, Kuhn, Mangin, Moron, Nuvolone, Schorer. (vv)

Inévitable

● LITTLE LIONS BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS 25-10 (14-6)

L'équipe féminine chaux-de-fonnière s'est rendue à Bienne pour y affronter la première équipe des Little Lions.

Opposées à une très forte équipe, les «jaune et bleu» ont tout de même montré de très belles phases de jeu, à l'image de la jeune Muriel Groff (15 ans) qui a inscrit pas moins de six buts.

Les Biennaises, situées à la deuxième place du classement et qui bénéficient d'une moyenne d'âge supérieure de dix ans à celle des Chaux-de-Fonnières, ont très vite trouvé leur vitesse de croisière en inscrivant des points sans que les visiteuses ne puissent réagir.

Le score final est éloquent, et la fin du championnat risque d'être très difficile pour la troupe d'Aldo Surdez.

La Chaux-de-Fonds: Vauthier; Balon (3), Li-Sen-Lié (2), Groff (6), Janko, Guillard, Gomez, Rosa. (as)

Basketball - Promotion-relégation LNA/LNB

Presque un hold-up

● UNION NE VERSOIX 89-87 (42-37)

Samedi, Union NE a sauvé son match dans les deux dernières minutes, grâce à Perlotto et Vander Velden. Presque un hold-up! La partie fut parsemée d'erreurs, notamment celles des arbitres.

Fatigue après l'incroyable prestation de mardi contre FR Olympic? La tête déjà à la finale de Coupe du 1er avril? Les questions se posent après la prestation plutôt moyenne des Unionistes.

Pourtant, les Neuchâtelois étaient partis comme des fusées. Versoix montrait des difficultés certaines à tenir la cadence (5e: 16-8). L'écart allait pourtant se stabiliser à une dizaine de points. Emmenés par Springs (46 points au total!), les visiteurs avaient trouvé leur rythme de croisière et profitaient de la maladresse des Neuchâtelois.

En deuxième mi-temps, les Unionistes réussirent à décoller les Genevois d'une quinzaine de points, mais ceux-ci revinrent et se permirent même de prendre le dessus! Union NE se retrouva dans la peau de FR Olympic quelques jours plus tôt: grand favori... mais dominé. Ce que le match n'avait pas en qualité, il le gagna en émotion.

Le suspense fut entretenu par la paire arbitrale (MM. Lebègue et Sala) qui ajoutèrent de grandes doses d'inattendu: annulations de paniers marqués, fautes inexistantes, compensations. Vaughns, après sa cinquième faute, en descendit son short de rage et quitta la salle.

A la 18e, Union NE perdait de huit points (77-85). Heureu-

sement, Vander Velden allait enfin sortir de sa discrétion: deux tiers à trois points et deux lancers francs firent mouche. Il fut aidé par un Perlotto plein de sang-froid qui inscrivit quatre lancers francs... sur quatre tentés. Dans le même temps, Versoix n'avait réussi qu'un seul panier. Un 12-2 qui sortit Union d'une bien mauvaise situation. Reste encore à en tirer les leçons. Sinon, le piège de ce peu glorieux tour de promotion-relégation se refermera encore.

Salle omnisports: 750 spectateurs.

Arbitres: MM. Lebègue et Sala.

Union NE: Perlotto (16), Lopez (4), Huber, Vander Velden (23), Bertocini (7), Vaughns (25), Cramer (12), Lambelet (2).

Versoix: Spring (46), Deforel (4), Dubuis (2), Gothuey (4), Schott (7), Pioletti (7), Davis (17). (nh)

MESSIEURS

LNA. Tour final: Monthey - Pully 73-76 (46-40). Vevey - Lugano 107-89 (46-39). Bellinzona - FR Olympic 100-69 (38-34).

Classement (3 m): 1. Bellinzona 22 (16). 2. FR Olympic 18. 3. Pully 15 (13). 4. Vevey 14 (10). 5. Lugano 11 (9). 6. Monthey 10 (10). Entre parenthèses, points de la qualification.

Promotion-relégation LNA/LNB: Regensdorf - Epalinges 117-83 (53-41). Union NE - Versoix 89-87 (42-37). SAV Vacallo - Cossonay 87-88 (38-48). GE Basket - Bernex 102-92 (54-44).

LNB féminine, tour de promotion

Naufrage collectif

● LA CHAUX-DE-FONDS - SION-WISSIGEN 47-105 (20-46)

Noir samedi pour les Chaux-de-Fonnières, qui ont essuyé une cinglante défaite face à une équipe séduisante et indomptable. La première mi-temps fut laborieuse pour les filles du BBCC qui, paralysées par leurs adversaires, semblaient avoir mis leur abc du basket dans le tiroir des oublis. Elles ne furent en effet pas en mesure de passer la défense opposée et n'inscrivirent que huit points en 10 minutes, alors que les joueuses de Sion-Wissigen avaient déjà fait un bon bout de chemin (10e: 8-26). Les Chaux-de-Fonnières ne purent réagir, tant et si bien qu'à la pause, le panneau affichait 26 points de retard pour l'équipe locale.

La seconde mi-temps, quoi qu'un peu plus productive, fut du même cru que la première pour les filles de Stefan Rudy. Mal dans leurs baskets, les Chaux-de-Fonnières accumulè-

rent en effet mauvaises passes et maladresses, ne parvenant pas à tirer leur épingle du jeu.

Les Séduisantes, à l'instar de leur Canadienne Isabelle Desrochers (37 points à son actif), profitèrent un maximum de cette situation, se jouant régulièrement de la défense adverse.

Pavillon des sports: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Mariotti et Kichl.

La Chaux-de-Fonds: Ganguillet, Gritti (6), Ducommun (1), Leonardi (6), Stahl (2), Oppliger (4), Favre (4), Rodriguez (22), Longo (2).

Sion-Wissigen: Huber (12), Fontannaz (10), Desrochers (37), Dayer (8), Genetti (3), Schupbach (3), Schuppli (22), Delacoste (10), Clusix.

Notes: Sion-Wissigen inscrit 5 paniers à trois points (3 x Desrochers, 2 x Clusix).

Au tableau: 5e: 2-13; 10e: 8-26; 15e: 12-40; 25e: 24-60; 30e: 32-74; 35e: 40-84. (rf)

LE POINT

Classement (3 m): 1. Regensdorf 6. 2. Cossonay 6. 3. GE Basket 4. 4. Union NE 2. 5. Versoix 2. 6. Bernex 2. 7. SAV Vacallo 2. 8. Epalinges 0.

Promotion-relégation LNB/première ligue. Groupe 1: Carouge-Ecole - La Chaux-de-Fonds 74-82. Grand-Saconnex - St-Prex 72-95. Echallens - Pâquis-Seujet 57-104.

Classement (2 m): 1. Pâquis-Seujet 4. 2. St-Prex 4. 3. La Chaux-de-Fonds 2. 4. Carouge-Ecole 2. 5. Grand-Saconnex 0. 6. Echallens 0.

Groupe 2: Wetzikon - Villars-sur-Glâne 95-80. Viganello - Blonay 82-99. Marly - Birsfelden 102-67.

Classement: 1. Marly 4. 2. Blonay 4. 3. Wetzikon 2. 4. Villars-sur-Glâne 2. 5. Viganello 0. 6. Birsfelden 0.

Première ligue (contre la relégation). Groupe 2: Université NE - Yverdon 78-60. Lausanne-Ville - Arbedo 87-62.

Classement: 1. Université NE 3-6. 2. Lausanne-Ville 3-4. 3. St-Otmar 2-2. 4. LK Zoug 2-2. 5. Bulle 2-2. 6. Yverdon 3-2. 7. Arbedo 3-0.

DAMES

Coupe de Suisse. Demi-finales: City FR - Bellinzona 62-78 (31-40). Baden - Femina Lausanne 83-53 (50-30). (si)

Lundi 20 février 1995

Fête à souhaiter: Aimée

Lever: 7 h 30
Coucher: 18 h 02Lever: -
Coucher: 9 h 37-2°
2000 mLac des Brenets
752.39 m
Lac de Neuchâtel
429.41 m

L'Impartial

Dons d'organes favorisés par la législation neuchâteloise

Une loi de vie

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Accordéonistes en assemblée

Une centaine de délégués ont assisté samedi, à Notre-Dame de la Paix, à l'assemblée générale de la Fédération cantonale neuchâteloise des accordéonistes (FCNA). Treize points à l'ordre du jour et des bouleversements qu'on voit arriver au galop.

Page 19

Val-de-Travers

Collège mis à sac

Portes enfoncées, téléphones arrachés, photocopieuses démolies, extincteurs vidés, livres déchirés et maculés, pape-rasse éparpillée... Le Collège régional du Val-de-Travers, sis à Fleurier, a véritablement été mis à sac dans la nuit de vendredi à samedi. Les vandales se sont acharnés sur le matériel sans rien voler.

Page 25

Pêcheurs jurassiens

Le pavé dans la marre

«A l'image du Valais, créons un affermage et une gestion générale de nos rivières avec un compte autonome»: tel est le pavé jeté samedi dans la mare à Saignelégier par Michel Vermot, le président des pêcheurs jurassiens.

Page 27

Le législatif cantonal neuchâtelois vient d'accepter une nouvelle loi sur la santé publique consacrant une minirévolution au chapitre de la réglementation des dons d'organes. Avec l'introduction d'une solution s'approchant du consentement présumé du décédé. Un «renversement» légal autorisant de nouveaux espoirs dans un domaine hautement émotionnel où le manque cruel de donneurs se paie chaque année en vies humaines...

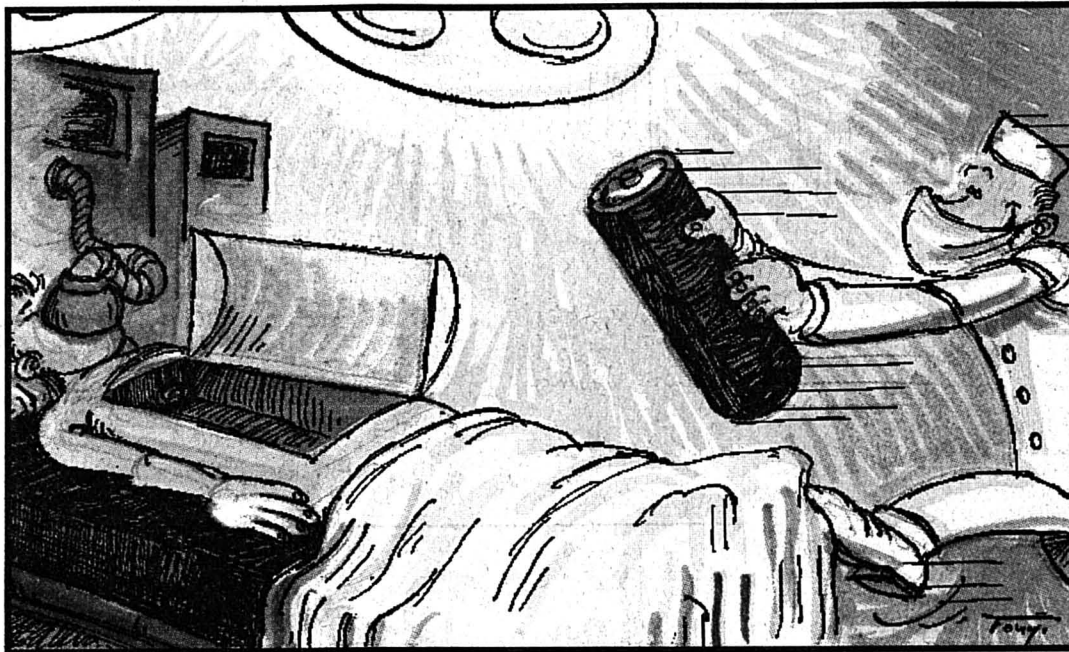
C'est une toute petite phrase enfouie dans article de loi d'un document en comportant pas moins de 132: «Le prélèvement de tissu ou d'organe sur un cadavre est autorisé s'il présente un intérêt thérapeutique direct et si le donneur, de son vivant, ou ses proches, dûment informés après son décès, ne s'y sont pas opposés».

QUELQUES MOTS QUI VALENT LEUR PESANT D'ESPOIR

L'air de rien, ces quelques mots valent leur pesant d'espoir. Par ces lignes, la nouvelle loi consacre en effet quasiment le principe du consentement présumé de la personne décédée. En clair, alors que jusqu'à présent, pour prélever il fallait soit avoir l'autorisation des proches ou celui, exprimé de son vivant, de la personne décédée - la fameuse petite carte de donneur toujours en vigueur et disponible - dorénavant, on pourra aussi prélever des organes à des fins de dons sur les personnes décédées qui n'ont pas fait connaître formellement de leur vivant leur opposition à ce principe.

UN GRAND PROGRÈS

Même si la modification ne va pas jusqu'au consentement présumé total, puisque les proches pourront encore manifester leur opposition, la nouvelle mouture législative, ratifiée au début février par les députés neuchâtelois, est plus que bien accueillie



par le milieu médical: «C'est indéniablement un grand progrès et une ouverture heureuse», constate Dominique Robert, médecin-chef de l'Hôpital de La Providence, établissement de référence en matière de dialyse. «Cela devrait permettre d'inciter et de faciliter le don d'organes qui est aujourd'hui encore insuffisant. Rien qu'au niveau des personnes en attente de la transplantation d'un rein, une opération courante, le délai dépasse déjà l'année».

Si le canton consacre donc le principe du consentement pré-

sumé, il ne va par contre pas jusqu'ou est allée la Belgique, par exemple, avec son registre national des personnes ne souhaitant pas voir leurs organes être utilisés pour des dons après leur décès et où l'assentiment des proches n'est plus formellement exigé.

Pour Dominique Robert, le débat est en fait ailleurs. Le domaine du prélèvement d'organes est très émotionnel. Prélever un organe, chez un donneur déclaré de son vivant, peut se faire sans le consentement de la famille. Mais passer outre l'avis des proches ou de la famille dans le

cas d'un donneur présumé serait contre-productif, estime l'intervenant.

EN ACCORD AVEC LA LOI ET LA CONSCIENCE SOCIALE

Le but de la démarche législative est autre: «Il s'agit avant tout de montrer à la famille confrontée à une telle décision que la société et l'Etat cautionnent totalement le don d'organes et qu'en acceptant un prélèvement sur leur parent décédé, ils prennent cette décision en accord complet avec la loi et la conscience sociale».

C. P.

Des morts évitables

En Suisse, trois cantons sont dotés d'une loi consacrant le principe du consentement présumé. Il s'agit de Bâle, Zurich et de Vaud. Dans ce dernier cas, l'autorisation du médecin cantonal est toujours demandée. Cinq autres cantons n'ont pas encore légiféré tandis que les autres, à l'image de Neuchâtel, consacrent peu ou prou le principe du consentement «informé».

Pour le Dr Philippe Morel, président du comité exécutif de Swisstransplant, la modification de la législation neuchâteloise est significative, même si elle ne va pas jusqu'au consentement présumé total. Car si aujourd'hui, on constate bien en Suisse un progrès significatif dans les dons d'organes, qui ont augmenté de 22% entre 92 et 93 et

de 4% entre 93 et 94, passant, toutes transplantations confondues, de 300 à 379 en l'espace de deux ans, un patient sur quatre en attente d'une transplantation décède encore faute de n'avoir reçu à temps un organe.

Une cruelle réalité qu'une meilleure prise de conscience suffirait à gommer: «Le taux de refus chez les donneurs potentiels est de 50 à 55%. Une simple diminution de ce taux par une information accrue de la population et des milieux médicaux nous permettrait de couvrir l'entier des besoins du pays», relève Ph. Morel. (cp)

● Swisstransplant, Hôpital cantonal, 1211 Genève. Numéro «vert»: 155 2700.

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Une perturbation peu active, car se déplaçant dans un champ de haute pression, a effleuré le Jura cette nuit. Aujourd'hui, soleil et douceur prendront le dessus.

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: encore des nuages ce matin puis rapidement temps ensoleillé. Vents modérés du sud-ouest.

Valais, Tessin, Engadine: généralement ensoleillé. Gel la nuit en Valais central, 5° au Tessin, sinon douceur le jour.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max		min.	max
Amsterdam Pluie	3°	10°	Los Angeles Beau temps	15°	28°
Barcelone Beau temps	11°	20°	Madrid Beau temps	6°	18°
Berlin Nuageux	2°	7°	Mexico Beau temps	7°	24°
Bruxelles Pluies	0°	9°	Montréal Beau temps	-7°	4°
Buenos Aires Beau temps	11°	26°	Moscou Nuageux	2°	2°
Francfort Nuageux	2°	8°	New York Nuageux	1°	11°
Helsinki Beau temps	0°	1°	Oslo Neige	-7°	4°
Jérusalem Pluies	5°	14°	Paris Nuageux	4°	9°
Johannesburg Pluie	15°	25°	Rio de Janeiro Pluie	24°	34°
Lisbonne Beau temps	14°	17°	Rome Beau temps	5°	13°
Londres Nuageux	8°	10°	Varsovie Nuageux	3°	8°

Le temps qu'il va faire...

Evolution probable de mardi à vendredi: mardi encore ensoleillé et très doux pendant la journée, ensuite précipitations à partir de l'ouest, neige descendant jusqu'à 1000 m.

Mercredi, au début quelques pluies dans l'est, sinon en partie ensoleillé.

Tendance pour jeudi et vendredi: au nord très nuageux, pluie, neige au-dessus de 600 à 1000 m.

Au sud: en partie ensoleillé.



L'Impartial

Annonceurs!
Soyez présents à Genève
sans vous déplacer

Figurez dans notre numéro spécial

Salon de l'auto

Parution: mercredi 8 mars 1995

Délai de remise des annonces:
vendredi 24 février 1995

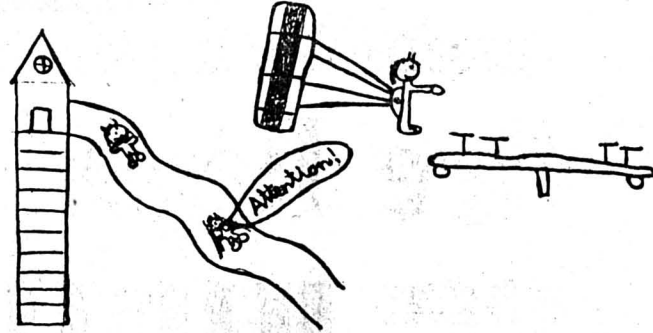


PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

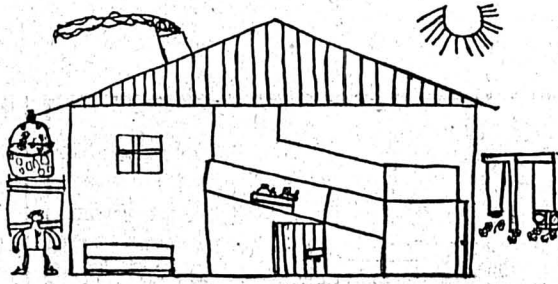
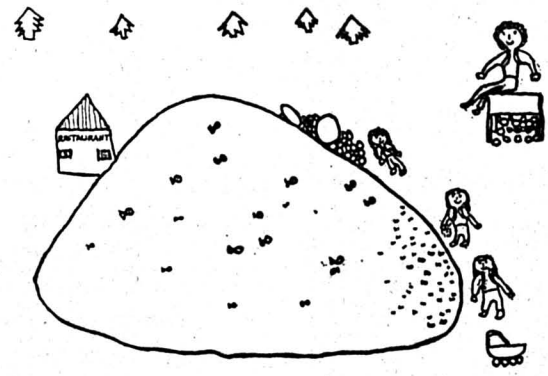
Le 1er dîner

On était sur une place de jeux. À côté de la place il y avait des parapentes qui atterriquaient! On s'amusait bien.



Le lac Retaud

Au lac Retaud, nous avons vu des têtards, des grenouilles, des poissons et des crapauds. Nous avons eu beaucoup de plaisir mais le chemin était boueux, et nos souliers sont devenus sales.

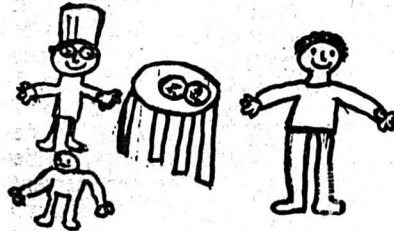


Le premier jour au chalet des Diablerets

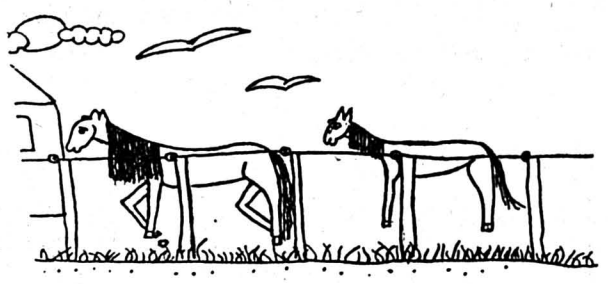
Quand on est arrivé, Julien Dick et moi, on a beaucoup joué autour du chalet; on se couchait après.

Le souper

Nous avons mangé des pâtes et c'était très bon; monsieur Numa Kohler a mis sa toque de cuisinier.

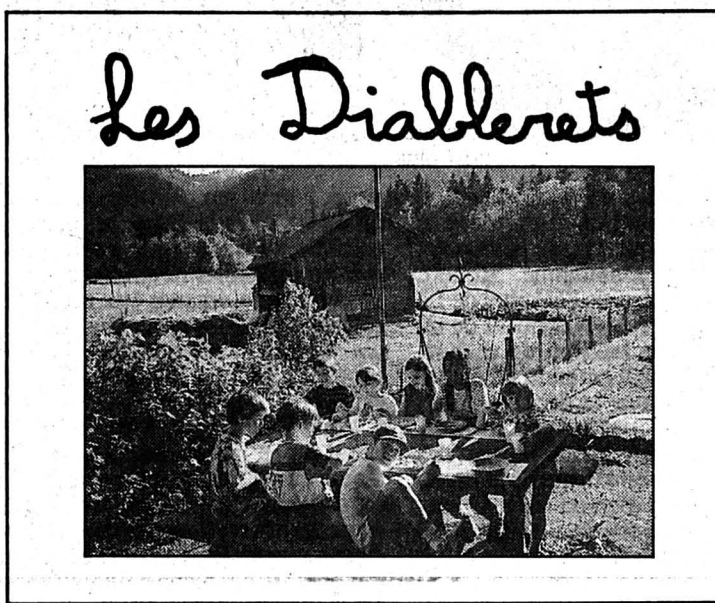


Après le souper, nous sommes allés dehors pour jouer au foot. Sur le chemin nous avons vu un poney et des ânes; nous les avons caressés.



Par la
Classe de 3e
Collège Les Foulets

Nous arrivons au chalet et, un moment plus tard, nous mangeons dehors. Le souper était délicieux!



Les Diablerets

Un peu de sport!

Il faisait très beau aux Diablerets, alors nous sommes allés jouer au foot. Bien sûr, les filles n'ont pas joué. Enfin oui: il y en a une, c'est Christelle. Après, nous sommes allés nous rafraîchir à la rivière qui passe dans le pré.

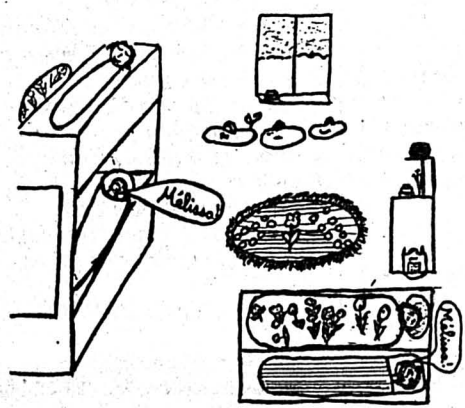


La nuit

Je n'ai pas pu dormir. Et j'entendais des bruits.

Nous avons eu peur, Nardos, Mélissa, Liliana et moi. Au milieu de la nuit, Nardos a appelé Melina Liliana

et moi, nous nous sommes réveillées mais pas Melina: Elle dormait trop bien!

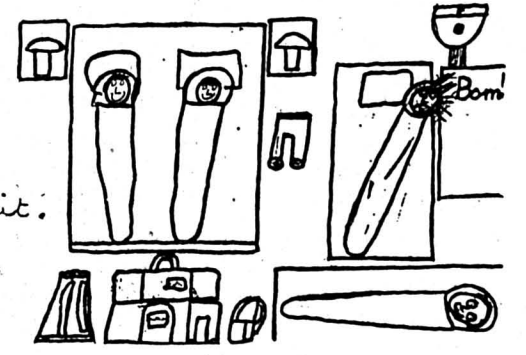


La nuit aux Diablerets

Pendant la nuit, Jeremy s'est tapé la tête, Aurélien et moi, on a demandé ce qu'il faisait. Il nous a dit: «J'essaye de m'assommer pour dormir».

La nuit aux Diablerets

Le soir, aux Diablerets, on devait se coucher à 9h00 mais nous quatre, on n'arrivait pas à dormir: on faisait les fous et on rigolait.



Le château de Chillon

Nous sommes arrivés au château en marchant. Nous avons posé nos sacs. Nous avons d'abord été dans la prison où Bonivard a passé 4 ans.

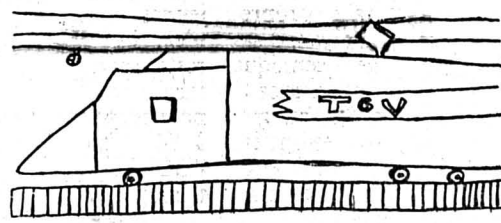
Nous avons été au Château de Chillon. Nous avons vu les tourterelles et nous avons bien rigolé en pensant au gens d'autrefois. Nous avons aussi visité le souterrain où Bonivard a été emprisonné 4 ans.

Le 2e jour

Le 2e jour nous avons visité le Château de Chillon. À la fin, on voulait aller dans le dortoir mais la maîtresse n'était pas d'accord parce que les escaliers étaient trop raides et que nous devions encore marcher jusqu'à la gare de Montreux pour aller prendre le train.

Le TGV

Nous arrivons à la gare de Lausanne. Tout à coup on voit le TGV; il avait beaucoup de wagons.



2^{ème} jour au chalet des Diablerets. La table du déjeuner a été mise par moi et un peu Bijan, puis M. N. Kohler est allé chercher du pain frais. Après avoir mangé, nous sommes allés ranger notre chambre: enrouler les sacs de couchage, ranger le pyjama, fermer les sacs puis nous avons tout apporté au rez-de-chaussée. Plus tard, nous avons fait beaucoup de photos. Puis M. N. Kohler a chargé ses valises de nos sacs et nous sommes partis à pied à la gare.

Un immense merci de nous avoir permis d'aller aux Diablerets.

Nous avons eu beaucoup de plaisir. nous avons vu beaucoup de choses intéressantes, bref: nous avons vécu une belle aventure!
Classe de 3e
Les Foulets

Accordéonistes en assemblée cantonale

Le dire haut et fort...

Une centaine de délégués ont assisté samedi, à Notre-Dame de la Paix, à l'assemblée générale de la Fédération cantonale neuchâteloise des accordéonistes (FCNA). Treize points à l'ordre du jour, chiffre porte-bonheur, et des bouleversements qu'on voit arriver au galop. Grâce au travail perspicace du président sortant Roger Cattin.

tion mondiale, le Concerto pour accordéon de Jean François, soliste Pascal Contet...

«Comment voulez-vous que l'accordéon progresse dans nos régions, si l'instrument n'est pas reconnu par le Conservatoire?» «Pourquoi les jeunes instrumentistes d'ici doivent-ils se rendre à Fribourg, ou en Allemagne, poursuivre leurs études?» questionne Roger Cattin, président cantonal démissionnaire, après vingt ans au comité de la FCNA, dix ans à la présidence. «Et si d'autres bouleversements, comme le reflet des activités des sociétés d'accordéons, apparaissent régulièrement dans la presse locale? Il y aurait là de quoi exciter l'imagination des membres en puissance, pallier les difficultés de recrutement, car l'esprit de société, l'amitié qui se crée dans ces milieux, c'est important, nombre de jeunes pourraient y trouver reconfort...»

Des bouleversements? Amélioration de la facture d'instrument? Renouveau du répertoire? Plus encore. Les oreilles des auditeurs s'ouvrent toutes grandes... Si le bouleversement le plus fantastique, celui qui plantera tous les autres et projetera l'accordéon vers des lendemains inouïs, si ce bouleversement auquel personne n'ose penser: l'entrée de l'accordéon au Conservatoire cantonal, s'il était déjà en route, en tapinois, et si d'ores et déjà des gens y travaillaient?

Cet objectif fantastique n'aurait pu être envisagé à aucune autre époque auparavant. Mais depuis quelques années, l'accordéon a gagné ses lettres de noblesse. Le Centre de documentation de la musique de La Villette, à Paris, a inauguré ses locaux, en automne 1994, en braquant les projecteurs sur l'accordéon. En novembre dernier, à l'Auditorium Stravinski à Montreux, l'Orchestre de chambre de Lausanne a joué, en créa-

PROFESSION DE FOI

«De notre côté, poursuit le président sortant, nous ferons plus encore pour accueillir la jeunesse...» Une profession de foi prononcée par Roger Cattin en passant le flambeau à Claude Kneissler, de Fleurier.

La Fédération cantonale neuchâteloise des accordéonistes (FCNA) compte vingt-deux sociétés. Des différents points à l'ordre du jour ressort la modification de l'article 8 des statuts, ainsi amendé: «Un district concerné par la démission de son représentant à la FCNA de-



Le comité de la FCNA

De gauche à droite: Mary-Lise Montandon, Eliane Käser, André Käser, Roger Cattin (président), Sylvie Frieden, Philippe Sebbak et Rémy Barrière (vice-président). (Impar-Gerber)

vra adresser une nouvelle candidature. Au cas où personne ne se présenterait, le comité cantonal procédera par tirage au sort. La société ainsi désignée aura l'obligation de présenter un membre à l'assemblée générale.»

COUPE ROMANDE À CERNIER

La Coupe romande, qui a lieu tous les deux ans dans un lieu différent, se déroulera les 20 et

21 mai 1995 à Cernier. La Fête fédérale a été programmée, pour la première fois en Suisse romande, en mai 1996 à Nyon. «Le Rossignol» du Landeron organisera la Fête cantonale 1997. De quoi faire ses gammes!

De nombreuses personnalités et représentants des chorales, fanfares, des accordéonistes vaudois, du Jura bernois, de l'ARMA, ont pris part à l'as-

semblée générale de la FCNA. Parmi eux relevons la présence de M. Jean-Martin Monsch, représentant du Conseil communal. La manifestation a été organisée de main de maître par le club local l'Edelweiss, présidé par Roland Leuba. La prochaine assemblée a été fixée au troisième samedi de février 1996, à Peseux. L'organisation sera assurée par «La Côte».

D. de C.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Conseil général

Bienvenue au nouveau!

Lors de sa séance du jeudi 9 février dernier, le Conseil communal a proclamé élu un nouveau conseiller général. Il s'agit de Philippe Laeng, suppléant du Parti radical. Ce nouveau membre du législatif remplace Maurice Sauser, démissionnaire. Dont acte. (Imp)

AGENDA

Beau-Site

«Les Inséparables»

«Les Inséparables» seront mardi 21 et mercredi 22 février, à 20 h 30, sur la scène de Beau-Site, hôtes du Centre de culture abc et du TPR. La pièce de Jean-Pierre Sarrazac, sera jouée par Harriett Kraatz, Luc van Grunderbeek et Guy Touraille qui signe la mise en scène, direction du jeu Anne-Marie Jan. (DdC)

Au Club 44

Farinelli par Jean-Claude Gaberel

Pour ceux qui ont aimé «Farinelli», il faut voir «Le castrat Farinelli, nostalgie d'une voix perlée». Il s'agit là du film décrivant la réalisation de la bande son du long métrage. Une véritable prouesse technique dont le montage a été réalisé par Jean-Claude Gaberel, musicologue et ingénieur du son installé dans notre canton. Ce dernier commentera son travail à l'issue de la projection. Mardi 21 février à 20 h 30 au Club 44. (Imp)

Connaissance du monde

Le Québec sous l'objectif

Pour ceux dont la boussole marque le nord, l'après-midi ou la soirée de mardi 21 février sont à réserver de toute urgence. Connaissance du monde met en effet en lumière «Le Québec, du Saint-Laurent à l'Arctique», film et conférence de Marc Poirel. La magie de l'image transportera le spectateur à Québec, Montréal, l'île d'Orléans, l'emmènera admirer les ébats des baleines, rencontrer les indiens attikameks et vibrer aux couleurs de l'été indien et de l'hiver arctique. Au Musée international d'horlogerie, à 16 h et 20 heures. (Imp)

Assemblée générale de la Jeune Chambre économique suisse «Learning by doing»



L'Assemblée générale proprement dite, à Polyexpo

Présidents et vice-présidents des 75 OLM du pays, réunis sous la houlette de la présidente 95 Daphné Rohr.

Ce week-end, près de 300 jeunes cadres et dirigeants d'entreprises de tout le pays, réunis au sein de la Jeune Chambre économique suisse, ont tenu leur assemblée générale de printemps à La Chaux-de-Fonds. Un succès concocté par les dix-neuf membres de la cellule des Montagnes neuchâteloises.

Fatigue dans la voix, cernes sous les yeux, et la satisfaction d'une réussite totale. A l'issue d'un brunch qui mettait fin à l'assemblée générale de printemps de la Jeune Chambre économique suisse, les organisateurs chaux-de-fonniers affichaient hier le sourire des vainqueurs.

Ayant relevé un pari osé, ils l'ont gagné: à dix-neuf membres de la Jeune Chambre économi-

que (ou plus justement «Organisation locale de membre» - OLM) des Montagnes neuchâteloises, ils sont parvenus à mettre sur pied une manifestation de trois jours réunissant près de trois cent personnes. Cela sans qu'elle soit entachée de la moindre anicroche.

La journée de vendredi était consacrée à la réunion du comité national, la soirée dédiée à l'ambiance fondue dégustée à La Bourdonnière, au Locle. L'assemblée générale proprement dite a investi Polyexpo samedi. Malgré une technique parfois défaillante dans une salle peu pratique, comptes, budget, rapports divers et autres ont été expédiés dans le bon ordre. Pouvait alors s'ensuivre les plaisirs de la soirée de gala.

Réunion des présidents et vice-présidents des 75 OLM du pays, l'assemblée générale de printemps a été l'occasion pour beaucoup de découvrir la région. Un programme de visites destiné aux accompagnants avaient du reste été établis.

«Learning by doing»: comme le soulignait la présidente du comité d'organisation Manuela Surdez, la mise sur pied d'une telle assemblée s'est avérée réellement formatrice pour les jeunes cadres chaux-de-fonniers. Le trait étant tiré, il leur reste maintenant à mieux se faire connaître, à accueillir de nouvelles recrues, et penser déjà à 96. L'an prochain en effet, l'OLM des Montagnes neuchâteloise célébrera ses vingt ans d'existence. PFB

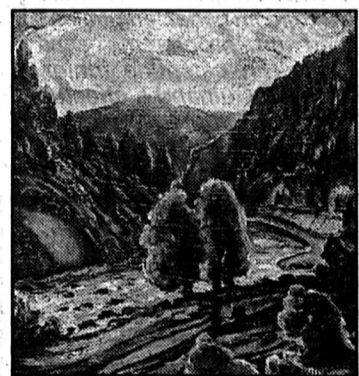
La Sombaille honore un peintre local Grandiose nature

Aux cimaises de La Sombaille, une cinquantaine d'huiles sur toile et sur bois révèlent un artiste chaux-de-fonnier méconnu, qui vécut précisément à La Sombaille (notre photo Impar-Gerber). Elève de L'Eplattenier, peintre à la carrière contrariée devenu boîtier-bijoutier, Charles Huguenin (1897-1984) a pourtant peint toute sa vie. En témoignent les centaines d'œuvres qui dorment auprès de son chevet, et dont une partie est actuellement exposée, donnant la mesure de son talent. Un talent exclusivement au service de la nature, de sa grandeur et des changements dont elle est l'objet dans sa permanence. Paysages jurassiens, Doubs, toits de fermes blotties dans leurs combes. Charles Huguenin n'a pas éprouvé le besoin d'aller chercher ailleurs ce qui l'intéressait. Par exemple les ciels, qu'il a peints d'une manière très tourmentée et peuplés de figures fantastiques, ou les sapins - sapins-icônes, sapins-flammes - souvent cernés de noir, ainsi que les autres formes de ses compositions, marque d'un style personnel. Dans d'autres œuvres, il s'intéresse plus à la tache de cou-

leur qu'au contour, autre époque, autre manière. Coloriste audacieux, Charles Huguenin n'a pas craint de peindre les eaux vertes, les arbres rouges et tordus et les ciels jaunes et tournoyants que lui dictait sa sensibilité, à tel point que si on ne les reconnaissait pas, on pourrait y voir des images du sud.

Sans titre, ces œuvres sont sous-titrées par des bribes de poèmes d'une autre sensibilité régionale et quasi contemporaine, celle d'Edmond Jeanneret (1914-1990), pasteur et peintre du verbe. Une heureuse rencontre que cette exposition. (sg)

● Jusqu'au 20 mars.



NAISSANCE

Avec un mois d'avance, le 18 février 1995 j'ai montré le bout de mon nez pour la plus grande joie de mes parents. Je m'appelle

LOÏC

Un grand merci au Dr Bagutti et à toute l'équipe de la Clinique LANIXA S.A. 2300 La Chaux-de-Fonds Florence et Gilles FROIDEVAUX-GRISEL 2325 Les Planchettes

PUBLICITÉ

PME/PMI, indépendants, médecins...

NOUS AVONS DES SOLUTIONS POUR VOTRE PERFORMANCE!!!

Permanence téléphonique
Secrétariat complet
Conseil marketing
Mailings
Formation

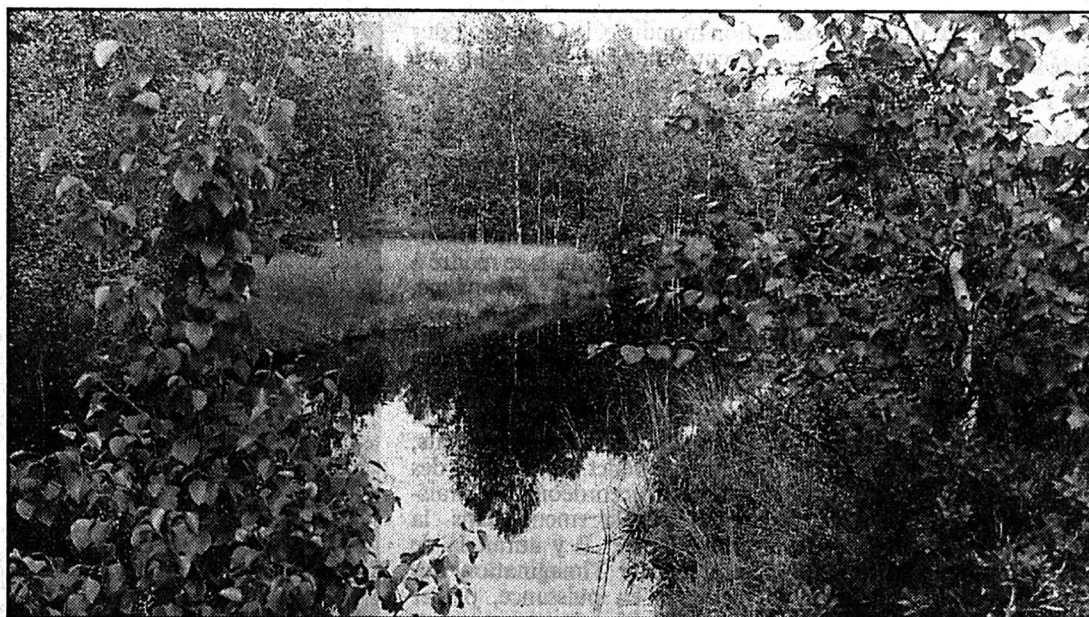
TELESERVICES ASSOCIÉS

Télétravail SA
Tél. 039/277 000
Demandez une documentation!
Crêt 24, 2300 La Chaux-de-Fonds

Publication sur la protection des marais

Recherches d'un Ponlier

«Protection des marais. Bilan intermédiaire de la mise en œuvre dans le canton de Neuchâtel et comparaison avec les autres cantons concernés.» Tel est le titre du dernier cahier de l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique), publié très récemment. Son auteur, Jacques-André Maire, est un enfant des Ponts-de-Martel et c'est là qu'il vit. Tout jeune, il parcourait déjà les marais et sa formation scientifique l'a maintenant amené à conduire une étude charpentée sur la conservation des tourbières.



La vallée des Ponts-de-Martel et ses tourbières

Le plus grand ensemble de hauts marais de Suisse qui, selon le scientifique du cru, Jacques-André Maire, mérite des mesures particulières de protection. (Impar-Perrin/a)

LES «ENNEMIS» DES BIOTOPES

Dans cette publication, l'auteur rappelle notamment les critères scientifiques conduisant aux appellations de marais, hauts marais (tourbière haute ou bombée), bas marais et marais de transition.

Avant d'énumérer la législation fédérale en matière de protection de marais, puis les législations cantonales au travers de celle du canton de Neuchâtel, Jacques-André Maire explique succinctement les raisons de telles mesures de sauvegarde.

«Les hauts marais et marais de transition sont des biotopes extrêmement sensibles qui doivent absolument être préservés de certaines agressions, si l'on entend conserver ce qu'il en reste pour les générations futures.» Et de citer les principaux ennemis de la tourbière: les drainages, la fertilisation des sols, l'exploitation de la tourbe, surtout lorsque celle-ci est mécanisée, voire «industrielle» à des fins horticoles. Maintenant, cette pratique est interdite.

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION

«Si cette mesure facilitera sans doute quelque peu la mise en œuvre de la protection des biotopes, on peut se poser la question de ce qu'il adviendra, à long terme, des zones tampons autour des hauts marais du canton de Neuchâtel», explique visiblement déçu Jacques-André Maire. Toutefois, certaines zones seront sans doute effectives autour des biotopes sur des terres acquises par l'Etat. Ainsi, il sera possible de comparer l'évolution d'un biotope bordé ou non d'une telle zone. «Seule cette comparaison dira, de façon certaine, si la décision du Conseil d'Etat neuchâtelois aura été nuisible ou non à la protection des marais, donc au respect des dispositions constitutionnelles introduites par l'initiative de Rothenthurm.» (jcp)

● «La protection des marais, bilan intermédiaire...», 75 pages plus annexes. Cahier de l'IDHEAP No 140, route de La Maladière 21, 1022 Chavannes-près-Renens. Auteur, Jacques-André Maire, Les Ponts-de-Martel.

Biologiste de formation – il enseigna notamment cette branche au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds – Jacques-André Maire, par ailleurs député socialiste, est maintenant directeur du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire à Neuchâtel.

Suite à une première étude, en 1992, il a approfondi le sujet de la protection des tourbières dans la vallée des Ponts-de-Martel, ce qui constitue son travail de mémoire. Il tente «d'y rendre compte des difficultés de mise en œuvre de la protection des marais dans le canton de Neuchâtel et d'analyser cette situation à la lumière de celle d'autres cantons romands concernés».

Verts propos

En novembre 1993, deux réunions d'information avaient été organisées aux Ponts-de-Martel et à La Brévine par l'Etat et ses différents services à l'intention des agriculteurs et propriétaires de marais concernés par ces zones tampons.

Jacques-André Maire, pour bien marquer l'état de tension d'alors (qu'en est-il aujourd'hui?), avait relevé quelques propos très vifs. En voici quelques extraits:

- «Vos zones tampons, c'est de la foutaise! L'Etat a bien d'autres choses à faire de ses sous... D'ailleurs, on n'arrête par de nous dire qu'il n'y en a plus!»
- «M. X (représentant du bureau Econseil): vous être d'ailleurs qu'un charogne d'entretenu!»... Applaudissements dans la salle...
- (Suite à une proposition de discussions personnelles): «C'est uniquement pour nous affaiblir... Oui, vous voulez casser notre résistance collective parce que vous êtes des chiards!»
- «La protection de la nature... c'est qu'une maladie d'enfants gâtés (...). Messieurs on devrait vous faire pousser la brouette pour que vous voyez ce que c'est que de travailler la terre!»... Applaudissements dans la salle... (Imp)

Bal des aînés du Club des loisirs du Locle

Comme au temps de sa jeunesse

Lorsqu'il s'agit de faire un ou deux pas de danse, ils sont encore là les aînés loclois! Même si la couleur de leurs cheveux a passé au gris, ils n'en ont pas moins conservé leur allant pour accorder à leur partenaire un tango langoureux, une marche entraînante, une valse à trois temps rapide ou un slow (moins prisé) serré. Samedi après-midi au Cercle de l'Union, c'était justement le bal du Club des loisirs, lors duquel une bonne soixantaine de personnes ont tourné au son des mélodies les plus célèbres jouées par l'orchestre des «Decibels».

«Cela fait plaisir, il y a bien plus de participants que l'an dernier», affirmait le président Eric Veuve entre deux danses. «L'année passée, c'était aussi la première fois que nous engagions cet orchestre. Est-ce que ce nom

des «Decibels», synonyme de musique très forte, a retenu les gens chez eux? Car ils viennent à notre manifestation aussi pour discuter et rencontrer des connaissances ou s'en faire d'autres. Comme cela, tout est plus sympa et il y a davantage de monde sur la piste. Et à chaque fois, nous enregistrons de nouvelles adhésions».

UN ÉVÈNEMENT EN 1996

Le succès est tel que le comité pense mettre sur pied cet automne un thé dansant, en remplacement de l'une des séances du jeudi. Pour le reste, l'Association neuchâteloise des clubs des loisirs célèbre en 1996 son dixième anniversaire. Bon dernier à en devenir membre, le club de la Mère-Commune, avec ses quelque 700 sociétaires, figure parmi l'un des plus importants et des plus anciens (37 ans d'existence) des quinze groupe-

ments que dénombre actuellement le canton. Pour fêter l'événement, une journée particulière est prévue le 21 septembre 1996



Entrez dans la danse

Les plus belles années, c'est encore aujourd'hui! (Favre)

Au Casino

La pianiste Ewa Poblocka en concert

En concert vendredi soir au Casino du Locle, les mélomanes ont retrouvé avec beaucoup de plaisir la talentueuse pianiste polonaise, Ewa Poblocka. Hôte de l'ACL en 1989 déjà, cette artiste s'est lancée dans l'interprétation d'un programme d'œuvres romantiques et contemporaines, lequel a offert un très heureux contraste avec sa première apparition consacrée uniquement à Bach.

Ewa Poblocka est une technicienne hors pair et propose un moment musical époustouflant où assurance, raffinement et perfection ne sont pas de vains mots. Mais il n'y a pas que cela. Elle a l'avantage de mettre cette maîtrise, cette virtuosité au service de la musique, pour le plus grand bonheur des auditeurs. Elle a débuté son concert en feu d'artifice avec des sonates de Schubert et Chopin, merveilleusement enlevées, richement colorées et bourrées de nuances. Les pièces de Ravel et d'Alban Berg ont montré une facette totalement différente de la pianiste.

FORTE PERSONNALITÉ

Si le passage d'un genre à un autre, d'une époque à une autre s'est fait en douceur, il faut noter l'étonnante faculté d'Ewa Poblocka à effectuer la transition sans éclat ni effet de style. A n'en pas douter, c'est justement cette aisance naturelle et cette forte personnalité qui ont permis d'apprécier, de goûter aux sons d'œuvres dont l'écoute n'est a priori pas franchement facile. En guise d'apothéose, la «Pentasonata» du compositeur polonais Andrzej Panufnik a procuré une sensation similaire.

GÉNIALE

Construite selon le mode classique tout en utilisant le chiffre cinq pour la mesure et le nombre des parties, cette partition n'a rappelé aucune image, aucun événement concrets liés à l'histoire des pays de l'Est. Elle s'est pourtant révélée géniale par sa conception très équilibrée et son extraordinaire unité.

En bis, le Nocturne en do dièse mineur opus posthume de Chopin a replongé le public dans un monde un peu plus réaliste. (paf)

Pour les écoles aussi

Les élèves de première et deuxième années de l'Ecole secondaire du Locle ont eux aussi eu l'occasion de découvrir la pianiste Ewa Poblocka dans un programme légèrement raccourci (Schubert, Chopin et Ravel), jeudi dernier en début d'après-midi.

Si le caractère obligatoire de cette manifestation a de toute évidence faussé les données, il a tout de même fallu noter une certaine qualité d'écoute chez les jeunes auditeurs, plus habitués au rock, au rap ou à la techno, qu'à la musique classique et aux «contraintes» qu'exigent un tel concert. Il a pourtant été louable de la part de la direction d'ouvrir l'esprit des adolescents à un autre style et, qui sait, de susciter des vocations. Une présentation orale des œuvres aurait peut-être ajouté de l'intérêt. (paf)



Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Le Locle Immeubles vendus aux enchères

Deux séances de vente aux enchères sont prévues pour le mercredi 29 mars, à l'Hôtel judiciaire. La première, prévue à 10 h 30, concerne un immeuble de 245 m² avec places-jardins de 747 m². Ce dernier est qualifié de «vétuste» et l'expert l'estime à 195.000 francs. Situé Girardet 46, trois personnes (dont une est sans domicile connu) en sont copropriétaires. Cadastralement le tout était inscrit pour 296.000 francs. Seconde vente, à 14 h. Il s'agira là de l'immeuble Envers 57 qui vaut, selon l'expert, 365.000 francs alors que l'inscription au cadastre était de 692.000 francs. Comme dans le premier cas, cette vente aux enchères est requise par le créancier-gagiste détenteur des hypothèques en premier et deuxième rangs. (Imp)

Jeunes patineuses locloises

Bons programmes
Lors de la Coupe du Rhône qui s'est déroulée dimanche 12 février à Monthey, les jeunes patineuses locloises se sont bien défendues. En catégorie hobby B, Annick Yannopoulos a rencontré quelques difficultés et s'est classée 10e. En catégorie espoir A, Salia Romerio s'est classée 6e sur 17 concurrentes. Sabrina Hentzi remporte une belle victoire en cadet, en présentant un programme sans faute. En catégorie junior, Isabelle Guinand a effectué un bon programme et se classe 7e. (comm)

AGENDA

Le Cerneux-Péquignot Carnaval en avance

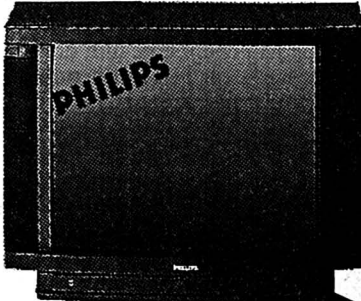
Le Mardi gras tombant en pleine semaine de relâche, l'ADCP fait une dérogation à la coutume en l'avançant d'une semaine. C'est donc mardi 21 février dès 17 h que les enfants feront bruyamment le tour de la commune pour y récolter les friandises qu'ils se partageront par la suite. A 18 h 30, ils se retrouveront dans la cour de l'école pour la mise à feu du Bonhomme Hiver, qui précédera l'agape à la salle communale, où tous, enfants, parents et amis sont conviés à un joyeux moment à partager avec les facéties d'un prestidigitateur-ventriloque. (cl)

FUST TV • HI-FI • VIDEO • PC

SUPER-OFFRE!

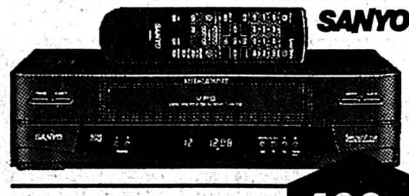
NOUVEAU: COMPUTER FUST

Philips 28 PT 470/00
Téléviseur avec écran 70 cm Blackline-S. 100 programmes/Tuner hyperbandes. Télétexte TOP/Son stéréo. Commande par menus sur écran.



Location/m.* AS incl. **70.- 1195.-**

Sanyo VHR-330 SV
Magnéto-scope HQ-VHS. Tuner hyperbande avec 44 présélections. Timer pour 6 programmes en 1 an. Programmation à l'avance ultrasimple avec Show-View.



Location/m.* AS incl. **34.- 498.-**

Radio Roadstar RCR-302 49.-



Location/m.* AS incl. **29.- 580.-**

JVC UX-T 1

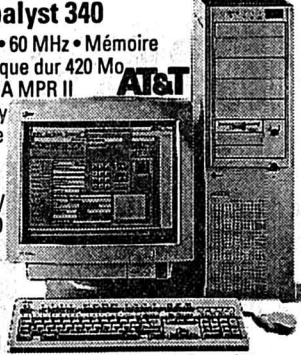
Chaîne HiFi stéréo micro 2 x 14 W. Amplificateur de basses. Radio avec stations programmables/Timer. Lecteur de cassettes autoreverse. Lecteur CD/Télécommande.



Location/m.* AS incl. **61.- 990.-**

AT&T Globalyst 340

• Intel Pentium • 60 MHz • Mémoire vivie 8 Mo • Disque dur 420 Mo • Ecran 14" SVGA MPR II • CD-ROM: Sony CDU 55E double speed • Carte sonore 16 bits • Modem Voice/Data/Fax(14.400 Bps).
• Software: DOS 6.2, Windows for Workgroup 3.11
• AT&T OfficeCom plus avec Videotex-Decoder • Telebanking • CompuServe.
3 ans de garantie sur site.



AT&T **Fr. 3390.- 3790.-**

Fust Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

La Chaux-de-Fonds, HYPER-FUST, bd des Eplatures 44 039 26 12 22 (PC)
La Chaux-de-Fonds, Jumbo, bd des Eplatures 039 26 94 44
Bienna, HYPER-FUST, rte de Soleure 122 032 52 16 02 (PC)
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
et toutes les succursales **Innovation (PC)**

5-185011/4-4

● **BLAUPUNKT DENON GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SANYO SONY Technics BOSE TOSHIBA NOVATRONIC**

IMMOBILIER



"DOMAINE DE BEAUMONT"
Boulevard des Endroits
La Chaux-de-Fonds

Un habitat de qualité dans un environnement exceptionnel, tant par sa situation géographique que par la configuration du terrain

À VENDRE MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

3 1/2 pièces dès Fr. 312 000.-
4 1/2 pièces dès Fr. 372 000.-
5 1/2 pièces dès Fr. 436 000.-

avec possibilités de jardin
Entrée en jouissance: immédiate

Facilité de financement par votre avoir LPP dès le 1.1.1995

Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière Bosshart & Gautschi
Av. Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds
à l'attention de Mme N. Mulchi
Tél. 039/23 17 83

132-766837

ENSEIGNEMENT



Cours au Locle

Taille des arbres

Le samedi 11 mars 1995 de 8h00 à 12h00

Fr. 48.-

école-club migros
Mme Raymonde Blanc
Primevères 21
2400 Le Locle
039 / 31 38 32

AU LOCLE Appartements 2 pièces 3 pièces - 4 pièces
Rénovés entièrement
2 pièces: mensualité dès Fr. 548.- + ch.
3 pièces: mensualité dès Fr. 651.- + ch.
4 pièces: mensualité dès Fr. 936.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-11896

AUTOS - MOTOS - VELOS

OCCASIONS PRATIQUEMENT NEUVES, MAIS PLUS AVANTAGEUSES.

OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS

	1993	1984	1980	1990	1992	1993	1994	1994	1993	1987	1992	1993	1990	1993	1989	1989	1993	1993	1984	1982	1991	1993	1989	
OPEL CORSA JOY 1.4i, 3 p.	14 900.-	5 200.-	2 900.-	11 900.-	14 900.-	18 500.-	21 800.-	18 900.-	19 500.-	6 900.-	17 900.-	16 900.-	14 900.-	18 900.-	12 900.-	13 900.-	23 900.-	23 900.-	5 900.-	4 900.-	17 500.-	25 600.-	7 400.-	298.-
OPEL CORSA TR		104.-	58.-	238.-	298.-	370.-	436.-	378.-	390.-	138.-	358.-	338.-	298.-	378.-	258.-	278.-	478.-	478.-	118.-	98.-	350.-	512.-	148.-	
OPEL KADETT 1.3																								
OPEL KADETT CAR. 1.6i ABS, Servo																								
OPEL ASTRA GL 1.6i, 5 p.																								
OPEL ASTRA GLS 1.6i, 4 p.																								
OPEL ASTRA CD 1.8i, 4 p., aut.																								
OPEL STRA CARAVAN GL 1.4i, t.o.																								
OPEL ASTRA CARAVAN CD 2.0i																								
OPEL ASCONA JUB. 2.0i, 5 p.																								
OPEL VECTRA GL 2.0i, 4 p.																								
OPEL VECTRA GL 2.0i, 5 p.																								
OPEL VECTRA GLS 2.0i, 4 p., aut.																								
OPEL VECTRA GT 2.0i, 4 p.																								
OPEL VECTRA GT 2.0i, 5 p.																								
OPEL OMEGA MONTANA 2.4i																								
OPEL OMEGA CAR, TRAV. 2.4i																								
OPEL OMEGA CAR. TRAV. MONT. 2.4i																								
FIAT RITMO ABARTH 2.0, 3 p.																								
FORD SIERRA GL 2.0i, 5 p.																								
HONDA ACCORD 2.0i, 4 p., aut.																								
SUBARU LEGACY 2.0i Turbo																								
SUBARU E-12 4WD Wagon																								



Voyez notre parc, un des plus beaux de la région
Essai - Crédit - Echange

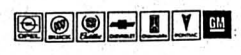
Service de ventes: P.-A. Dumont - R. Gyax

Tél. 039/31 33 33

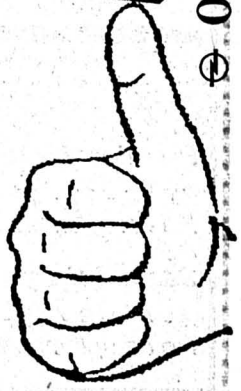
OPEL

GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER
Le Locle



OCCASIONS OCCASIONS



OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS OCCASIONS

LE LOCLE Crêt-Vaillant 2 À LOUER APPARTEMENT MANSARDÉ DE 2 CHAMBRES
Séjour avec cuisine agencée, salle de bains.
Loyer: Fr. 630.- plus acompte charges Fr. 80.-
Pour traiter, s'adresser à:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60
132-766956

TORGON Le ski sans frontières AUX PORTES DU SOLEIL SUPERBES APPARTEMENTS NEUFS À VENDRE
Résidence «Les Crêtes»
Dès Fr. 70 000.-
Venez visiter tous les samedis, dimanches
☎ 022/736 04 51 ou 077/25 07 42
18-201497

SAINT-IMIER
Superbes appartements rénovés à neuf, cuisine agencée avec lave-vaisselle, vitrocéram, salle de bains et WC séparés.
3 1/2 pièces 83 m² + balcon 10 m²
mensualité: Fr. 715.- + charges
2 1/2 pièces 68 m² + balcon 10 m²
mensualité: Fr. 495.- + charges
Fonds propres à convenir
Renseignements et visites:
☎ 032/23 63 11 6-63524

A vendre à Fontainemelon, un kilomètre du tunnel sous La Vue, tout sur place, calme compris
PETIT IMMEUBLE
A rénover de trois appartements. Plans de rénovation à disposition.
Prix de vente à discuter.
☎ 038/24 77 40 28-12228

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du 26-Mars 30, Tramelan
Appartement de 3 1/2 pièces au 1er étage
Loyer: Fr. 800.- + Fr. 130.- les charges
Appartement de 2 1/2 pièces au rez-de-chaussée
dès le 1er juillet 1995.
Loyer: Fr. 520.- + Fr. 120.- les charges
Pour visiter: Mme Boillat
☎ 032/97 65 62
Pour renseignements et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9 5 183563

IMMOBILIER
A louer au Locle rue Le Corbusier 20 tout de suite
APPARTEMENTS NEUFS DE 3 1/2 ET 4 1/2 PIÈCES
Cuisines agencées, balcons.
Loyers en rapport avec les revenus des locataires selon taxations fiscales de l'impôt fédéral direct.
GARAGES ET PARKING COLLECTIF
Location-vente Transactions immobilières
Rue de France 22 2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16 157-715191
Feu: 118

Ferblantiers Etancheurs Couvreurs
Des hommes à la hauteur
Fondé en 1969
r. niederhauser
Paix 127 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/26 15 81
Ferblanterie, couverture, maçonnerie, carrelage, peinture. Spécialisé en transformations de logements et villas 132-766227
ENTREPRISE DE COUVERTURE Jean-Marc FAHRNI
Depuis 1878 Chevreuils 33 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 04 96 132-757827

A louer au Landeron (La Neuveville) immédiatement ou selon entente
Appartement de 2 pièces
- séjour avec accès direct au balcon
- tapis tendus neufs
- garage ou place de parking à disposition
Loyer, charges comprises: Fr. 950.-
Les intéressés s'adresseront à:
6-63101
Helbling Immobilien AG
Konzessionierte Immobilienreuhänder
Badhausstrasse 32, 2503 Biel
Telefon 032 23 18 95

Haut-Doubs: la neige et le vent bousculent la forêt

Massacre sans la tronçonneuse

La chute de neige lourde et mouillée du 10 janvier suivie le 26 du même mois d'une tornade, ont malmené les forêts résineuses du Haut-Doubs.

Les dégâts les plus spectaculaires sont visibles au Piot, commune de Bonnetage et à Derrière-le-Boulot, sur Maïche. Au Piot, sur les hauts de Bonnetage, c'est le poids de la neige lourde sur des résineux gelés qui a produit un désastre commenté par Bernard Viennet, agent de l'ONF. «On dirait qu'un hélicoptère est passé avec ses pales, coupant les épicéas à mi-hauteur».

Ce professionnel de la forêt estime que 60% de cette plantation de 35 hectares est détruite. Cette parcelle, plantée en 1965 par Paul Guinchard, de Maïche, a été vendue en 1987 à des particuliers, sept hectares revenant à la commune de Bonnetage.

Le même phénomène, mais de moindre ampleur, s'est produit également à La Bosse, à Noël-Cerneux ainsi qu'aux Fins, où 400 m³ au minimum sont concernés. Le bris de résineux sous la pression de la neige n'a



Derrière-le-Boulot à Maïche

500 m³ d'épicéas cassés et déracinés par la tornade.

(Impar-Prêtre)

été observé qu'à partir de 850-900 mètres d'altitude. Bernard Viennet signale que «les arbres cassés ne pourront même pas finir en poteaux EDF et seront tout juste bons pour du bois de papier». Il exprime aussi son souci pour l'avenir des parcelles

sinistrées, souvent des jeunes peuplements de 30 ans, «condamnés en pleine phase de croissance».

110 KM/H

«Le coup de vent du 26 janvier, vers 17 h - 18 h, a fait des dégâts

un peu partout, sans que ce soit catastrophique», rapporte d'autre part Jean-Jacques Labart, chef de district de l'ONF à Maïche. «Il y a longtemps qu'on avait pas vu un coup de vent comme ça», relève toutefois Pierre Tissot, garde-forestier à

Maïche. De ce fait, des pointes à près de 110 km/h ont été enregistrées ce jour-là.

La plus grosse hécatombe a touché la parcelle communale de Derrière-le-Boulot. Pierre Tissot évalue les chablis à environ 500 m³ à cet endroit, affectant «des bois mûrs entre 150 et 200 ans». Là encore, la tornade a été très localisée puisqu'à 300 mètres à vol d'oiseau, la forêt du Piotay, derrière la scierie Jeambrun, n'a subi aucun dommage.

Sur Maïche, toujours, Jean-Jacques Labart signale encore une cinquantaine d'autres mètres cubes à Goule. L'ouragan a couché par ailleurs 200 m³ de sapins aux Fins, mais Jean-Michel Hostetler, chef de district de l'ONF pour le val de Morteau, reste prudent. «Il y a encore des zones où on ne peut pas accéder à cause de la neige et, il est possible qu'on trouve ici ou là des nids de chablis de 200 à 300 m³. Les résineux déracinés ou cassés par le vent violent ne sont pas perdus commercialement à la différence des jeunes peuplements brisés par la neige. «On va pouvoir en tirer quelque chose aux ventes de printemps», assure Pierre Tissot. M. Labart annonce que ces chablis seront mis en exploitation dans les toutes prochaines semaines afin d'éviter qu'ils ne s'altèrent. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Pontarlier

Garage en flammes

Un violent incendie s'est déclaré au cours de la nuit de samedi à dimanche dans le garage d'un particulier provisoirement absent, près de Pontarlier. Peu après trois heures du matin, des témoins ont alerté les pompiers. Le grand garage de M. Baverel, en vacances dans sa famille à Lyon, était la proie des flammes. A l'intérieur se trouvaient un tracteur agricole ainsi qu'une Citroën AX que le sinistre a totalement détruits. Malgré l'intervention des soldats du feu, le bâtiment était lui aussi dévasté. Les gendarmes de Pontarlier s'interrogeaient hier sur les causes de cet incendie alors que le garage n'est pas doté d'installation électrique. L'hypothèse d'une défaillance du système électrique d'un des véhicules semblait toutefois plausible. (p.sch)

LOTO

Premier tirage

2 - 10 - 11 - 12 - 39 - 42
No complémentaire: 18

Second tirage

2 - 8 - 18 - 40 - 43 - 48
No complémentaire: 14

Damprichard: soutien massif et offensif à Concept'Heure

Refus de mourir

Trois cents personnes se sont associées samedi à l'opération «village mort», décrétée par le Conseil municipal de 11 à 12 h alors que le repreneur virtuel précise ses intentions et ses attentes.

Au cœur de ce rassemblement, Gabriel Coulot, 57 ans, fait figure un peu d'historien du mélodrame à répétition que vit cette fabrique de boîtes de montres secouée par trois dépôts de bilan en 14 ans. «On s'est toujours fait avoir par des gens qui n'avaient aucune morale. C'est toujours le personnel qui paie chèrement, malgré son savoir-faire et son courage», témoigne Gaby, rappelant qu'en 1975, 450 employés travaillaient encore dans cette unité de production.

Le rassemblement de samedi portait tout de même un espoir et une volonté de mobilisation. «Nous montrons ainsi le refus du Plateau de mourir et de conduire une action bien comprise et bien menée entre les élus

afin de sensibiliser les autorités à un niveau supérieur», déclarait Joseph Parrenin, conseiller général.

André Triboulet, maire de Damprichard, sur la même longueur d'onde, manifeste son intention de «crier haut et fort malgré les heures difficiles et angoissantes». Si, globalement, il n'existe pas de remède miracle à la crise horlogère, pour Concept'Heure, une fenêtre reste ouverte avec le dépôt d'un plan de reprise par l'Alsacien Jean-Philippe Cassier. «Il vient avec un projet d'investissement et de rénovation lourde, voulant appliquer à Concept'Heure une gestion moderne pour préparer l'usine de l'an 2000», annonce Maurice Déchaux, secrétaire du comité d'entreprise, précisant que ce repreneur conserverait 58 employés. Seulement son engagement attend une mise de fonds du Conseil général et de la Société de développement de l'horlogerie pour consolider son apport de 3,6 millions de FF.

Jean-Philippe Cassier, reçu demain par ces deux instances, devrait être fixé sur la possibilité ou non de bouclage financier de son projet de rachat de

Concept'Heure. L'heure de vérité est donc toute proche pour savoir si les pendules pourront être remises à l'heure à Concept'Heure. (pr.a)



Damprichard

Trois cents personnes ont manifesté leur solidarité aux soixante-trois salariés de Concept'Heure. (Impar-Prêtre)

Maïche

Quatre blessés

Un grave accident s'est produit samedi soir à Maïche.

Il était 19 h 45, à la sortie de Maïche, direction Charquemont, au lieu-dit «Sur les routes», lorsque l'accident s'est produit. Mme S. F., 34 ans, infirmière demeurant au Russey, n'a pu contrôler le dérapage de sa voiture au sortir d'une courbe en raison de l'état extrêmement glissant de la route.

La voiture s'est ainsi déportée sur la gauche au moment où survolait en face l'auto de M. L. J., 64 ans, retraité domicilié à Damprichard ayant à ses côtés son épouse, et à l'arrière D. L., sa fille. Le choc fut violent et les pompiers de Maïche, Charquemont et du Russey déployèrent plus d'une heure d'effort pour dégager les quatre blessés des véhicules disloqués. Ils ont été transportés à l'Hôpital de Montbéliard. S. F. et D. L. souffrent des traumatismes les plus sérieux tandis que L. J. et son épouse présentent des blessures moins sévères. (pr.a)

AUTOS - MOTOS - VELOS



GRAND CHEROKEE

dès Fr. 57 500.-

Auto-Centre
Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 66 77
132-766870

DIVERS

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures et layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Biennet
Tél. 032 41 19 30

28-11243/4x4

L'annonce,
reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A LOUER

Rue de la Prairie
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 5½ PIÈCES HAUT STANDING

Agencement complet de la cuisine. Living avec cheminée. Salle de bains, WC, cave.

Date d'entrée: à convenir. 132-766737

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES Rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre au 31 mars 1995. Fr. 900.- plus charges. Gérance Peruccio Mme Tschanz ☎ 039/31 16 16 241-537722

DIVERS

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES SUR vêtements, canapés, fauteuils en CUIR ou similicuir

SV SWISS VINYL ☎ 039/23 59 57 132-767079

NOUVEAU!

A l'achat d'un NATEL Assurance vol + casco GRATUITE SON AUTO Leopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds 132-766833

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12 15/13 45 - 18 00 heures) ou téléphoner au
 Je rembourserai par mois env. Fr. _____
 039-23 16 12
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____ No _____
 NPA/Domicile _____
 Date de naissance _____ Signature _____
 J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

BANQUE Procrédit
 Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 300.40 pour 12 mois (indicateurs légaux selon l'art. 3 lettre de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

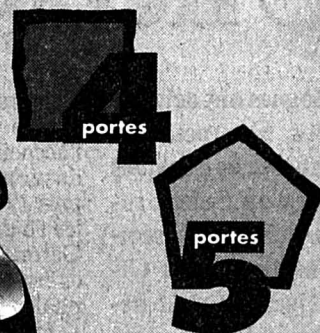
ACCENT!

Le couronnement de la classe compacte.



Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à : HYUNDAI AUTO IMPORT AG, Steigstrasse 28, 8401 Winterthour, téléphone (052) 203 63 60, ou à votre concessionnaire HYUNDAI le plus proche. (95.A.01)

A partir de **13'990.-**



accent
La trois-quatre-cinq portes.

L'Accent est sûre, robuste et économique : 84 ou 91 ch, une palette de couleurs vives, 15 versions, dont certaines avec ABS, Airbag, HiFi, direction assistée, verrouillage central, toit ouvrant Sun-Fun, etc.

FORMULE HYUNDAI
MOINS CHERE A L'ACHAT
PLUS D'EQUIPEMENT
DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Prénom : _____
Nom : _____
Rue : _____
No : _____
NPA : _____
Localité : _____

41-124609/RCC
TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, Tél: 032/25 96 66. La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, Tél: 039/26 40 50. Cornaux: Peter Automobiles, Tél: 038/47 17 57. Delémont: Garage Merçay S.A., Tél: 066/22 17 45. Neuchâtel-Serrières: Garage „Chez Georges“, Georges Jeanneret, Tél: 038/31 75 73.
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Aegerlen: Garage Clero, Tél: 032/53 50 88. Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, Tél: 066/76 64 80. Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, Tél: 065/52 60 50. Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, Tél: 038/66 13 55. Perrefitte: Garage Ugo Cassella, Tél: 032/93 52 25. HYUNDAI-EFL-LEASING - Financements avantageux: prêt - paiements échelonnés - leasing, rapide et discret, Tél: 052/203 24 36.

Accent: 3 carrosseries, 2 motorisations, 5 versions d'équipements

OFFRES D'EMPLOI

CSZ Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso

cherche

APPRENTI tôlier en carrosserie

pour août 1995. Durée 4 ans.

Ronde 21a
☎ 039/288 233

132-767236

La Chaux-de-Fonds
Fax 039/280 836



Cattin Machines SA

Equipements pour l'industrie verrière

cherche pour date à convenir

SERRURIER CFC

De préférence avec quelques années d'expérience.

Prière d'adresser vos offres avec documents usuels à **CATTIN MACHINES SA**, service du personnel, boulevard des Eplatures 50, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/26 95 01
132-767222

NATIONALE SUISSE ASSURANCES



Agence générale de La Chaux-de-Fonds - Yves Huguenin
Rue Jardinière 71
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 76

A la suite du départ du titulaire, nous recherchons pour nos secteurs de La Chaux-de-Fonds et du vallon de Saint-Imier

un(e) inspecteur(trice) d'assurances

Ce poste conviendrait à une personne bien intégrée à la région et désireuse de se créer une situation d'avenir dans un secteur clé de l'économie.

Nous offrons:

- un portefeuille important;
- une formation approfondie et rémunérée;
- un soutien permanent de la part de l'agence générale;
- une garantie de salaire intéressante.

Nous demandons:

- un CFC, si possible commercial. Une formation en assurances serait un avantage;
- le sens prononcé des responsabilités;
- de l'ambition et du dynamisme.

Veillez adresser vos offres manuscrites avec les documents usuels à M. Yves Huguenin, agent général. Discrétion assurée.

132-767024

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

POMPES FUNEBRES NIGGLI S.A.
Saint-Imier
161-204078

SERVICE PERMANENT P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

Déclarations d'impôts (NE)

exclues comptabilités. Remplies à votre domicile. Discrétion assurée. Fr. 50.- par déclaration. Déjà 20 ans d'expérience. Prenez rendez-vous au 039/26 56 73
132-765834

SPECTACLES - LOISIRS

ANDREW LLOYD WEBBER'S
MASTER PIECE

Avec



assistez à une
REPRÉSENTATION DE GALA

Samedi 28 octobre à 16h
Musical Theater
Messe Basel

Voyage en autocar Giger

Place dans le secteur Premium
(200.-)
inclus:

champagne, amuse-bouche...
et autres attentions,
dans le petit salon

SOUPER AU RETOUR

Fr. 276.- tout compris

(sauf boissons au souper)

DÉPARTS:

Le Locle: 13h

La Chaux-de-Fonds: 13h15

INSCRIPTIONS:

L'Impartial: 039 / 210. 314

Giger voyage: 039 / 237. 524

AVANT LE 20 MARS

Ornithologues et amis des oiseaux réunis à Neuchâtel

Une «chouette» assemblée!

Les ornithologues ont délaissé leurs jumelles, hier, pour entendre les exposés de quelques études menées en Suisse romande et participer à l'assemblée de la société «Nos Oiseaux». La journée s'est déroulée au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

Les oiseaux sont sous haute surveillance, une surveillance bienveillante qui vise à mieux connaître leur habitat, leur comportement, leurs habitudes alimentaires, leurs migrations. Ces études sont menées par des spécialistes, mais de nombreux amateurs «éclairés» contribuent aussi à une meilleure connaissance de l'avifaune par leurs observations. Cet intérêt commun s'illustre notamment au sein de «Nos Oiseaux», société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, qui regroupe des ornithologues et des connaisseurs. Cette société a fait coïncider son assemblée avec la rencontre annuelle des collaborateurs de la Centrale ornithologique romande et de la Station ornithologique suisse de Sempach.

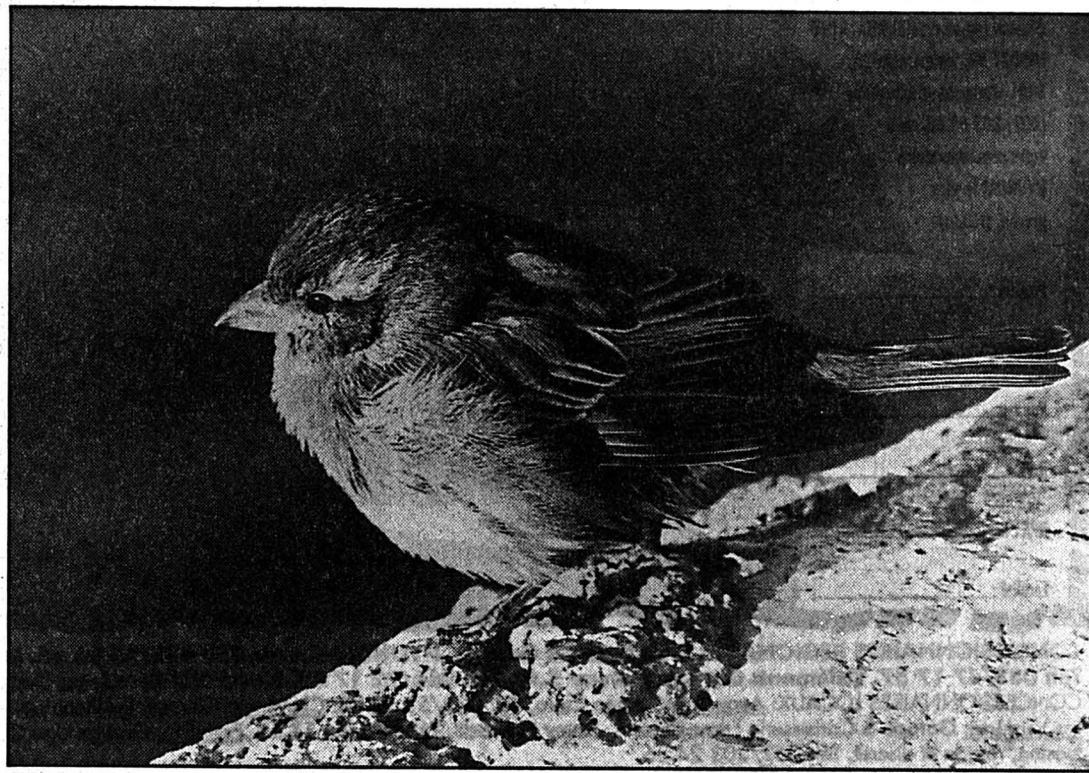
Une des activités les plus connues de la société est sans doute la publication trimestrielle du bulletin «Nos Oiseaux», dont la teneur est appréciée bien au-delà des 1560 membres suisses, puisque 443 exem-

plaires sont expédiés à l'étranger et que 308 autres publications l'accueillent en échange. La rédaction de cette revue, éditée depuis 1913, a été assumée durant les 55 dernières années par Paul Géroudet, «avec passion», précisera-t-il. Une rédaction «tricéphale» prend le relais.

Un «groupe des jeunes», réunissant des passionnés ou des débutants de moins de 25 ans, organise des activités distinctes dans les sections cantonales, tout en participant à des actions communes relatives notamment au recensement des oiseaux d'eau et à l'atlas des oiseaux nicheurs. Les jeunes ont leur propre journal, «Le Héron».

La société possède, à Genève, une bibliothèque riche de 1600 titres et des archives qu'elle a «mises à l'abri» au service des archives de l'Etat de Neuchâtel. Ses membres participent à des voyages (l'an dernier aux Emirats arabes unis et en Inde). Alimenté par des dons, un fonds «essor» permet notamment de financer des projets de protection des oiseaux à l'étranger; les pays de l'Est en bénéficient actuellement après l'Espagne, la France et le Maroc.

1995, année européenne de la nature, sera marquée par le soutien à des actions en faveur des sternes. Deux journées d'étude consacrées aux migrations des oiseaux se dérouleront les 7 et 8 octobre et un numéro spécial de «Nos Oiseaux» a été annoncé



Moineau...

Une espèce dont la survie ne figure pas au rang des préoccupations des ornithologues... (Impar-Galley)

pour le mois de septembre. Il présentera des réalisations pratiques de protection de l'avifaune.

L'assemblée a nommé hier un nouveau président, Olivier Biber, en remplacement de Michel Juillard qui a présidé les destinées de la société durant huit ans. Elle a aussi notamment

nommé le Neuchâtelois André Schertenleib comme membre d'honneur. Durant la journée, elle s'est surtout passionnée pour une série d'exposés qui étaient consacrés au nouvel atlas et aux actualités du service d'information, au régime alimentaire du torcol fourmilier, à

la cigogne blanche, à l'écologie de l'engoulement d'Europe en Valais, aux premiers résultats des observations de la migration devant le disque lunaire, à l'évolution des prairies d'altitude sous l'influence des pâturages et à un diaporama intitulé «du Reulet à la vallée de Joux»... AT

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Lac de Neuchâtel

Noyé

Samedi 18 février aux environs de 15 h 35, les plongeurs du CIP de Neuchâtel avisaient la police cantonale qu'ils venaient de découvrir un corps dans le lac de Neuchâtel, au large de l'embouchure de l'Areuse. La police du lac ainsi que les plongeurs du SIS de Neuchâtel ont entamé des recherches le jour même sans succès. Dimanche 19 février à 9 h 30, une équipe de la Société de plongeurs d'Auvergnier et un groupe du SIS de Neuchâtel ont entrepris de nouvelles recherches et découvert le corps de M. R. B., de Boudry, qui était tombé dans l'Areuse en date du 31 janvier dernier. (comm)

Peseux

Championnat cantonal de scrabble en paire

Vingt et une équipes, issues de quatre clubs (Boudry, Areuse-Fleurier, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds) ont participé hier au championnat neuchâtelois de scrabble en paire qui s'est déroulé à Peseux. Les vainqueurs ont été les tenants du titre Alexandre Strubi/Jean-Jacques Somville, du club de Boudry, qui ont réalisé 2643 points, sur un total possible de 2723. Une équipe du même club s'est classée deuxième: Germaine Gobbo et Marie-José Kissling (2495 points). La troisième, formée de Claude Tharin/Patrice Jeanneret, du club Areuse-Fleurier, a totalisé 2484 points. Les joueurs neuchâtelois se rendront à la fin de la semaine à Genève pour participer au championnat de Suisse. (at)

AGENDA

Neuchâtel

Werneer et Raphaël

Candidats à la Chaire d'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel, Pascal Griener et Leila El-Wakil donneront leur leçon probatoire jeudi 23 février, à 14 et 17 heures. M. Griener présentera «Werneer et la vocation de la peinture» tandis que Mme El-Wakil évoquera «La Galatée de Raphaël (Farnesina)». Faculté des lettres, salle RN 02. (comm-se)

Loto 48 heures à Panespo

Trente-trois marathoniens...

Hier soir s'est terminé, dans une salle surchauffée, le loto géant de 48 heures qui était organisé en faveur de trois clubs de sport neuchâtelois: L'Express Union Neuchâtel Basket, le FC Neuchâtel Xamax et Neuchâtel Sports Young Sprinters. Les seize matches au loto de 24 tours consécutifs ont été suivis par 33 «maratho-

niens» qui n'ont pas quitté la salle de Panespo durant les 48 heures...

La fréquentation a été légèrement inférieure aux espoirs des organisateurs dans les moments «creux» qui se sont situés non pas vers la fin de la nuit, comme on pouvait le croire, mais tout en début de matinée. Toutefois, huit à dix

mille joueurs se sont relayés durant les deux jours qui se sont déroulés dans une folle ambiance: «l'organisation était magnifique, tout a bien fonctionné et nous nous sommes bien amusés», ont été les commentaires à l'issue de la manifestation dont le résultat financier sera donné dans un communiqué. (at)

Rassemblement de jeunesse à Boudry

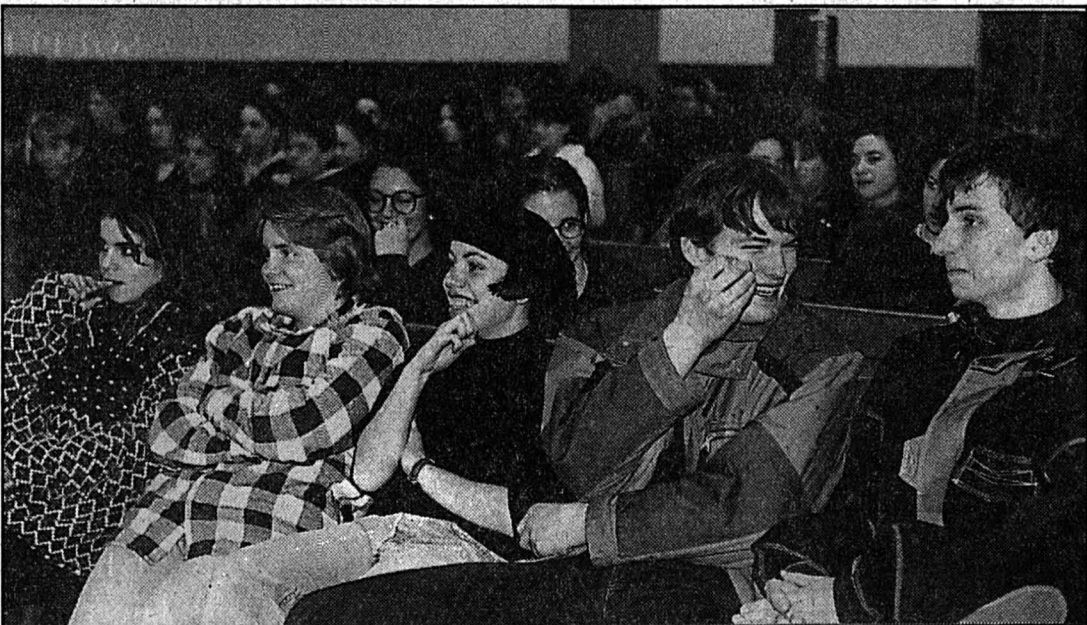
Incarcérés...

Six jeunes gens ont été incarcérés samedi après-midi dans les caves du château de Boudry... Ils y ont été gardés jusqu'à l'intervention de leurs camarades, des catéchumènes de l'ouest du district de Boudry qui ont vécu une demi-journée de réflexion sur le thème des droits de l'Homme.

On ne pouvait trouver motif plus arbitraire! Parce qu'ils avaient été les mieux notés en

matière de «parlote», les premiers classés au rallye organisé à Boudry par l'aumônerie cantonale de jeunesse se sont vu emprisonner... Après un moment d'incrédulité, leurs camarades ont envoyé une délégation pour demander leur libération. En vain. Ils ont alors décidé d'écrire des lettres de protestation qui n'ont pas eu plus d'effet. Finalement, c'est par la force qu'ils ont libéré les prisonniers. Plus tard,

au moment du bilan, les quelque soixante catéchumènes qui ont participé à cette journée ont avoué aux animateurs et au pasteur Nils Phildius, responsable de l'organisation, qu'ils n'étaient pas du tout satisfaits d'avoir dû user de la force pour obtenir un résultat... Le sujet, tout comme les débats qui ont suivi le rallye, ont été porteurs de réflexion. Objectif atteint! (at - photo Galley)



Accueil au temple de Boudry
Nul ne connaît encore son destin... (Impar-Galley)

Neuchâtel: association Jean-Jacques Rousseau

De la lenteur du courrier

Rageant! L'Association Jean-Jacques Rousseau s'est fait plus d'une fois souffler sous le nez le document qu'elle convoitait, uniquement parce que le catalogue qui le proposait avait mis trop de temps à lui parvenir... Toutefois, sa collection s'est quand même enrichie, comme a pu l'annoncer son président, samedi dernier.

L'aubaine: une lettre de Jean-Jacques Rousseau est mise en vente à Londres! Trop tard... Une lettre adressée de Môtiers? Vendue... Heureusement, celle-ci a regagné le pays neuchâtelois: «pourvu qu'elle ne le quitte pas...», a commenté le président François Matthey qui, après avoir énuméré les acquisitions ratées de l'Association Jean-Jacques Rousseau, a finalement consolé «ses» membres. Une lettre de d'Alembert (qui parle de Rousseau), trois pages du philosophe couvertes de commentaires et de corrections à propos de «Pygmalion» (dont la Bibliothèque publique et universitaire

(BPU) possède le manuscrit), une gravure de l'île Saint-Pierre, un document de l'époque révolutionnaire et une médaille frappée en 1912 pour la commémoration du bicentenaire de la naissance de Rousseau ont été acquis durant le dernier exercice comptable de l'association.

Un exercice qui s'est soldé par une augmentation du capital de 7265 fr, comme l'a détaillé le trésorier Jean-Pierre Mauler, alors que le Musée Rousseau de Môtiers bouclait avec une fortune de 2716 francs.

L'assemblée, qui s'est tenue à l'auditorium de l'Institut d'ethnographie, a été informée du nombre d'adhérents: 316 (dont 41 à l'étranger) et du nombre de visiteurs aux expositions: 800 à 1000 au Musée de Môtiers et 624 à la salle Rousseau de la BPU. Puis elle a ratifié de nouveaux statuts pour clore l'assemblée et s'ouvrir à la conférence de Louis-Albert Zbinden sur «Jean-Jacques Rousseau sous le regard français». AT

Mikron S.A. Boudry

Certification ISO 9001

Mikron S.A. Boudry a passé avec succès les 11 et 12 janvier dernier l'audit pour la certification selon la norme ISO 9001. Cette distinction démontre que l'entreprise maîtrise la qualité durant toute la durée d'un projet, depuis les premiers contacts établis avec un client en passant par la conception, la réalisation, la livraison et la mise en service, sans omettre le soutien technique durant toute la durée de vie de l'installation.

Entreprise de haute technologie, Mikron S.A. Boudry fabrique des systèmes d'assemblage dans pratiquement tous les secteurs de l'économie et trouve des solutions aux problèmes de montage automatique de disjoncteurs électriques, de systèmes de frei-

nage ABS, de systèmes airbag, d'assemblage de disquettes pour ordinateurs, de systèmes pour le domaine médical et pour bien d'autres domaines encore.

Le système qualité, qu'il a fallu mettre en conformité avec la norme ISO 9001 afin d'être reconnu, a été réalisé dans le temps record de neuf mois car il fonctionnait déjà depuis longtemps de manière informelle. Face à la pression accrue des grandes industries mondiales, la direction de l'entreprise ne s'est pas contentée d'obtenir cette certification dans un but commercial mais a voulu que chaque collaboratrice et chaque collaborateur mette en pratique les normes de qualité et soit conscient que cette qualité s'obtient par un travail à tous les niveaux de l'entreprise. (comm-at)

Les Geneveys-sur-Coffrane: L'Bouchon a affiné son humour

Diableries en tout genre

Ce week-end, le groupe théâtral L'Bouchon a accueilli près de 500 personnes à la salle communale des Geneveys-sur-Coffrane pour ses trois premières représentations théâtrales de la saison. «Diable d'homme», la pièce de Robert Lamoureux que les comédiens ont inscrite à leur programme, ne change rien aux habitudes du groupe, puisque celui-ci remet les pieds dans le vaudeville éclaboussant et plein d'humour.

Le public est habitué au vaudeville quand il vient nous voir, a expliqué le metteur en scène Jacky Perret. Mais, cette année, l'humour «tape-ventre» a laissé la place à plus de finesse, avec un travail en coulisses et de régie plus intense. Le spectacle était aussi en régie, puisque celle-ci contrôlait la scène avec une caméra, et dans les quatre changements de décor et les deux scènes de jeu. Bref, il y avait une trentaine de personnes pour organiser le tout. «Je tiens à ce qu'il y ait du changement, que ça bouge», a encore précisé le metteur en scène. Ainsi, le public ne s'ennuie jamais.

Du côté du décor, une idée de base concoctée sur ordinateur a

été présentée à une conseillère artistique qui a donné la touche finale. Du côté des planches, dix comédiens qui apportent aussi quelque chose de personnel à la pièce. Le mélange donne un vaudeville fait d'une foule de péripéties loufoques et cocasses dans un décor dénudé et moderne, tant dans son choix de couleurs que dans celui du mobilier.

La trame n'est pas si simple que cela: d'une part, une agence intérimaire parisienne gérée par cinq femmes, et d'autre part, un écrivain de kiosque de gare qui en narre l'histoire. Jusque-là, tout va bien. Soudain, Satan propose ses services à l'écrivain, en lui offrant le prix Goncourt et Nobel en échange de la condamnation de ces cinq femmes. Pour cela, le diable utilise un suppôt qui va agücher ces dames; mais, entre Olivia qui dort avec un corps de métier par semaine en traitant les hommes comme des objets, Florence, bon chic bon genre, qui porte la culotte à la maison, Gilberte, dite l'abruti, qui casse tout, Stéphanie, mariée à un homme des plus jaloux et Madame Labelle, patronne de l'agence, qui aime son métier avant toute chose, le suppôt aura bien du mal à gérer ses affaires. Et Satan exploré de s'exclamer qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait autant d'infarctus: les femmes sont de mauvaise foi...



Les Geneveys-sur-Coffrane

L'Bouchon a accueilli près de 500 personnes à la salle communale.

(E)

La morale de cette histoire: Quand Satan s'attaque aux femmes, il se brûle les cornes... Compris, messieurs?

Pour la suite de ses activités, le groupe L'Bouchon poussera peut-être le... bouchon jusqu'à créer sa propre pièce avec Jacky Perret et Martine Monnier, notamment auteure d'un vaudeville que le groupe a joué l'année

passée. Ce projet pourrait se réaliser d'ici à deux ans, selon un scénario construit par rapport aux comédiens. Et non l'inverse!

C. Zu.

● Prochaines représentations de «Diable d'homme», par le groupe théâtral L'Bouchon: vendredi et samedi prochains à 19 h à la salle communale des

Geneveys-sur-Coffrane, sous forme de souper-théâtre. Vendredi 10 mars à 20 h à la salle de spectacles de Fontainemelon, en faveur des Perce-Neige. Samedi 1er avril à 20 h à la salle de gymnastique de Dombresson. Mardi 25 avril à 20 h à la salle de spectacles de Fontainemelon, dans le cadre du 16e festival de théâtre amateur du Val-de-Ruz.

BRÈVE

Dombresson Assises des apiculteurs

Les membres de la Société d'apiculture du Val-de-Ruz se sont retrouvés vendredi soir à Dombresson pour leur assemblée annuelle. Le président Claude Bourquin en a profité pour faire le point, après une année 1994 marquée notamment par le centenaire de la société. Grâce à une belle période en mai, les colonies ont pu profiter pleinement de la floraison des arbres fruitiers et il a été possible de faire une petite récolte du miel de forêt. Avec 60 membres, l'effectif de la société est stable, quatre nouveaux apiculteurs venant remplacer les départs. Cette année sera marquée par une grande exposition qui se déroulera à Lausanne du 14 au 19 août. Manifestation à laquelle la société participera pendant une journée. Le caissier Francis Vuilleumier a annoncé que les comptes révélaient un bénéfice et une augmentation du capital. L'inspecteur des ruchers Thierry Horger a malheureusement annoncé que pour la deuxième année consécutive, la loque américaine avait causé des dégâts dans le canton. A Lignières, il a fallu brûler trois colonies infectées. L'inspecteur a demandé d'être très vigilant lors des inspections du printemps. Pour lutter contre le varroa, les traitements coutumiers sont maintenant organisés par l'inspecteur cantonal. L'acariose n'a elle causé de soucis qu'à un seul apiculteur de Clémesin. Le cheptel des colonies, au nombre de 907, est en baisse de 29 unités. En revanche, la quantité des ruchers s'élève à 81. Le nombre des propriétaires (66) est stable. Ces chiffres prouvent que la qualité a été préférée à la quantité en 1994. Willy Debély, conseiller apicole, a organisé plusieurs cours. Les participants apiculteurs ont marqué un intérêt particulier pour la conduite des abeilles, ainsi que pour l'élevage et le travail avec des insectes sélectionnés.

(mh)

● Composition du comité: Claude Bourquin, président; Thierry Horger, vice-président; Francis Vuilleumier, caissier; Philippe Breitler, secrétaire; Willy Debély, membre.

Les Geneveys-sur-Coffrane

La danse populaire toujours vivace

La Société du costume neuchâtelois a convié hier au centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane une soixantaine de personnes à un cours de danses populaires suisses. Venu de toute la Suisse romande, les danseurs, costumés comme il se doit, ont pu ainsi évoluer sous la direction d'une monitrice diplômée, Marlyse Lehmann, de La Chaux-de-Fonds.

Pour Simone Favre, la danse est un excellent exercice physique qui stimule la circulation du sang. C'est aussi l'occasion de rencontres amicales. Les créations de danse sont de nos jours nombreuses, en cherchant tou-

jours à se raccrocher aux anciennes coutumes, même si, très souvent, leur chorégraphie est devenue plus évoluée.

Le cours cantonal de la danse populaire a comme but premier de transmettre aux trois sections de la Société du costume neuchâtelois, à savoir Les Francs-Habergants du Locle, Ceux de La Chaux et Dans'along de Neuchâtel, les danses apprises lors du cours fédéral. C'est également l'occasion d'inviter les amis danseurs de toute la Romandie et d'entretenir les solides liens d'amitié tissés dans la grande famille du folklore. Fait réjouissant, la présence de jeunes parmi les couples pré-

sents hier prouve que la danse populaire traditionnelle a encore un avenir.

Cette année, le cours a été organisé par le groupe Dans'along de la Chanson neuchâteloise. Les danses de divers cantons suisses ont été enseignées aux Geneveys-sur-Coffrane par des moniteurs et sous-moniteurs neuchâtelois. Polkas, schottishs et autres valse ont fait virevolter les participants. A noter que la Société du costume neuchâtelois compte actuellement 230 membres. Cette année, les sections seront toutes en fête, celles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour 75 ans d'activité et Le Locle pour 30 ans. (mh)

Etablissement de Fleurier visité nuitamment par des vandales

Collège régional mis à sac!

Portes enfoncées, téléphones arrachés, photocopieuses démolies, extincteurs vidés, livres déchirés et maculés, paperasse éparpillée... Le Collège régional du Val-de-Travers, sis à Fleurier, a véritablement été mis à sac dans la nuit de vendredi à samedi! Malgré les rondes effectuées par une société de gardiennage. Les vandales se sont acharnés sur le matériel sans rien voler. Le fruit d'une vengeance?

Les casseurs se sont introduits dans l'école par effraction, en retirant le mastic frais d'une fenêtre du sous-sol brisée le week-end précédent. Ils ont ensuite visité le bâtiment de bas en haut en fracassant tout ce qui leur tombait sous la main. Ou presque.

«Ils ont cassé, démonté et foutu en l'air pour le plaisir de le faire», fulmine Serge Franceschi, directeur. L'inventaire des appareils démolis et des multiples déprédations n'a pas encore été fait, mais les dégâts se chiffrent en milliers de francs. Plainte a été déposée.

CLÉS VOLÉES

Chose curieuse: des dégâts importants ont été faits dans la salle des maîtres, sans pour autant que la porte n'ait été forcée. Était-elle ouverte? Possible.

«Mais, ces derniers temps, nous avons eu des histoires avec des élèves qui possédaient les clés, précise Serge Franceschi.

Cependant, cela n'a peut-être rien à voir avec les événements de ce week-end.»

Les vandales ont opéré avec des gants en plastique pour ne pas laisser d'empreintes. Quelques paires ont été retrouvées sur place, comme des traces de pas. Autant d'indices pour l'enquête de la police.

SÉCURITÉ RENFORCÉE

Ce n'est pas la première fois que des gens s'introduisent nuitamment dans le collège, mais une telle mise à sac ne s'était jamais produite. «Il pourrait s'agir d'une quelconque vengeance», estime Serge Franceschi.

Constatant de plus en plus de dégâts autour du collège, la direction avait pris les devants en faisant appel à une société de gardiennage. Samedi, les cerbères n'ont rien remarqué au cours de leurs rondes.

Dans l'immédiat, des mesures de sécurité provisoires ont été prises. Elles seront encore renforcées dans un proche avenir. A bon entendeur... MDC

Fleurier: exposition des boulangers

Un régal pour les yeux

Miam, miam! Un véritable régal s'est offert aux yeux des nombreux visiteurs de l'exposition-concours tenue trois jours durant au Home médicalisé des Sugits à Fleurier. Une vingtaine d'apprentis et d'ouvriers boulangers de l'ensemble du canton y présentaient leurs réalisations.

Moto en pâte, puits en profiteroles, lapin en sucre, clown en chocolat, paysage en masspain: il y en avait pour tous les gourmets. Au moment de proclamer les résultats, Roger Knecht, président de l'Association cantonale des boulangers, a rappelé l'énorme travail qui se cache derrière les œuvres des apprentis et des ouvriers. Il leur a exprimé sa reconnaissance pour l'effort fourni.

Un jury composé de professionnels a désigné les lauréats selon trois critères: l'idée, l'exé-

cution et la difficulté. Le public pouvait également donner son avis. Il n'a pas été différent de celui des gens de métier. Christine Porret, chez les apprentis, et Olivier Mentha, chez les ouvriers, ont été plébiscités, la première pour un succulent tracteur et le second pour un château des mille et un délices.

Pour la direction du home, la manifestation entre dans le cadre de la politique d'ouverture sur l'extérieur menée ces dernières années. Une façon d'agir qui permet aux pensionnaires de se maintenir en rapport avec la vie active. (mdc)

● Les lauréats. Apprentis: 1. Christine Porret; 2. Rosmary Bilat; 3. David Pallizzi. Jeunes ouvriers: 1. Olivier Mentha; 2. Dominique Aeschlimann; 3. Patrick Lambercier.



Au Home des Sugits.

Trois jours durant, le public s'est déplacé en nombre pour admirer les talents des boulangers du canton. (Impar-Galley)

Libre passage, protection des données, économie politique

Des réponses concrètes

L'ADIJ (Association pour la défense des intérêts jurassiens) propose, en ce début d'année, des colloques et autres cours visant à éclaircir, informations de spécialistes et concrètes à la clé, les questions que se posent de nombreuses personnes quant aux conséquences du libre passage intégral sur l'accès à la propriété, à la protection des données ou à l'économie politique.



Tramelan

Le CIP abritera le mois prochain un colloque consacré à la protection des données. (Impar-Gerber-a)

APPRENDRE OU RÉAPPRENDRE

Dès lors, pour permettre aux intéressés de développer – ou de rafraîchir – leurs connaissances en ce domaine, la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ propose donc un cours étalé sur quatre soirées.

«Des situations concrètes aux concepts théoriques: quelques éléments de base de l'économie politique»: premier rendez-vous donné par l'ADIJ, chronologiquement parlant, ce cours de quatre soirées (les mardis 7, 14, 21 et 28 mars prochain, de 18 à 20 h, à Moutier) sera animé par deux spécialistes. Alain Coullery, licencié en économie politique et enseignant à l'EPAM (Ecole professionnelle artisanale de Moutier), et Jean-Paul Bovée, licencié en histoire et en économie politique, secrétaire général de l'ADIJ et directeur de la Fondation régionale pour la statistique, dirigeront conjointement ce cours.

Présentant cette offre, les organisateurs soulignent que si le langage économique est omniprésent dans les activités professionnelles et la vie quotidienne, on observe pourtant souvent que certains concepts ou mécanismes de base, dont on parle régulièrement, sont mal maîtrisés ou employés peu judicieusement. Ce décalage complique le dialogue au sein des entreprises ou des organisations.

Les deux animateurs ont défini une série de thèmes généraux qu'ils aborderont avec les participants, à commencer par quelques notions théoriques de base bien entendu. MM. Coullery et Bovée s'attacheront par ailleurs aux marchés, en s'arrêtant à leur fonctionnement et aux perturbations dont ils sont victimes, aux agents économiques et aux facteurs de production, au vaste domaine de l'argent, de la monnaie, du crédit et des taux d'intérêt, à travers son histoire et ses problèmes actuels, à la comptabilité nationale, au commerce

extérieur, flux monétaire et taux de change compris, ainsi qu'aux déséquilibres qui se traduisent par l'inflation et le chômage.

PROTECTION DES DONNÉES: QUELLES LIMITES?

Le 9 mars (de 16 à 19 h 30, au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan), l'ADIJ proposera par ailleurs un colloque intitulé «Les collectivités publiques, les sociétés et les associations face à la protection des données».

Rappelant le développement fulgurant des moyens techniques de communication et de traitement des données, ces dix dernières années, les organisateurs soulignent que les collectivités publiques, les sociétés et les associations sont confrontées toujours davantage au problème de la protection des données.

Des lois ont d'ailleurs dû être édictées dans ce sens. Quelles informations peuvent-elles être communiquées, dans quelles conditions et à qui? Le colloque se propose de faire le point sur ces questions, à travers les interventions de plusieurs spécialistes et un débat général.

Ainsi s'exprimeront, sur divers aspects de la question, Carmen Grand, collaboratrice scientifique auprès du préposé fédéral à la protection des données, Me Jean Moritz, président de la Commission cantonale jurassienne pour la protection des données, Me Markus Siegenthaler, délégué bernois à la protection des données, Pierre-Robert Girardin, chef du Service jurassien de l'informatique. La discussion générale sera animée par Me André Gossin, avocat à Moutier.

La Commission juridique de l'ADIJ, organisatrice, souligne

que l'accent de ce colloque sera porté sur les aspects concrets, pour permettre aux participants d'acquiescer des informations immédiatement utilisables, de dialoguer et de poser les questions qui les intéressent.

LIBRE PASSAGE INTÉGRAL ET ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Autre colloque, agendé au 4 avril (de 14 à 18 h 30, Moutier), celui qui s'intitule «Accès à la propriété et libre passage intégral – Les conséquences de la révision de la LPP».

Et la Commission économique de l'ADIJ de rappeler que les dispositions légales, entrées en vigueur le 1er janvier dernier, ont amené non seulement le libre passage intégral entre caisses, qui favorise la mobilité des travailleurs, mais encore un accès à la propriété foncière dans des conditions plus aisées.

A ce sujet également, les organisateurs souhaitent apporter des éléments d'information concrets. Pour cela, ils ont fait appel à André Jaeggi, directeur d'une fondation de placement zurichoise (qui s'exprimera sur l'accès à la propriété, les conséquences, avantages et inconvénients de la nouvelle loi, cas pratiques à l'appui), ainsi qu'à Jean-Pierre Wicht, expert comptable indépendant de Pully, qui traitera du libre passage et de son application. De surcroît, participeront aux discussions Claude Desboeufs, actuaire de la Caisse de pension de la République et canton du Jura, André Groux, président de l'ARPIP et secrétaire FTMH, et Jean-Marie Chételat, comptable et contrôleur de gestion. (de)

Pour tous renseignements, on s'adressera au secrétariat de l'ADIJ, case postale 547, Moutier.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Canton de Berne

Les communes informées systématiquement

Le canton de Berne entend informer systématiquement ses communes. Le projet relatif à cette intention a été mis sur pied pour pallier le manque de coordination entre les directions de l'administration cantonale. A l'avenir, toutes les directives, les circulaires, les explications, et les communications concernant les communes seront envoyées aux intéressés à intervalles réguliers. Les communes disposeront désormais d'un classeur organisé sur le modèle du «Recueil systématique des lois bernoises» pour ranger ces informations. Le premier envoi devrait avoir lieu l'automne prochain. (oid)

AVS/AI

Les communes à la caisse...

Les communes bernoises fourniront désormais 40% de la contribution cantonale à l'AVS et à l'AI. Le gouvernement et la commission préparatoire du Grand Conseil ont adopté à cette fin une proposition commune à l'intention du Parlement. La quote-part des communes à l'AVS/AI n'était jusqu'ici que de 30%. Cette mesure devrait permettre au canton de réaliser quelque 35 millions de francs d'économies par an à partir de 1997. Cependant, pour ne pas alourdir trop brutalement la facture communale, gouvernement et commission préparatoire ont prévu d'échelonner cette hausse. (oid)

AGENDA

Thé dansant Cap sur Lamboing

Que ceux qui ont envie de danser, de fredonner des chansons accompagnées à l'accordéon et de rencontrer d'autres personnes viennent rejoindre Marie-Thérèse Choffat et Edgar Charles pour le prochain thé dansant organisé par Pro Senectute Jura bernois, le samedi 25 février prochain à Lamboing, au restaurant du Lion Rouge. La manifestation commencera à 14 h 30 et se terminera à 17 h environ. Un transport est organisé au départ de la gare de Frinwillier, à 14 h 15; les personnes qui désirent utiliser ce moyen de déplacement sont priées de s'inscrire auprès de Pro Senectute, à Tavannes, tél. 032/91 21 20. (comm)

Saint-Imier: le PS en assemblée Sur sa lancée

Le Parti socialiste imérien a tenu récemment une assemblée générale annuelle fort bien revêtue. En ouverture des débats qu'il présidait, René Lautenschlager n'a pas manqué de relever avec plaisir les satisfactions enregistrées l'année dernière par le PS, aussi bien lors des élections municipales qu'à l'occasion de l'élection à la préfecture de district.

Parmi les invités à cette assemblée, relevons la présence de Christophe Gagnebin, président du PSJB et candidat au Conseil national cet automne, qui a développé avec le brio qu'on lui connaît les objets soumis en votation populaire le 12 mars prochain.

CHALEUREUX REMERCIEMENTS

René Lautenschlager a accepté de continuer à présider la section locale, il a été reconduit dans cette fonction avec de chaleureux remerciements. Il en fut de même d'ailleurs pour tous les membres du comité. Un comité où l'assemblée a enregistré de surcroît, avec une grande satisfaction, l'entrée du jeune Lau-

rent Duding. René Lautenschlager soulignait en conclusion que tout sera mis en œuvre pour assumer avec confiance et enthousiasme les nouvelles tâches et responsabilités incombant au PS, que lui ont confiées l'électorat imérien d'une part, et dont il s'est lui-même chargé d'autre part en établissant un vaste programme de législation.

A l'issue de cette séance, quelques membres testaient l'humour de Jacques Zumstein, nouveau maire, à travers un «show». Résultat plus que satisfaisant! (comm)

Canton de Berne

Arrêtés en route

Le gouvernement bernois a constaté qu'il n'a pas été fait usage, avant l'échéance des délais, du droit de demander le référendum au sujet des arrêtés suivants, pris par le Grand Conseil en septembre dernier et donc entré en vigueur: changement du mode de financement du centre de sport alpin de Mürren; subventions cantonales en faveur de l'écoulement du bétail de boucherie et du bétail de rente; crédit pour le réaménagement du réseau routier de Worb; adhésion du canton de Berne au concordat sur l'entraide judiciaire et la coopération intercantonale en matière pénale. (oid)

Théâtre de ballet de Vienne

Le Lac des Cygnes à Saint-Imier

Tous les amateurs de ballet et de théâtre ont rendez-vous cette fin de mois à Saint-Imier, où le Théâtre de ballet de Vienne, placé sous la direction de Gunther Falusy et en unique gala régional, présentera «Le Lac des Cygnes», de Piotr Tchaïkovski, dans sa version originale et intégrale.

A l'affiche de cette soirée, des étoiles provenant de Vienne, bien évidemment, mais également de Paris, de Londres ou encore Monte-Carlo, ainsi que le grand corps de ballet du Wiener-Ballet-Theater. Dans la même mise en scène, et par la

même troupe, «Le Lac des Cygnes» a déjà été présenté récemment à Zurich, Hambourg, Berlin et Amsterdam, entre autres grandes cités européennes, où il a remporté régulièrement un grand succès.

Une bonne centaine de costumes et des décors de haute facture, notamment, donnent à ce spectacle des couleurs inoubliables. (comm)

● Mardi 28 février, 20 h 30, salle de spectacles de Saint-Imier. Réservation recommandée auprès de la papeterie De Angelis, tél. 039/41 31 76. Caisse d'entrée ouverte dès 19 h 30.

Eglise réformée Berne-Jura

Nouvelle catéchèse

La nouvelle catéchèse, étalée sur neuf ans, signifiera avant tout la mort du bourrage de crâne, des excès de dogmatisme. En août prochain, un premier groupe de paroisses introduira progressivement cette nouvelle méthode. Parmi elles, celle de Saint-Imier.

Cet été, la rentrée scolaire marquera le début d'une grande aventure pour les paroisses réformées de l'arrondissement jurassien. Une nouvelle catéchèse sera en effet introduite dans une dizaine d'entre elles, avant d'être étendue graduellement à toutes les autres, durant les années à venir.

En 1984, une motion du Synode cantonal demandait qu'on étudie la possibilité d'introduire une nouvelle forme de catéchèse. D'un essai-pilote de trois ans est ainsi né un projet qui débutera cet été.

Maurice Baumann, formateur, et Christiane Berthoud, coordinatrice, ont mis au point une marche à suivre qui devrait permettre un passage en douceur à la nouvelle formule.

SUR NEUF ANS

Dorénavant, la catéchèse ne sera plus concentrée sur les deux dernières années de la scolarité, mais étalée sur les neuf ans d'école. Organisée en trois cycles, cette nouvelle formule privilégie la vie du groupe et s'intègre à la vie paroissiale. Elle est adaptée à l'évolution des catéchumènes qui travailleront, selon leur âge, à trois niveaux: le cœur, les mains et la tête.

L'animation est assurée par une équipe de catéchètes laïcs, formés en la matière, et un pas-

teur. Pour l'ensemble du parcours, une pédagogie de la recherche et de la découverte sera développée: on partira des questions des enfants et on cherchera des réponses avec eux.

Le temps du bourrage de crâne, où il fallait croire et se taire, est donc désormais révolu.

La nouvelle catéchèse demeure le chemin obligatoire pour parvenir à la confirmation. Mais ce chemin sera parcouru au moyen d'un instrument beaucoup plus souple, l'allongement de la durée du catéchisme évitant la surcharge actuelle vécue par les jeunes durant leurs deux dernières années de scolarité.

PLUS PROCHE DES ENFANTS ET DE LEURS PRÉOCCUPATIONS

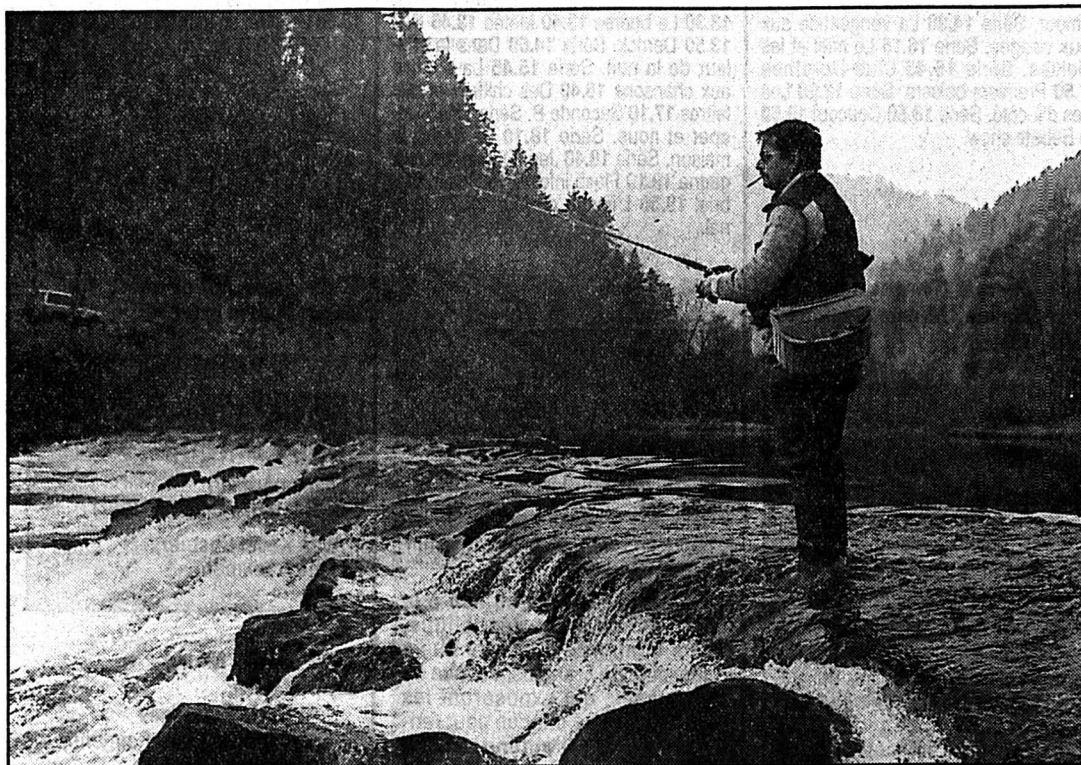
La démarche choisie s'efforce de supprimer tout le côté rébarbatif de l'ancien système, souvent trop dogmatique et pas assez proche des préoccupations qui habitent les enfants et les adolescents. Désormais, l'équipe des catéchètes formera avec eux une communauté au sein de laquelle les questions de chacun sont prises en compte et respectées. Le message biblique n'y est pas traité comme une vieille théorie religieuse, mais il est directement relié à la vie quotidienne. (Acp-Imp)

● Un premier groupe de paroisses se lancera dans l'aventure en août prochain. Il est formé par celles de Bienna, La Neuveville, Saint-Imier, Courtelary, Gorgémont, Tramelan, Malleray-Bévilard, Moutier, Orvin et Vauffelin.

Les pêcheurs jurassiens réunis à Saignelégier

Le pavé dans la mare

«A l'image du Valais, créons un affermage et une gestion générale de nos rivières avec un compte autonome»: tel est le pavé jeté samedi dans la mare à Saignelégier par Michel Vermot, le président des pêcheurs jurassiens. L'Ajoulot est en effet revenu sur le problème des permis de pêche en relevant que ce compte, dans le Jura, est le seul qui soit bénéficiaire de tous les cantons romands... alors même que les compagnons de Saint-Pierre accomplissent nombre de tâches normalement dévolues à l'Etat. Il a aussi évoqué deux points noirs: l'état des cours d'eau et les barrages du Doubs.



Pêche dans le Doubs

L'idée d'une gestion des cours d'eau indépendante de l'Etat fait son chemin.

(Impar-Prêtre-a)

du Martin-Pêcheur sur la méthode d'alevinage de la truite du Doubs, les salutations de M. Triboulet (franco-suisse), M. Fahrni (neuchâteloise) et de M. Babey de l'OEPN qui a souhaité des truites de plus de 30 centimètres, que s'est clos cette assemblée.

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Goumois

Chalets aux enchères

La valse de la vente des immeubles se poursuit dans le Jura suite aux faillites successives. C'est ainsi qu'en avril prochain, l'Office des poursuites des Franches-Montagnes mettra en vente aux enchères et en un seul lot trois chalets qui sont en voie de construction sur la commune de Goumois. Les trois bâtiments se trouvent sur une parcelle globale de 1655 m². (mgo)

Delémont

Crédit de 7 millions

Le Conseil de ville de Delémont va se pencher ce soir sur un important crédit de 7,47 millions destiné à l'extension du réseau d'eau et à la construction d'un réservoir. De 1950 à nos jours, la capitale jurassienne est passée de 7500 à près de 12.000 habitants. L'approvisionnement en eau a toujours été fragile et, en 1989, trois forages profonds ont été exécutés (pour 1,5 million) et ont démontré qu'en permanence, il pouvait être tiré 1200 m³/jour d'eau voir 2500 m³/jour en période de sécheresse. Le crédit demandé, qui devra passer devant le souverain, constitue la phase d'équipement de ces puits pour qu'ils soient exploités. (mgo)

Professeur sur la sellette

L'association du personnel réagit

Au terme de l'assemblée de son comité, l'Association du personnel cantonal (APJU) a examiné à nouveau le cas d'un professeur du Lycée cantonal objet d'une procédure de licenciement. Elle regrette que le Gouvernement n'ait pas donné suite à sa demande d'entrevue conjointe avec le Syndicat des enseignants. La commission d'école n'a de même pas donné suite à une lettre de l'APJU du 11 janvier dernier. Citant des éléments du dossier, l'APJU «condamne la démarche employée, indigne d'un Etat de droit et dénonce certaines pratiques utilisées dans l'élaboration d'un dossier constitué à partir de 1979. De telles pratiques déstabilisent profondément les fonctionnaires et les enseignants qui voient leur statut fragilisé» conclut l'APJU qui précise qu'elle a abordé également le volumineux dossier des économies budgétaires des années prochaines. (comm-vg)

C'est par une mise au point que le président Vermot a attaqué les débats. Visiblement touché par des attaques affirmant que la fédération s'embourbait dans la paperasse plutôt que d'être efficace dans le terrain, l'Ajoulot a mis les points sur les i.

UN SUCRE

Il a avancé que la fédération est l'organe faïtier des douze sociétés jurassiennes. C'est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement dans l'élaboration du règlement de pêche. Le travail dans le terrain se fait au sein des sociétés. A ce titre, il regrette que 65% seulement des pêcheurs soient membres de la fédération.

Michel Vermot est revenu sur le travail accompli au sein des sociétés (nettoyage, entretien des cours d'eau par des tressages et plantations, élevage et mises à l'eau de truitelles... avant de parler du prix du permis de pêche. Il note que les 10.836 francs reçus de l'Etat en 94 ne sont qu'une restitution d'avance pour l'achat de truitelles. «Ce sont des dizaines de milliers de francs que les sociétés devraient recevoir pour les tâches effectuées à la place de l'Etat». Aussi le président demande-t-il que le permis de pêche soit sorti de la liste

des émoluments (pour éviter l'indexation annuelle) et évoque même un affermage général des cours d'eau par la fédération...

DEUX POINTS NOIRS

Plusieurs problèmes ont ensuite été évoqués comme les pollutions grises dues à la Transjurane. Deux rapports chiffrés ont été déposés pour réclamer des compensations. Le Gouvernement promet une réponse avant l'été. C'est aussi un cri d'alarme que lance le président des pêcheurs face à l'état des cours

d'eau. Et de demander qu'au budget de l'Etat soit prévu un montant annuel pour la décoration des rivières. Autre sujet de préoccupation, les débits des barrages. Commandé par la Communauté de travail du Jura, le rapport Vergon sera présenté mercredi prochain. On le dit accablant pour les gérants des grands barrages. Michel Vermot note enfin que les pêcheurs jurassiens ne se sont pas associés aux opposants à la décharge de Saint-Ursanne, car ils ont reçu des assurances de l'Etat sur ce dépôt. C'est par un film

Sélection des étalons Franches-Montagnes

Méchantes surprises à Avenches

Fin du test en station samedi à Avenches pour les étalons Franches-Montagnes prétendant entrer dans la race des Seigneurs. On sait que cette approbation se fait en deux temps. En janvier à Glovelier, c'est la morphologie et les allures qui sont jugées. Il faut obtenir un minimum de 18 points. Suit le test en station où les étalons primés sont jugés sous la selle et à l'attelage.

Là, il faut obtenir une moyenne de 90 points pour être primés. Dix-huit sujets ont passé la rampe. Mais, il y a eu aussi quelques méchantes surprises.

CINQ ÉTALONS POUR LE HARAS

C'est ainsi que le premier de Glovelier, Rambo, élevé à Bellelay et acheté par le haras, a

échoué en raison d'une note fatale à l'attelage.

On signalera que le haras s'est porté acquéreur de cinq étalons: Avelin (Monin frères à Glovelier), Cortin (Jean-Claude Frossard des Pommerats), Look (Robert Jeanbourquin du Bémont) et Hakim et Carlo (Joseph Chêne de Damvant).

L'étalon Quinet, élevé par Rémy Kohler des Rangiers, a été acheté par Jean-Pierre Rochat de Vauffelin. Les étalons qui sont classés en catégorie B et C obtiennent les certificats de capacité. Ceux qui sont en D ont le droit de saillir mais n'ont pas de papiers d'origine. Ils ont des «papiers gris». Un cheval classé D à Glovelier (note inférieure à 18 points) ne peut monter en

classe C même s'il fait un bon test à Avenches. C'est le cas de Flamingo, propriété de M. Braun à Rothrist.

RÉSULTATS

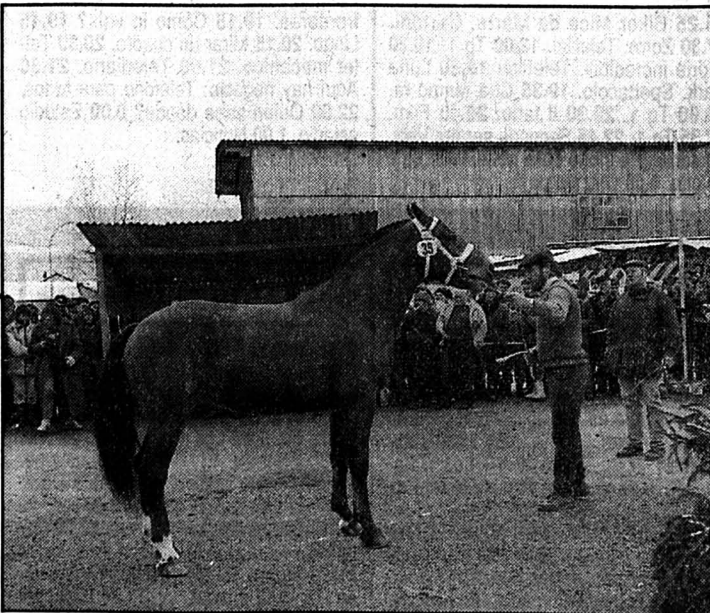
Voici les 18 étalons primés. La première note est celle d'Avenches, la seconde celle de Glovelier.

Catégorie B: Nestor (Pierre Koller, Asuel) (164 et 22,2).

Catégorie C: Petit Tonnerre (Jean-Louis Beuret, Le Bémont), 111 et 23; Humour (Monin Frères, Glovelier), 106 et 22,6; Hakim (haras), 100 et 21,6; Quinet (J.-P. Rochat, Vauffelin), 111 et 21,6; Elysée 2 (J.-C. Frossard, Les Pommerats), 110 et 21,6; Avelin (haras), 105 et 21,2; Lambado (domaine agricole de Bellelay), 90 et 20,8; Dylan (Joseph Chêne, Damvant), 111 et 20,2; Rivarol (Joseph Jubin, Chevenez), 116 et 20; Cortin (haras), 115 et 19,8; Carlo (haras), 104 et 19,4; Look (haras), 108 et 19,2; Emilio (Julien Chêne, Damvant), 103 et 19; Holdboys (Julien Chêne, Damvant), 93 et 19,8; Epi d'Or (Albert Maître, Epiquerez), 90 et 19,2; Hold-Up (Joseph Chêne, Damvant), 99 et 19; Vicky (Jean Chêne, Damvant), 101 et 18,8.

Catégorie D (pas de certificats d'origine): Rambo (haras), 81 et 24; Dani (Joseph Jubin, Chevenez), 76 et 20,8; Filon d'Or (Michel Queloz, Saint-Brais), 87 et 20; Equinoxe (Joseph Chêne, Damvant), 86 et 19,6; Rival (Domaine agricole de Bellelay), 89 et 18,4; Bobi (Philippe Chêne, Damvant), 76 et 18,2; Flamingo (Hans Braun, Rothrist), 119 et 17.

Mgo



L'étalon Rambo

Premier à Glovelier, il a été déclassé à Avenches.

(Impar-Gogniat-a)

Porrentruy

Ecole technique ouverte

Les études ayant démontré que la construction d'une école d'ingénieurs n'était pas nécessaire dans le canton du Jura, c'est une école technique qu'il a été décidé d'intégrer à l'Ecole de microtechnique de Porrentruy. Cette école a ouvert ses portes vendredi à une première volée de 17 techniciens, âgés de 22 à 46 ans qui, tout en assumant leur emploi, suivront le vendredi et le samedi les 1800 heures du programme pendant trois ans, après quoi ils obtiendront un diplôme en exploitation et productif.

Au cours d'une brève visite de la classe, le ministre de l'Economie Jean-François Roth a salué les efforts de MM. Etienne Fugé et Jean Theurillat, directeurs de l'Ecole de microtechnique et de l'Ecole technique. Celle-ci dispensera, dès novembre, ses cours de laboratoire informatique dans le Technopôle où se donneront aussi des cours théoriques.

Le tiers des 17 élèves a la chance de pouvoir suivre les cours de l'Ecole technique sans subir de diminution de salaire par leur employeur. Les élèves de l'Ecole technique travaillent dans des entreprises horlogères ou de mécanique, de la région de Delémont et de Porrentruy. Sans doute que les Franches-Montagnards se rendent plutôt dans les écoles du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Les responsables de l'Ecole technique espèrent bien que les techniciens ainsi formés influenceront de manière décisive les méthodes de production dans les entreprises jurassiennes.

SECONDE FILIÈRE

L'Ecole technique ouvrira en novembre une seconde filière en informatique, automation et maintenance qui accueillera des apprentis ayant obtenu un diplôme de capacité et qui suivront eux trois ans de cours en école.

V. G.

Au Carmel du Pâquier

Profession solennelle d'une Franc-Montagnarde

Inaugurée en octobre dernier, la chapelle rénovée du Carmel du Pâquier, en Gruyère, sanctuaire illuminé par de splendides vitraux dus au talent de l'artiste Sylvie Aubry du Noirmont, a été le théâtre de la profession solennelle de sœur Jeanne-Andrée du Sacré-Cœur.

Enfant des Breuleux, où elle a passé toute sa jeunesse, la nouvelle carmélite a ensuite vécu à

Saignelégier. Pour cette cérémonie émouvante, elle était entourée de toutes ses consœurs, de plusieurs prêtres dont le vicaire épiscopal Claude Schaller et le doyen des Franches-Montagnes Jean-Marc Dominé, de sa famille, de ses amis, ainsi que du Chœur mixte de Saignelégier dont elle a été membre. La chorale et l'organiste Paul Simon ont rehaussé l'office de leurs productions. (y)

Suisse romande

7.00 Euronews 8.05 Tell quel (R) 8.30 Coup d'pouce emploi 8.35 Le droit d'aimer...

TF1 France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout/Spip 8.28 Météo...

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière...

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les aventures de Tintin 8.30 Mini kéums...

La Cinquième

12.00 Pose ton cartable 12.15 La vie devant moi. Fiction. 12.25 Le journal du temps...

M 6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite)...

20.10 Spécial cinéma: La chèvre

Film français de Francis Veber (1981) Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu

20.00 Journal / Images de la France / Minute hippique

20.40 Météo

20.45 Témoin No 1

Magazine Proposé et présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel

20.40 Météo

20.50 La France en direct

Invité: Raymond Barre Emission proposée par la rédaction de France 2...

20.05 Fa, si, la... chanter!

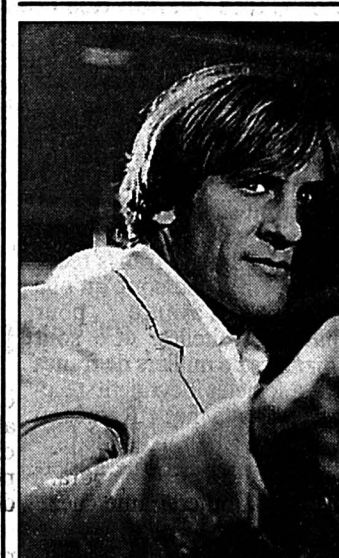
20.35 Tout le sport

20.50 Sens unique

Film américain de Roger Donaldson (1987) Avec Kevin Costner, Gene Hackman

23.05 Soir 3. Météo

23.20 Opéra: Boris Godounov Avec Ruggero Raimondi, Kenneth Riegel



LA CHÈVRE - Avec Gérard Depardieu, Pierre Richard. TSR 20h10

20.40 Le jardin des délices

Film espagnol de Carlos Saura Avec Jose Luis Vasquez, Francisco Pierra

22.10 L'empire des sens

Film japonais 0.00 Court-circuit: Les barbiers Le trieur

2.05 Rencontres

0.25 Les lendemains qui chantent 2.00 Rencontre

20.50 Best of the best

Film américain de Bob Radler Avec Eric Roberts, Phillip Rhee

Un jeune veuf, qui vit dans l'Oregon avec son fils de cinq ans...

21.45 TJ-titres 21.50 Aux frontières du réel L'église des miracles

22.45 Tout va bien 23.25 TJ-nuit

23.35 Musiques, Musiques

Récital John Williams

1.45 Coup d'pouce emploi 1.50 Bulletin du télétexte

22.55 Columbo: Faux témoin Téléfilm avec Peter Falk

0.15 Le Bébête show 0.20 TF1 nuit / Météo 0.35 7 sur 7

22.25 Ça se discute 23.35 Les films Lumière 23.40 Journal

0.05 Météo 0.07 Journal des courses 0.10 Le cercle de minuit

Suisse alémanique

12.10 Feuer und Flamme 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFhoroskop...

Suisse italienne

12.00 Cartoni a mezzogiorni: Ducktales 12.25 Paese che vai 12.45 Telegiornale/Sport...

Portugal

13.00 Jornal da tarde 13.30 Chuva na areia 14.00 Terras do noroeste 15.00 Noticias para si...

TV 5 Europe

13.30 37,5 degrés le soir (R) 15.05 Savoir plus (R) 16.00 Infos 16.10 La cuisine des mousquetaires...

R.T.L.

12.40 Les femmes et les enfants d'abord (suite) 12.50 Maman bagnole 13.15 Les femmes et les enfants d'abord (fin)...

SPLUS

Suisse Plus a cessé d'émettre. Démarrage de Suisse 4, le deuxième programme francophone de la TSR...

RAI Italie 1

10.00 Tg 1 10.05 Giorni d'amore. Film di Giuseppe de Santis...

tve Espagne

6.00 Euronews 6.30 Bricomania 7.00 Euronews 7.30 La 2. Noticias 9.10 Los desayunos de Radio 1...

Eurosport

8.30 Golf de la PGA européenne (R) 9.30 Equitation (R) 10.30 Wisconsin: Patinage de vitesse...

Allemagne 1

11.00 Tagesschau. Mit Börsenbericht. 11.04 Wetten, dass...? 12.55 Presseschau...

ZDF Allemagne 2

11.00 Tagesschau. Mit Börsenbericht. 11.04 Wetten, dass...? 12.55 Presseschau...

SWF Allemagne 3

10.00 Erlebte und gelebte Geschichte 10.20 Step in 11.00 Hallo, wie geht's?

RADIOS

La Première

8.00 Journal 8.17 La presse romande 8.21 La presse alémanique 8.30 Titres

Espace 2

6.10 Matin pluriel 6.40 Clé de voûte 6.50 Perles de culture 7.30 Memento culturel...

Suisse alémanique

8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo 9.05 Gratulationen 9.35 Memo-Thema...

RIN

7.00 Journal 7.20 Des Hauts et des Bas 7.30 Flash 7.35 Revue de presse 7.40 Tintin...

Radio Jura bernois

8.00 Journal RSR 1 8.15 Amorce 8.30 Revue de presse 8.35 Amorce 8.45 Le Jeu du matin...

Fréquence Jura

8.00 Infos FJ 8.30 Flash FJ 9.00 Flash FJ 9.05 Service compris 10.00 Flash FJ...

Centenaire du cinéma avec «L'Impartial»: «Orange mécanique»

Candide, façon Kubrick

Rappelons le principe: un dimanche par mois, *L'Impartial* contribue à la commémoration du «premier siècle de cinéma» en présentant en matinée (à 10 heures) au cinéma Plaza l'un des douze films «faisant date» qui ont été élus par nos lecteurs à la fin de l'année dernière. A noter que le Petit Paris joint le nutritif à l'agréable en proposant aux spectateurs alléchés café et croissants avant la projection, et l'«apéro» sitôt le film achevé.

Après *Le piano* de Jane Campion, nous aurons donc l'occasion de voir ou revoir dimanche prochain un deuxième chef-d'œuvre plébiscité par la gent cinéphilique, *Orange mécanique* (1971) qui constitue sans doute le film le plus célèbre de son auteur. Adapté d'un roman d'Anthony Burgess, tourné trois ans après 2001, *l'Odyssee de l'Espace* (1968), *Orange mécanique* constitue le dixième long métrage de Kubrick, cinéaste américain exilé et travaillant en Angleterre depuis 1960 - par dégoût du cirque hollywoodien qu'il a appris à connaître sur le

tournage mouvementé de *Spartacus*.

SUR FOND DE BEETHOVEN

Rappelons dans les grandes lignes l'argument provocant de

Entre deux symphonies de Beethoven, dont la musique le fait entrer en transes, Axel et sa bande brutalisent un clochard, s'introduisent dans la maison d'un écrivain, M. Alexander (interprété par le génial Patrick

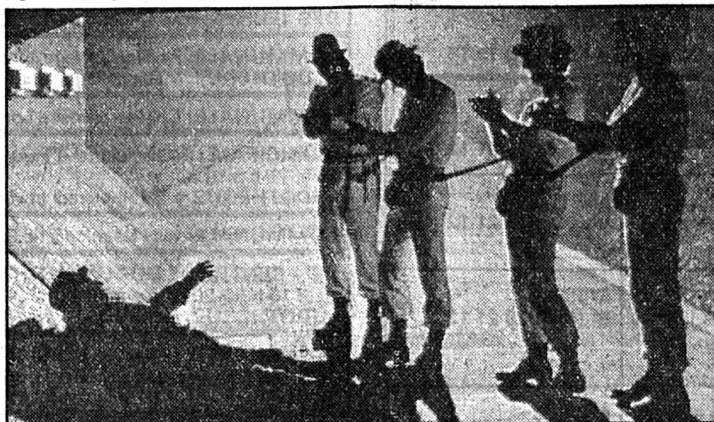
lité d'écouter son séjour en se soumettant volontairement à une thérapie révolutionnaire, le traitement «Ludovico» qui vise à extirper de son cerveau toute pulsion agressive, y compris sur le plan sexuel. Ses paupières maintenues ouvertes, Axel visionne pendant des semaines des extraits de films montrant des scènes de violence, de sexe, le tout sur un fond musical signé... Beethoven!

Le traitement «Ludovico» obtient ses effets et Axel est rendu à la vie civile douce comme un agneau. Las, il rencontre alors ses anciennes victimes (dont ses «vieux» comparses devenus policiers) qui le brutalisent - M. Alexander l'incite au suicide en le forçant à écouter dans une pièce fermée à clef la musique de Beethoven que le traitement l'a conditionné à détester...

traire), Kubrick qui est peut-être le plus grand des cinéastes moralistes (avec Buñuel et Losey), montre dans cette fable grinçante que la violence institutionnelle (celle du droit, de la société) est encore plus néfaste, plus dangereuse que celle de l'individu.

Ce faisant, il met en lumière, et de quelle manière, un paradoxe embarrassant, dont l'aspect scandaleux fait qu'on le refoule au plus profond de nos asiles psychiatriques: absurde est la société qui cherche à créer de l'ordre et de la «santé» avec des êtres humains affaiblis et rendus «malades» dans ce but.

Vincent ADATTE



«Orange mécanique», de Stanley Kubrick

L'un des films les plus controversés de l'un des maîtres incontestés du cinéma américain. (sp/war)

cette œuvre unique qui, à sa sortie, suscita les réactions les plus contrastées, voire passionnées (de l'idolâtrie stupide au rejet imbecile). Dans un futur indéterminé, mais relativement proche (cet ancrage temporel vaut encore pour aujourd'hui), Axel DeLarge (Malcolm McDowell) sème la violence avec ses trois compagnons, Dim, Pete et Georgie.

Magee) dont ils violent la femme. Lors d'une seconde virée, Axel tue un artiste-peintre qui a toutefois la force d'avertir la police. Lassé de son autoritarisme, ses comparses profitent de l'occasion pour le trahir.

QUATORZE ANS DE PRISON

Condamné à une peine de 14 ans de prison, Axel a la possibi-

HOMMAGE À VOLTAIRE

De fait, *Orange mécanique* constitue un hommage caché et subversif à la narration circulaire de *Candide* de Voltaire, dont le personnage homonyme, à l'instar d'Alex, découvre la vraie nature du monde - lorsqu'il le (re)découvre une deuxième fois, à son retour des Amériques.

Avec un sens terrible de l'ironie (dont était aussi doté Vol-

Concours

● De quel roman et de quel auteur «Orange mécanique» a-t-il été adapté?

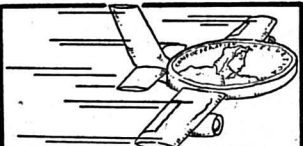
Après tirage au sort des réponses envoyées jusqu'à mardi 21 février, à minuit, le cachet postal faisant foi, à L'Impartial, Service de promotion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, dix lecteurs se verront attribuer un billet d'entrée gratuit.

DISQUE

Le Clavier bien tempéré de Bach

«Faites votre pain quotidien du Clavier bien tempéré, écrivait Schumann. Il fera de vous, à lui seul, un bon musicien». L'impressionnant monument que constitue ces 48 préludes et fugues écrits dans tous les tons et demi-tons de la gamme, ne vise en effet pas qu'à démontrer les avantages du tempérament égal, il contient deux objectifs pédagogiques: acquérir une plus grande habileté et se plier aux exigences de la composition. Le clavier pouvant être celui de plusieurs instruments, Louis Thiry a apporté la preuve que l'orgue n'y a pas moins sa place que d'autres, ce d'autant plus que les registres choisis et l'exécution sont le plus souvent des modèles de goût. (Arion Arn 468306, 1977, catalogue joint au coffret. Technique: bonne (jcb)

Hit parade des tarifs aériens



Départs de Genève:

Abidjan (1390.-) avec Egyptair
Beyrouth (750.-) avec Turkish Air
Bujumbura (1588.-) avec Air France
Dakar (1150.-) avec Air Portugal
Dubai (1035.-) avec Olympic Airways
Johannesbourg (1415.-) avec Sabena
Koweït (950.-) avec KLM
Nairobi (990.-) avec Olympic Airways
La Réunion (1706.-) avec Air France
Charm El Sheik (1000.-) avec Egyptair

● Ces prix sont extraits de la bourse professionnelle de tarifs What's New-Galileo et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

Education

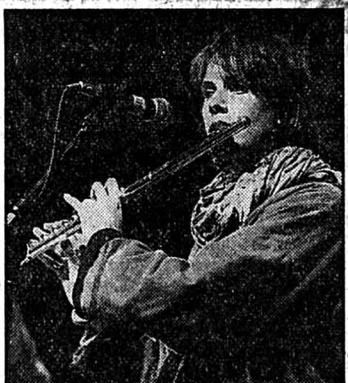
Sens de la musique: un don à exploiter

Le sens de la musique est un don qui risque de se perdre s'il n'est pas exploité dès le plus jeune âge: on le soupçonnait déjà, mais un chercheur américain a démontré l'existence d'un lien entre l'aptitude musicale et le développement d'une certaine région du cerveau.

Le Dr Gottfried Schlaug, de l'hôpital Beth Israel à Boston, a étudié trente musiciens qui ont reçu depuis de nombreuses années une formation classique. Certains d'entre eux possèdent ce qu'on appelle «l'oreille absolue»: ils sont capables de reconnaître et de nommer chaque note isolément, et non par rapport à une autre note de la gamme.

Le Dr Schlaug et des chercheurs de l'Université Heinrich Heine à Dusseldorf ont photographié, grâce à la technique des images par résonance magnétique, les cerveaux de soixante hommes et femmes, dont trente musiciens. Tous les sujets étaient droitiers.

Les chercheurs pensaient donc que les photographies feraient apparaître un léger accroissement du lobe temporal gauche, situation courante chez



A développer sans attendre.

Le sens de la musique des enfants.

les droitiers. En fait, les scientifiques ont constaté que le lobe temporal gauche était plus grand d'environ 40% chez les

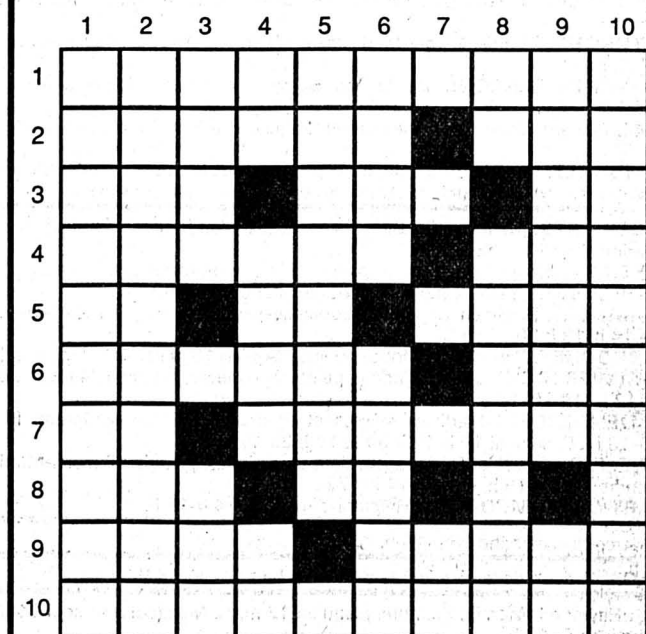
onze musiciens doués de l'oreille absolue. Les autres musiciens ont un lobe temporal gauche à peine plus développé que celui des autres sujets.

Les onze musiciens à l'oreille parfaite ont tous reçu une éducation musicale avant l'âge de sept ans. «Si vous vous y mettez après l'âge de dix ans, la probabilité d'avoir l'oreille absolue est extrêmement faible», explique le Dr Schlaug.

Les trente musiciens étudiés ont le même âge et jouent du piano ou des instruments à cordes. L'échantillon comptait huit femmes, mais aucune asymétrie entre les deux hémisphères du cerveau n'a pu être attribuée à la différence de sexe.

«L'intérêt de ce travail est de mettre en évidence une nouvelle structure cérébrale», a estimé Robert Zatorre, neurologue à l'Université McGill à Montréal, qui s'est cependant déclaré surpris: selon ses propres travaux, la musique semble plutôt activer l'hémisphère droit du cerveau. (Paul Recer/ap)

MOTS-CROISÉS No 502



Solution de l'édition précédente:

Horizontalement: 1. Cogitation. 2. Origan. 3. Nt - Elan - Tu. 4. Tac - Tt - For. 5. Ares - Epair. 6. Tapin - Rosi. 7. Rue - At - Nos. 8. Id - Abus - NS. 9. Probes. 10. Euctation. Verticalement: 1. Cantatrice. 2. Taraud. 3. Go - Cèpe - Pu. 4. Ire - Si - Arc. 5. Tilt - Nabot. 6. Agate - Tuba. 7. Tan - Pr - Set. 8. In - Faon - Si. 9. Toison. 10. Nourrisson.

ROC 297

Polar

Cirque à Piccadilly

Neal Carey est un garçon qui a eu de la chance. Dans son malheur s'entend. Il avait 11 ans et pas de fric lorsqu'il prit le risque de tirer son portefeuille à Joe Graham, un type juché sur un tabouret et qu'une longue série de pintes de bière aurait dû empêcher de mettre un pied devant l'autre.

Mais voilà, si Joe ne se sert pas de ses jambes, en revanche son bras artificiel est une arme redoutable, surtout lorsqu'il s'en sert comme boomerang. Bien sûr, Neal n'était pas encore assez fûté pour envisager une telle parade.

Aucune importance. Graham n'est pas rancunier et il cherche des «petites mains» pour l'aider dans son boulot de détective privé. De plus, personne ne s'intéresse à l'avenir d'un gamin de 11 ans, dont la mère s'injecte tout son argent dans les veines.

A l'école particulière de Graham, Neal va apprendre à filtrer un «client», à disparaître dans la foule, à fouiller un appartement avec la minutie d'une femme de

ménage. L'apprentissage prendra des années avant que Neal puisse rejoindre «Les amis de la famille», une association clandestine qui ressemble comme une sœur à la Cosa Nostra. Pour cet employeur, il va effectuer quelques petits boulots rémunérés, tout en continuant des études que ses parrains ont choisi de lui payer. Neal révisé un chapitre de littérature, lorsque le téléphone retentit dans sa chambre d'étudiant. C'est Graham.

Le sénateur Chase est pressenti pour devenir vice-président des Etats-Unis. Malheureusement, son ambition politique est contrariée par la énième fugue de sa fille Alice, une jeune dévergondée qui a pris le chemin de l'Angleterre. Le sénateur juge opportun qu'elle réintègre le foyer familial, afin d'éviter toute mauvaise publicité. Neal est chargé, au nom des «Amis de la famille» qui ne peuvent rien refuser au sénateur, de ramener la petite sotte. (ap)

● «Cirque à Piccadilly», Don Winslow (Série noire).

Table

Nos fromages

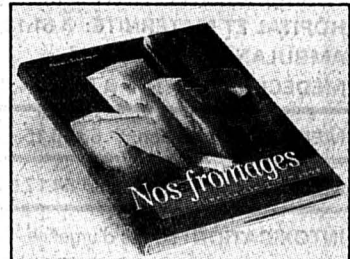
Que ce soit dans le caquelon, en raclette ou en jolies rosettes débitées par la girole, les fromages affolent les palais suisses. Une récente statistique vient d'ailleurs de le prouver, chiffres à l'appui.

Mais que sait-on, au juste, de l'histoire du fromage? Mondo vient d'éditer un très bel album, faisant le tour de Suisse des fromages, des fournisseurs aux consommateurs, en passant par toutes les étapes de la fabrication.

C'est ainsi qu'on apprend que la consommation du fromage pourrait remonter au paléolithique, dont les chasseurs auraient trouvé dans les estomacs de quadrupèdes herbivores une masse solide de lait caillé. Plus tard, c'est entre Tigre et Euphrate où coulait le lait que le fromage fut une marchandise très appréciée. Au Moyen Age, c'est bien entendu dans les couvents que les moines produi-

saient le précieux aliment, en attestent quantités d'étiquettes fromagères actuelles. On se plongera aussi avec délices dans le monde des armailis, inventeurs du fromage suisse et célèbres par les poyas, et autres histoires et anecdotes. Magnifiquement et soigneusement illustré en couleurs, ce livre s'avère indispensable pour tous les amateurs de recettes authentiques relevant de spécialités régionales. (sg)

● «Nos fromages», Robert Schnieper, Editions Mondo/Vevy, 1995.



CINÉMAS	
VEILLÉES D'ARMES, 2e partie (de M. Ophuls), 14 ans, lundi à 20 h 30, mardi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA RIVIÈRE SAUVAGE (de C. Hanson avec M. Streep), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h 15. JUNIOR (de I. Reitman avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 18 h 30, mercredi aussi à 14 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
FARINELLI, IL CASTRATO (de G. Corbiau avec S. Dionisi, E. Lo Verso, E. Zylberstein, C. Cellier), 12 ans, tous les jours à 18 h 30. TERMINAL VELOCITY (Vitesse finale), (de D. Sarafian avec N. Kinski, Ch. Sheen), 12 ans, tous les jours à 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
STARGATE (de R. Emmerich avec K. Russel), 12 ans, tous les jours à 16 h, 18 h 30, 21 h, mercredi aussi à 13 h 45.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
ELISA (de J. Becker avec G. Depardieu et V. Paradis), 16 ans, tous les jours à 16 h 15, 18 h 30 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
ELISA (de J. Becker avec G. Depardieu et V. Paradis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
LA RIVIÈRE SAUVAGE (de C. Hanson avec M. Streep), 12 ans, tous les jours à 20 h 45. UN INDIEN DANS LA VILLE (de H. Palud avec T. Lhermitte), pour tous, tous les jours à 15 h et 18 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (de B. Wilder), tous les jours à 18 h en V.O. HARCELEMENT (de B. Levinson avec D. Moore et M. Douglas), 16 ans, tous les jours à 20 h 30. LE ROI LION (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
STARGATE (de R. Emmerich avec K. Russel), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
ONLY YOU (de N. Jewison avec M. Tomei), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
JUNIOR (de I. Reitman avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (de W. Allen avec D. Wiest), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O. TERMINAL VELOCITY (de D. Sarafian avec N. Kinski), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	REX ☎ (038) 25 55 55
GAZON MAUDIT (de et avec J. Balasko), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
JUNIOR (de I. Reitman avec A. Schwarzenegger), 12 ans, lundi et mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONFÉRENCE: «Quelle politique de formation dans le canton de Neuchâtel à la veille du troisième millénaire?», par Jean Guinand, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. FILM-CONFÉRENCE: «Le Québec, du Saint-Laurent à l'Arctique», par Marc Poirer, Musée des beaux-arts, à 20 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Ouv. mercredi, samedi et dimanche de 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le loup en Europe», jusqu'au 26 février. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «Le cœur et la terre», photographies de Simone Oppiger, jusqu'au 5 mars. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995. «L'Eglise mennonite en Pays neuchâtelois», jusqu'au 5 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Rudolf Schindler, gravure, peinture, sculpture. Jusqu'au 5 mars. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Couleurs nature», photographies, jusqu'au 16 avril. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
DU MANOIR. Jean-Claude Gros-Gaudenier, peinture, jusqu'au 25 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. LES ARBRES. Aeberli, peinture. Jusqu'au 24 mars. Tous les jours 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Jean-Pierre Gyger, peinture, jusqu'au 4 mars. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 24 février. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Richard Weber, acryliques-graphites, jusqu'au 28 février. Lundi-samedi, 11-15 h et 18-24 h. LA SOMBAILLE. Charles Huguenin, rétrospective, tous les jours jusqu'au 20 mars. UBS. May Essig et Albert Steiger, aquarelles et dessins, jusqu'au 3 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
AMIS DES ARTS. Marianne Du Bois, peinture, jusqu'au 5 mars. Mardi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DITESHEIM. «Affinités», peinture, gravure, dessin, sculpture, jusqu'au 12 mars. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Gwen Sepetoski, aquarelle-peinture. Jusqu'au 26 février. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. CLOS-BROCHET. Paul-André Clottu, huiles, jusqu'au 19 mars. Tous les jours 14-18 h. DU POMMIER (CCN). «Rêves d'ados», peintures d'élèves, jusqu'au 24 février. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-18 h. TOUR DE DIESE. 20 artistes suisses et étrangers, peinture-sculpture. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. ARCANE. F. Delapierre et D. Papageorgiou, céramiques, jusqu'au 2 mars. Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Mercredi-dimanche 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
NUMAGA. Artistes de la galerie. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Raymond Widmer, peinture, jusqu'au 12 mars. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Hedi Turki, croquis, gouaches, aquarelles. Jusqu'au 28 février. Mardi-dimanche, 8 h-22 h.	VAUMARCUS
DI MAILLART. Artistes de la galerie. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
RELAIS CULTUREL D'ERGUËL. Zuzanna Fejfarova, peinture, jusqu'au 26 mars. Mardi-samedi 14-18 h, dimanche 14-17 h.	SAINT-IMIER
NOËLLA G. «Verre, vert, vers l'art». Lundi, jeudi, vendredi 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE

FAITS DIVERS

Les Hauts-Geneveys

Perte de maîtrise

Un automobiliste de Chézard, M. N. O., circulait, vendredi à 22 h, de Malvilliers à La Chaux-de-Fonds. A la sortie du tunnel des Hauts-Geneveys, il a été surpris par la route enneigée et a perdu la maîtrise de son auto qui a heurté un séparateur de trafic, est montée sur la glissière de sécurité centrale pour terminer sa course sur la voie descendante. Dégâts.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture qui, le dimanche 19 février vers 0 h 15, circulait rue du Grenier en direction sud et qui, juste après l'intersection avec le chemin conduisant au tennis, a heurté une voiture Toyota Corolla rouge stationnée en épi sur la dite rue, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039 28 71 01.

Fleurier

Dimanche 19 février à 11 h 30, une voiture conduite par M. B. W., de Bâle, circulait de Fleurier à Couvet sur la route cantonale. A la hauteur du garage Hotz à Fleurier, il a voulu éviter une collision avec une voiture circulant en sens inverse et qui tourna à gauche pour emprunter la rue des Moulins en direction sud. Ce faisant, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui, après avoir zigzagué sur environ 50 m, s'immobilisa contre la glissière de sécurité. La conductrice de la voiture de marque Renault Clio, de couleur noire ou anthracite, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Môtiers, tél. 038 61 14 23.

DÉCÈS

Noiraigue

Mme Thérèse Sunier, 1939

Corcelles

Mme Irène Veuve, 1898

La Chaux-de-Fonds

Contre une borne lumineuse

Un automobiliste de Morteau, M. E. M., circulait, samedi à 7 h 15, rue L.-J.-Chevrolet en direction sud. A la hauteur du giratoire, il a perdu la maîtrise de son auto qui heurta la borne lumineuse au centre de la route. Dégâts.

Le Landeron

Auto dans l'herbe!

A 18 h 15 samedi, M. M. R. de La Neuveville circulait de Crescier au Landeron. Peu après l'intersection avec le chemin des Malpierrez, il perdit la maîtrise de son véhicule qui partit en dérapage, heurta un mur à gauche et termina sa course une quarantaine de mètres plus loin dans la zone herbeuse.

Rochefort

Deux blessés

Un automobiliste de Corcelles, M. J. P. B., circulait, samedi à 19 h 50, de Rochefort à Brot-Dessous. Au lieu-dit Sur-la-Fin, dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de son auto qui percuta la voiture de M. J. M., de Neuchâtel, qui circulait en sens inverse. Blessés, Mme M. B., passagère avant du premier véhicule, et le conducteur du second véhicule ont été conduits par ambulance à l'Hôpital de Couvet qu'ils ont pu quitter après avoir reçu des soins.

Fleurier

Conducteur blessé

M. A. S. V. de Fleurier circulait de Fleurier à Couvet, hier à 3 h 45. A la hauteur de la piscine des Combes, il perdit la maîtrise de son auto qui se déporta sur la gauche, revint sur la chaussée et heurta le trottoir pour finir sa course sur le toit. Blessé, M. A. S. V. a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Couvet.

Mathay (Haut-Doubs)

Moutons égorgés

Un troupeau de vingt-deux moutons appartenant à un boucher de Voujeaucourt a été massacré par un chien échappé d'une propriété dimanche matin.

Stupeur, dégoût et colère hier matin pour Robert Girod, boucher à Voujeaucourt, qui élève quelques animaux dans une ferme de Mathay. Vers 8 h 30, alors qu'il venait soigner ses bêtes, il a découvert son troupeau de moutons massacrés dans leur enclos.

«Je vous assure que quand on voit ça le matin, on n'a plus envie de manger à midi, avouait-il hier soir. Il y en avait des égorgés partout. Il y a même des agneaux de la semaine qui ont été entièrement dévorés.» L'auteur du massacre? Un berger allemand échappé d'une propriété voisine qui s'en est pris aux troupeaux aux premières heures de l'aube.

Les malheureux ovins n'ont semble-t-il pas pu échapper aux mâchoires de la bête. «Sur un troupeau de vingt-deux, nous avons ramassé sept morts, explique le chef de corps des pompiers de Mathay. Et les survivants sont tellement blessés qu'il faudra vraisemblablement les abattre.» Triste pronostic confirmé par le propriétaire des moutons. «J'en ai perdu au moins seize, déplore Robert Girod. Le vétérinaire est venu essayer de les soigner, mais ils ont 40 de fièvre. Ils vont y passer pour la plupart.»

En résumé, la quasi totalité du troupeau devrait finir chez l'équarrisseur qui viendra chercher le macabre chargement ce matin. Le propriétaire du chien fautif ayant apparemment été identifié par les gendarmes de Pont-de-Roide, chez qui Robert Girod a déposé plainte, les assurances devraient pouvoir jouer. N'empêche, l'éleveur est amer: «Même si on me rembourse, c'est dégoûtant de voir un spectacle pareil. D'autant que ce n'est pas la première fois que ça m'arrive. Je commence vraiment à en avoir marre. J'ai moi-même deux chiens, je fais assez attention pour qu'ils ne s'échappent jamais.» (p.sch)

C'est dans la Lumière que tu t'en vas.

S'est endormi dans la paix du Christ après une longue et cruelle maladie supportée avec courage le 17 février 1995 à l'âge de 64 ans

Monsieur André CREVOISIER

«Dédé»

Font part de leur profond chagrin:

Son épouse:

Madame Josette Crevoisier-Schweizer;

Sa maman:

Madame Emma Crevoisier-Rossé, à Renan;

Son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs:

Monsieur et Madame Gabriel et Margarete Crevoisier-Waimer et leurs enfants, à Renan et Baden;

Madame et Monsieur Yvette et Jean-Pierre Crevoisier-Crevoisier, leurs enfants et petits-enfants à Moutier, Cortailod et Delémont;

Madame et Monsieur Jacqueline et André Beretta-Schweizer, à Lamone, et leur fils, à Lugano;

Madame et Monsieur Claudine et Giovanni Calderoni-Schweizer et leur fils, à La Chaux-de-Fonds;

Sa belle-maman:

Madame Germaine Bourqui-Sunier, à Renan;

Ses oncles et tantes, à Boécourt, Lajoux, Fornet-Dessus, Le Landeron, Seloncourt (France), Sart-D'Avril (Belgique);

Ses cousins et cousines;

Sa marraine:

Madame Georgette Vernier-Crevoisier, à Boécourt;

Ses filleuls:

Virginie Crevoisier, à Renan;

Gianni Calderoni, à La Chaux-de-Fonds;

Alain Rossello, à Genève,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse, Espagne, Italie, Suède et France.

Le défunt repose en la chapelle de la Cluse, (Murith), 89, Bd de la Cluse, à Genève.

La messe d'adieu sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, rue des Voisins, à Genève, le mardi 21 février à 10 h 30.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 février, à 14 heures au crématoire de La Chaux-de-Fonds, où André reposera dès 11 heures.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à l'Association François-Xavier BAGNOUD, ccp 19-3467-8, en faveur des enfants malades (Le Petit Prince).

Domicile: 71, Bd Saint-Georges, 1205 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Garage Calderoni

sera fermé le mercredi 22 février pour cause de deuil.

LES BRENETS

Repose en paix

Madame Madeleine Maire-Stuedler:

Monsieur et Madame Claude-André Maire-Ischer et leurs enfants Patrick et son amie Fabienne, Steve,

Madame et Monsieur Gilbert Fauser-Maire, à La Chaux-de-Fonds et leurs enfants Anne-Geneviève, Nathalie et son ami Yves;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Maire;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Stuedler,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel MAIRE

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 76^e année.

LES BRENETS, le 19 février 1995.

Heureux celui qui supporte patiemment l'épreuve car, après l'avoir soutenue il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques I, v. 12

Le culte sera célébré le mardi 21 février, à 14 heures, au Temple des Brenets, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Domicile mortuaire: rue du Temple 6 - 2416 Les Brenets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction

☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)

28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410

Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod

Secrétaire général: Roland Graf

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum

Secrétariat nuit: Michel Déruns, Ivan Radja

Monde et Suisse: Daniel Droz

A Berne: François Nussbaum

Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat,

Pierre-François Besson

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz

Littoral, Val-de-Ruz, Val-de-Travers: Annette Thorens

Simone Ecklin, Mariano De Cristofano

Canton du Jura: Michel Gogniat

Jura-Bernois: Dominique Egger

Sport: Jean-François Bardat, Renaud Tschoury,

Julian Cerviño, Gérard Stegmüller

Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley

Dessinateurs: Elzingre, Tony

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

Monsieur Georges PERRENOUD

son épouse et famille expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur gratitude et les remercient pour la part qu'elles ont prise à leur épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons ont été pour elles un précieux réconfort.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1995.

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à 22 heures

EN SOUVENIR

Henri COLLIER

1992 - 20 février - 1995

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé, aient en ce jour une pensée pour toi.

Ton épouse et sa famille.

132-767237

LES ÉLÈVES, LE CORPS ENSEIGNANT,
ET LA COMMISSION SCOLAIRE
DU COLLÈGE PRIMAIRE DE DOMBRESSON-VILLIERS

ont la grande douleur de faire part du décès de

Catherine ESTELLI

enseignante

le 17 février 1995.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Cancers des enfants

Importante avancée de la médecine

Les cancers des enfants sont perçus comme les plus dramatiques. En quoi se distinguent-ils de ceux des adultes? La frontière est-elle un âge? Les types des cancers sont-ils différents? Le professeur Jean Lemerle, chef du Département des cancers des enfants de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif répond à nos questions.

Par Paul GINIEWSKI

Prof. Jean Lemerle: «L'enfant» s'entend ici de 0 à 15/16 ans, âge à partir duquel les tumeurs de l'enfant deviennent excessivement rares, mais peuvent survenir, de même qu'à titre exceptionnel, on constate quelques tumeurs de l'adulte chez l'enfant. La frontière n'est pas d'une rigueur absolue.

Les différences entre les cancers de l'enfant et de l'adulte sont de trois ordres: leur fréquence, leur localisation et leur évolution.

RARES

La fréquence tout d'abord: en Suisse comme en France (pays qui ont le même type de pyramide d'âge), sur 100 cancers décelés en un an, 99 surviennent chez l'adulte, un chez l'enfant. Ils sont donc chez l'enfant beaucoup plus rares. Les chiffres sont un peu différents dans des populations plus jeunes.

La localisation: ces cancers ne touchent pas les mêmes organes, n'ont pas les mêmes formes.

Chez l'enfant, les affections malignes les plus fréquentes sont les diverses leucémies, les cancers du sang, qui représentent 30% des cas, alors qu'elles ne sont que 5% chez l'adulte. Les 70 autres pour cent sont chez l'enfant les tumeurs dites solides, dont les plus fréquentes sont les tumeurs du système nerveux central (20% des cas), un pourcentage plus élevé que chez l'adulte.

Viennent ensuite les tumeurs des ganglions lymphatiques (les lymphomes), les tumeurs des reins (néphroblastomes), des ganglions sympathiques et des os.

Certaines tumeurs sont pratiquement inexistantes chez l'enfant: celles de la peau, des voies respiratoires supérieures, des poumons, du tube digestif, des seins, de l'utérus.

DES GUÉRISONS «MIRACULEUSES», EXPLIQUÉES

P.G.: On constate aussi chez l'enfant des guérisons «miraculeuses». Comment s'expliquent-elles?

Pr. J. L.: Elles tiennent à la troisième différence d'avec l'adulte: la différence d'évolution entre les cancers de l'adulte et ceux des enfants. Chez l'enfant, l'évolution est spontanément beaucoup plus rapide.

Les cancers des adultes, pour la majeure partie d'entre eux, évoluent lentement. Prenez par exemple une femme s'apercevant qu'un sein présente une petite boule. Elle hésite, réfléchit, six mois voire deux ans plus tard, elle consulte. La boule a peu grossi, mais c'est toujours une petite boule. L'échelle des temps est en mois, voire en années chez l'adulte.

Un enfant peut avoir été examiné par un pédiatre et ne présenter aucune lésion: quinze jours après, il a mal au ventre et l'on peut lui trouver une tumeur de la taille d'un pamplemousse.

C'est chose courante et elle traduit le fait que, chez l'enfant, les tumeurs (avec des différences selon les types) se développent et se disséminent très vite. Elles ont une évolution explosive. Donc – et c'était fréquent il y a une vingtaine d'années – les enfants mouraient de certains cancers en quelques semaines, faute de traitement efficace.

Mais le corollaire heureux de cette multiplication, de cette invasion explosive, c'est que la majeure partie de ces tumeurs sont très sensibles aux traitements, surtout la chimiothérapie, sont susceptibles de fondre en quelques jours et de guérir. Au cours des vingt dernières années, les traitements se sont beaucoup améliorés et les taux de guérison complète et définitive ont passé de 25 à 75%! Ce sont des taux bien supérieurs à ceux qu'on enregistre chez l'adulte.

P. G.: Peut-on esquisser une prophylaxie? Des facteurs d'environnement, des comportements (par exemple le tabagisme de la mère) favorisent-ils les cancers de l'enfant?

Pr. J. L.: La prophylaxie consiste à lutter contre les causes d'une maladie, quand elles sont connues. Or on ne connaît pas la cause des cancers de l'enfant. Il n'y a pas chez lui l'équivalent des facteurs favorisants très importants, comme le tabac ou l'alcool chez l'adulte.

donnait un certain nombre de cancers du vagin chez des jeunes filles de 15 ans dont les mères l'avaient utilisé. Mais c'est du passé.

LE DÉPISTAGE PAR LE MÉDECIN DE FAMILLE

P. G.: De quels moyens de dépistage, sinon de prophylaxie, dispose-t-on?

Pr. J. L.: Le dépistage, c'est la constatation précoce d'une maladie, dans l'espoir de la guérir avant ses stades plus avancés. Chez l'enfant, étant donné la rareté des cas et l'évolution très rapide, le dépistage précoce est quasiment impraticable: il faudrait passer toute une population enfantine d'un pays au scanner chaque semaine!

Et sans grande utilité. On a par exemple, au Japon et dans d'autres pays, effectué un dépistage systématique d'une tumeur rare des ganglions nerveux, le neuroblastome, qui a la propriété de sécréter des substances détectables dans les urines. Une analyse biologique permet donc de diagnostiquer ce cancer. Mais il s'est avéré qu'on ne diagnostiquait que les formes bénignes, qui allaient guérir spontanément, pas les formes graves. D'où: interventions chirurgicales inutiles, surtraitement d'enfants qui n'en avaient pas besoin.

Le dépistage efficace, c'est l'examen par le médecin de fa-

cers dans toutes les générations: grands-parents, parents, enfants, cousins, etc. On s'est donc demandé s'il existe une prédisposition génétique éventuellement transmissible. Des techniques biologiques permettent d'étudier les gènes par familles, et les résultats sont rassurants: les prédispositions sont rares et ne dépassent pas 3 à 4% des cas qui seraient explicables par une transmission des parents aux enfants. On peut donc dire aux familles que la tumeur de leur enfant a toutes les caractéristiques d'un accident, c'est-à-dire d'une mutation venue d'une façon aléatoire – par hasard – sans qu'il y ait de responsabilité de la famille, et sans risques majorés pour les autres enfants et membres de la même famille.

Cela dit, la prédisposition a été observée dans des cas rares: une jeune femme de moins de 30 ans, ayant un cancer du sein, aura par exemple l'un ou plusieurs de ses enfants atteints de tumeurs cérébrales ou musculaires.

On a également constaté l'existence d'un cancer souvent indubitablement héréditaire, transmis directement des parents à l'enfant: la tumeur de la rétine, la rétinoblastome. Il est guérissable dans la majeure partie des cas par ablation de l'œil. Mais on trouve, dans 40% des cas, la même tumeur chez les enfants de parents opérés. On a cherché si d'autres types de can-

portants. Dans certains cas, ce traitement est suffisant.

Dans la majorité des cas, on utilise notre deuxième arme, la chimiothérapie, l'administration de médicaments. Ils sont souvent très efficaces chez l'enfant, entraînent la disparition complète de la tumeur ou des régressions spectaculaires qui permettent de rendre opérable une tumeur qui ne l'était pas, ou de l'opérer dans de meilleures conditions. C'est notre arme principale, avec une vingtaine de médicaments beaucoup plus actifs que chez l'adulte. Depuis 10 à 15 ans, c'est le traitement majeur chez l'enfant et le seul pour les leucémies.

La radiothérapie vient en troisième place. On s'efforce de l'employer le moins possible chez l'enfant, car elle peut entraîner des séquelles, par exemple des troubles de la croissance.

LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DES PARENTS

P. G.: Pouvez-vous esquisser le profil de l'enfant atteint de cancer?

Pr. J. L.: Nous observons que c'est un enfant psychologiquement et psychologiquement normal. Il se sait malade, atteint de quelque chose, car il observe le comportement de sa famille, mais il réagit très sainement. Il est facile à soigner, obéissant, discipliné, il fait ce qu'on lui dit, pragmatique et plein de bon sens. En fait, il ne fait pas la différence entre un cancer et une autre maladie. Ce qui le préoccupe, c'est l'imminent: y aura-t-il une piqûre? Ira-t-on en vacances? Y aura-t-il des perturbations scolaires? Tout cela ne l'empêche pas de jouer, de mener une vie strictement normale. Il cherche à ne pas perturber la vie de la famille.

P. G.: Et le profil des parents d'enfants cancéreux?

Pr. J. L.: Là, le tableau est complètement différent. La plupart des parents ont une perception négative de la situation. Beaucoup ignoraient jusqu'à l'existence de ces maladies chez l'enfant, excepté la leucémie. Ils voyaient dans le cancer une maladie de vieillard, une «punition» de la vie, assomée de phantasmes ancestraux et populaires. Ils se posent les questions culpabilisantes que nous avons évoquées, se demandent ce qu'ils ont pu faire pour que leur enfant soit malade.

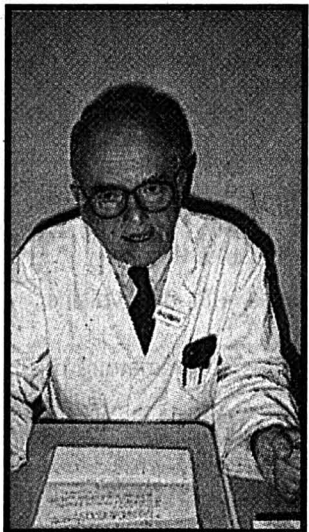
Leur entourage aussi les regarde avec suspicion: quelle sorte de famille est-ce là dont un enfant a le cancer? On la considère – dans tous les pays – comme semi-pestitifère, à part, et certaines familles voient fuir leurs amis. Elles se sentent touchées par le doigt du destin, souvent elles nous confient: «Dans cette période-là, on connaît ses vrais amis».

P. G.: Quel conseil donner à des familles ainsi mises à l'index?

Pr. J. L.: Nous intervenons pour prévenir ces dysfonctionnements relationnels. Nous déculpabilisons la famille, montrant qu'elle n'est coupable de rien. Nous rassurons les parents sur le pronostic: la plupart s'imaginent que leur enfant ne peut guérir d'un cancer, ce qui est faux. Nous donnons ce conseil, plus ou moins suivi: laissez l'enfant malade mener le plus possible une vie normale entre les cures, envoyez-le à l'école, ne multipliez pas les précautions inutiles, ne vous concentrez pas sur lui en oubliant les frères et les sœurs, poursuivez une vie de famille en tous points normale. Il est difficile de conyaincre, surtout au début. A force de le répéter, on y arrive. P. G.

DEMAIN:
la Croatie

DES PROGRÈS CONSIDÉRABLES



Le professeur Jean Lemerle

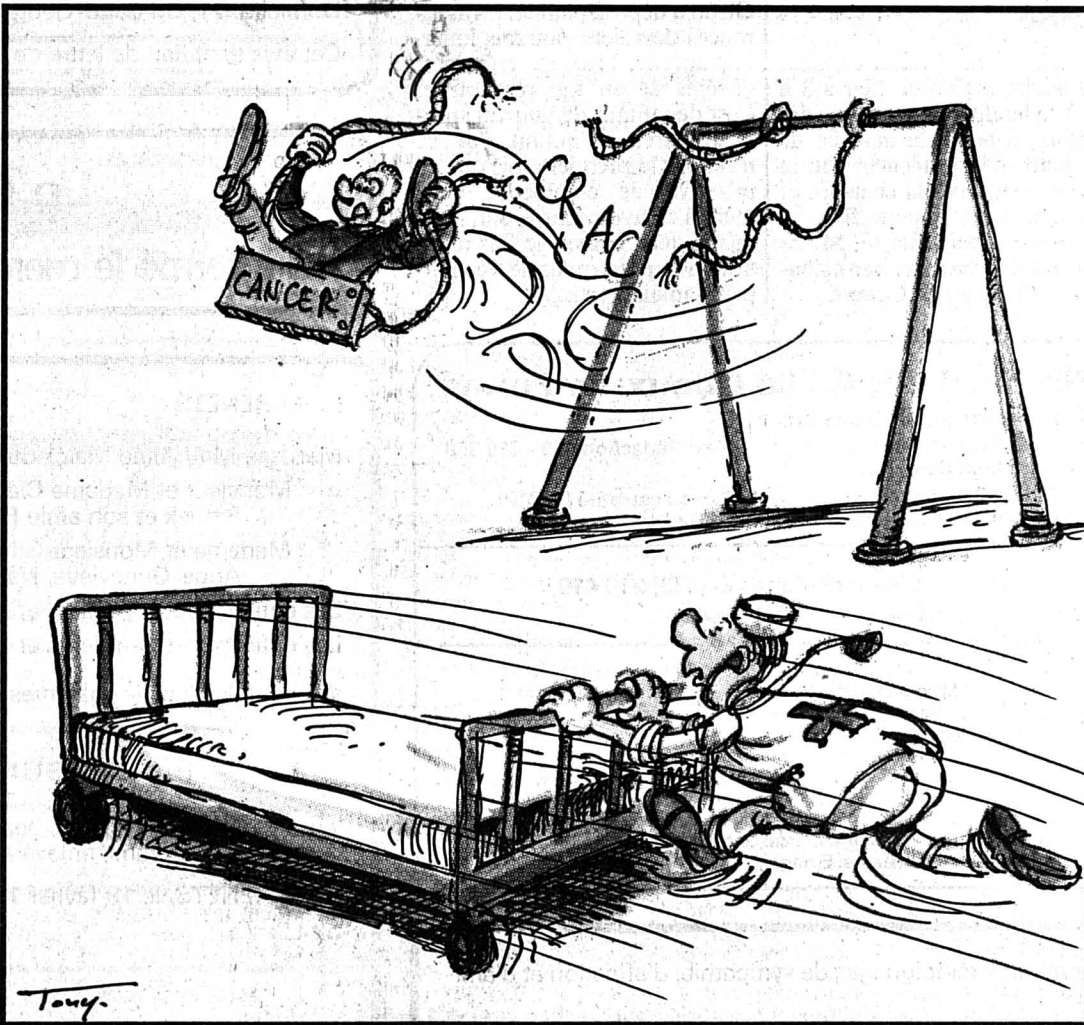
Chef du Département des cancers des enfants de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif.

Dans le traitement des cancers d'enfants, les progrès récents sont considérables. Tous les trois ou quatre ans, on découvre des médicaments nouveaux et il n'y a pas de raison d'imaginer qu'on n'en trouvera pas de plus efficaces encore, relève le professeur Lemerle. Notamment pour traiter les tumeurs cérébrales, les plus fréquentes chez l'enfant, et qui répondent le moins bien à cette thérapie. La médecine progresse aussi dans la manière de mieux les administrer.

D'autres voies, futuristes, sont ouvertes. Les découvertes de la biologie ont été fulgurantes ces dernières années, en immunologie et en biologie moléculaire. Des recherches sont en cours sur des modificateurs du comportement biologique, par exemple l'interféron, un médicament pour adultes. Il n'y a pas de raison non plus que ces modificateurs ne jouent pas leur rôle chez l'enfant. Enfin, une toute nouvelle famille de thérapies est à l'ordre du jour: la thérapie génique, consistant à modifier les gènes des tumeurs, de façon que ces tissus, devenus «fous», se remettent à se comporter normalement.

Pour l'instant, c'est une hypothèse de laboratoire. Même si l'on connaît les anomalies de tel gène, on n'a pas encore le moyen de le faire rentrer dans le droit chemin.

La thérapie génique a été peu essayée chez l'adulte, et jusqu'ici pas encore chez l'enfant. Rien n'autorise de dire qu'elle ne permettra pas, demain, des guérisons.



Il est important de le savoir, car la plupart des parents s'imaginent qu'ils se sont conduits de manière inappropriée et se culpabilisent, bien à tort. Ils se posent des questions sur l'alimentation, la pollution, la proximité d'une autoroute, d'une ligne à haute tension, d'une centrale nucléaire, sur les colorants des vêtements, les lessives employées, les médicaments pris par la mère pendant la grossesse. Toutes ces causes imaginaires y passent. Nous les avons étudiées de près, et rien n'a été trouvé à ce jour établissant un lien avec les cancers.

Sauf un médicament – mais qui n'est plus en usage depuis deux décennies – le distillène, qui était utilisé autrefois pour prévenir les fausses couches. Il

mille et le pédiatre. Ils sont beaucoup mieux informés des symptômes que jadis, ils font les diagnostics beaucoup plus précocement, par palpation et interprétation des symptômes, et s'il y a lieu, ordonnent des examens complémentaires.

Faire examiner régulièrement les enfants est la meilleure sauvegarde et la meilleure garantie de traitement et de guérison.

P. G.: Quel rôle joue l'hérédité dans la transmission des cancers aux enfants?

AVANT TOUT UN ACCIDENT

Pr. J. L.: C'est une question qui a fait l'objet d'études très poussées, d'autant qu'il existe quelques rares familles où l'on rencontre des cas nombreux de can-

cers étaient directement héréditaires, on ne l'a pas établi.

P. G.: En dehors de l'hérédité, existe-t-il d'autres prédispositions?

Pr. J. L.: Certaines maladies bien connues prédisposent à l'apparition de cancers chez l'enfant comme chez l'adulte, les polypes du gros intestin et du rectum notamment. Ces prédispositions sont très identifiées et relativement rares.

P. G.: De quels moyens thérapeutiques dispose-t-on?

Pr. J. L.: On possède une panoplie de trois armes principales.

La plus ancienne est la chirurgie. On y recourt lorsqu'on peut enlever une tumeur bien localisée, sans entraîner de dégâts im-